هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 13383 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 7-LUNDI 8 FÉVRIER 1988

Réhabilitations tardives en URSS

Le plus étonnant dans la réhabilitation de Boukharine et de Rykov, annoncée le 5 février à Moscou, n'est pas qu'elle ait lieu, mais qu'elle ait lieu si tard.

Il y a bientôt cinquante ans que le troisième des grands procès de Moscou, celui dont Boukharine était la principale figure, se terminait par la condamnation à mort et l'exécution immédiate de dix-huit des vingt et un accusés. Dès ce moment-là, n'importe quel observateur impartial ne pouvait qu'être très sceptique sur les accusations d'espionnage et complots en tout genre avancées contre les victimes. Il n'y eut guère que les communistes dans le monde entier, mobilisés par d'intenses campagnes de propagande, pour faire semblant d'y croire.

Ce scepticisme était devenu certitude dès la fin de la guerre, lorsque les récits des premiers transfuges dévoilèrent le fonctionnement du système stalinien, et encore plus en 1956 avec le *rapport « secret » (toujours non* publié en URSS aujourd'hui) de Khrouchtchev au XX[e] congrès. On sait d'ailleurs que de nombreuses réhabilitations tout aussi officielles que celles d'aujourd'hui furent décidées dès ce moment : celles de Postychev et Roudzoutak par exemple eurent lieu en 1955, suivies de celle de Toukhatchevski et des autres chefs de l'armée rouge exécutés en 1937.

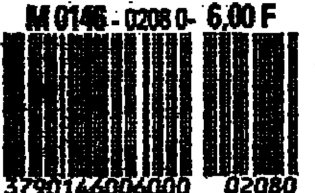
Mais ces hommes n'avaient aucune faute poli*tique à leur passif, ils avaient été* au contraire pour la plupart de fidèles staliniens avant d'être les victimes du dictateur. Le problème qu'ils posaient n'était donc que celui des excès du système mis en place à l'époque, pas celui du système lui-même.

Il en allait autrement de Boukharine et de Rykov, dont l'hostilité à Staline était apparue dès la fin des années 20. Admettre que, tout en étant des opposants politiques, ils n'étaient pas pour autant des comploteurs ou des espions équivalait à relativiser le crime de lèse-majesté, à restau*rer le principe de la discussion* politique. Le fait qu'il ait fallu cinquante ans pour franchir ce pas en dit long sur la distance qui sépare le système soviétique de l'Etat de droit.

Cela dit, il n'est jamais trop tard pour bien faire, et M. Gorbatchev a sans doute d'autant plus poussé à cette réhabilitation que sa politique met en question précisément les aspects du stalinisme que dénonçait l'opposition de droite : l'industrialisation à outrance et la collectivisation des campagnes. Il en faudrait davantage cependant pour passer à une réhabilitation politique pleine et entière, que l'on nous dit être « à l'examen ». Il est vrai que le processus a commencé avec la publication de certains textes (mais pas tous) de Boukharine.

Parallèlement, toutefois, au réexamen de l'histoire, les bornes sont fixées plus fermement qu'auparavant en ce qui concerne le présent. Autrement dit, les concessions faites sur le passé n'atténuent pas la vigilance des conservateurs. Il faudra encore d'autres progrès — et d'autres réhabilitations — pour que la « perestroïka » devienne cette « nouvelle révolution » que proclame M. Gorbatchev.

(Lire page 3 les articles de MICHEL TATU, BERNARD FÉRON et SYLVIE KAUFFMANN.)


M 0146 - 0208 0 - 6,00 F
3790146006000 02080

Devant les comités de soutien à sa candidature

M. Chirac définit ses trois « priorités » : la famille, l'entreprise et la formation

M. Jacques Chirac a présenté, samedi matin 6 février à Paris, devant les responsables des comités de soutien à sa candidature, les grandes lignes de son « projet pour la France » intitulé « La décennie du renouveau », et de nature à permettre à la France, selon lui, de se placer « en tête de l'Europe ». La famille, l'entreprise et la formation sont les trois priorités de ce programme que M. Jacques Chirac devait développer samedi soir à Versailles, à l'occasion de sa première réunion électorale. Une prochaine réunion publique est prévue mardi, ce qui lui permet d'« encadrer » l'annonce de la candidature de M. Raymond Barre, prévue lundi matin.

(Lire page 8 le programme de M. Chirac.)

M. Pons boycotte M. Mitterrand

Le ministre des DOM-TOM a décidé de ne pas accompagner le chef de l'État lors de son voyage à la Réunion lundi et mardi. *« J'estime*, a-t-il dit, *que M. Mitterrand est déjà en campagne. »*

Lire page 6

M. Barre lance sa campagne

L'ancien premier ministre doit annoncer sa candidature lundi 8 février à Lyon. Il tiendra son premier grand meeting jeudi, à Metz, et terminera sa semaine par une émission à TF1.

Lire page 8



Un président attrape-tout

par Alain Duhamel

François Mitterrand est un artiste de la politique. Avant lui, aucun de ses prédécesseurs — pas même le général de Gaulle — n'était parvenu à terminer son septennat aussi populaire qu'en l'entamant ; aucun n'avait connu à mi-mandat pareille disgrâce dans l'opinion pour réussir ensuite le plus prodigieux rétablissement qu'ait connu la V[e] République ; aucun surtout n'a possédé ce talent mystérieux, peut-être unique, qui consiste à incarner plusieurs personnages à la fois tout en étant de plus en plus lui-même aux yeux du public ébahi.

On admirait Pierre Fresnay d'être capable de camper avec une vraisemblance immuable les rôles les plus contradictoires — Faust ou Monsieur Vincent, Marius ou l'aristocratique officier de carrière de *la Grande Illusion*.

François Mitterrand fait mieux encore : il triomphe sur la scène politique nationale en interprétant simultanément le prince, le sage et le champion. Et voici que, loin de se nuire, ces personnages se superposent pour inventer un nouvel emploi, le président attrape-tout.

En mai 1981, François Mitterrand, quatrième monarque élu de notre étrange République, est pour sept ans le prince. Il en a le visage, l'orgueil et la stature. Même lorsqu'il fut le premier président depuis 1958 à subir le démenti cinglant d'une défaite aux élections législatives, il a su conserver son rang. Il lui est arrivé, notamment au début de son mandat, de verser dans le manichéisme ou le maximalisme ; il n'a jamais cessé d'être l'inspirateur et le seul suzerain de la gauche. Il parvient cependant à incar*ner la République et la nation*. Même dans les circonstances les plus contraires, il demeure le souverain.

Depuis mars 1986, la conduite de la politique intérieure, économique et sociale lui échappe et il doit partager avec M. Jacques Chirac la responsabilité de la politique extérieure. Mais il a su improviser aussitôt un rôle de substitution. Il s'est installé sous un chêne. A l'abri de ses frondaisons, il personnifie avec bonheur le sage. Il distribue les bons et les mauvais points au gouvernement, approuvant avec parcimonie, blâmant avec largesse, à la fois acteur et juge arbitre, apparemment très apprécié sur ce registre par les électeurs.

(Lire la suite page 6.)

Plus 10 % en une semaine

La Bourse de Paris à la hausse

Après un mois de baisse à peu près ininterrompue, la Bourse de Paris a, cette semaine, monté de 10 % environ. Il faut revenir au printemps de 1986 pour retrouver une hausse d'une pareille ampleur.

Elle s'explique d'abord par l'abondance des liquidités. En janvier, le remboursement de l'emprunt Giscard 7 % 1973 a rapporté une trentaine de milliards de francs aux détenteurs, et les versements sur les titres indemnitaires ont rapporté au moins autant d'argent. Mais la mise à disposition de ces capitaux n'explique pas à elle seule la hausse, une bonne partie s'étant convertis en obligations ou en SICAV à réméré.

En fait, cette flambée s'explique principalement par le déclenchement d'une véritable psychose d'OPA. Après New-York et Londres, Paris à son tour est pris par cette fièvre apparue après l'assaut donné par l'italien Carlo De Benedetti sur la Société générale de Belgique, puis avivée ces derniers jours par les intentions « inamicales » manifestées par le groupe Schneider sur la Télémécanique (*le Monde* du 5 février).

Toutes les valeurs dites « opéables » — dont les cours sont jugés faibles et le capital mal contrôlé — ont réalisé des gains exceptionnels.

Les professionnels restent néanmoins assez circonspects pour le proche avenir, jugeant ces mouvements très spéculatifs. New-York, cette semaine, a perdu 2,4 %, Londres 3,4 % et Francfort 4,3 %.

(Lire la chronique d'ANDRÉ DESSOT, page 14.)

Une première sur le sol allemand

Etrange bal à Berlin-Ouest

BONN
de notre correspondant

Georges Brassens, s'il vivait encore, en aurait été tout ému derrière ses moustaches. Lui qui n'éprouvait que tendresse et commisération pour la pauvre prostituée, *(« C'est pas tous les jours qu'elle rigole, parole, parole... »)* aurait salué bien bas l'initiative d'un groupe d'entraide de prostituées berlinoises nommé Hydra en vue d'organiser *« le premier bal des putains sur le sol allemand »*.

Cette festivité devait avoir lieu le samedi 6 février, au Centre international des congrès de Berlin-Ouest. L'ensemble des péripatéticiennes arpentant le bitume de l'ex-capitale du Reich a été invité, toutes affaires cessantes, à participer à cette nuit de réjouissances, moyennant un ticket d'entrée de 150 deutschemarks (environ 500 F). C'est moins cher que le bal de l'Opéra de Vienne, ce qui n'empêche pas certaines prostituées « de base » de s'élever contre ces tarifs qui réserveraient la soirée aux hétaïres de haut vol exerçant leur commerce sur le prestigieux Kurfürstendamm. Les responsables d'Hydra justifient leur initiative et les prix en arguant du caractère « social » de leur initiative.

Le groupe Hydra est tout à la fois une sorte de syndicat des prostituées en activité qui se bat pour la reconnaissance d'un statut social pour cette activité, et un centre d'entraide pour celles qui veulent abandonner le métier. A ce titre, il reçoit des subventions du Sénat de Berlin-Ouest, qui apprécie également le rôle joué par cette association dans la lutte contre la propagation du SIDA. Avec les bénéfices qu'elles espèrent retirer du bal, les animatrices d'Hydra veulent créer un fonds permettant d'accorder des prêts avantageux aux prostituées qui voudraient se reconvertir mais qui en sont empêchées par leur trop grand endettement.

Le sénateur de Berlin chargé des affaires sociales, M. Ulf Fink, a annoncé qu'il assisterait au bal, bravant le qu'en-dira-t-on de ses prudes électrices et électeurs chrétiens-démocrates. Le ministre de la santé, M[me] Rita Süssmuth, a acheté un billet en signe de solidarité mais s'abstiendra de paraître au bal. Les trottoirs de Berlin et les bosquets du Tiergarten devraient être, l'espace d'une nuit, privés de leur ombres tentatrices. Il ne restait plus au « client » en manque de câlins tarifés qu'à aller tenter sa chance de l'autre côté du mur, où se pratique, malgré la vigilance de la police populaire, le commerce des charmes de dames est-allemandes avides de devises fortes...

LUC ROSENZWEIG.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 7 février. – *Port-au-Prince :* prestation de serment du président élu, M. Leslie Manigat.

Lundi 8 février. – *Afrique :* voyage de M. Perez de Cuellar au Ghana, au Cameroun, au Gabon, au Congo, au Zaïre et en Angola.

Vienne : la Commission internationale d'historiens militaires remet son rapport final sur M. Waldheim.

Bruxelles : conseil des ministres de l'agriculture de la CEE.

Etats-Unis : élections primaires dans l'Iowa.

Bonn : réunion des ministres des affaires étrangères de la CEE.

Jeudi 11 février. – *Bruxelles :* sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE (11 et 12).

Dimanche 14 février. – *Chypre :* premier tour de l'élection présidentielle.

Paraguay : élection présidentielle.

Moscou : visite du secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe (14-17).

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde
PUBLICITE
S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Il y a quatre-vingt-dix ans

Zola devant ses juges

Le président. – *Vous vous appelez Emile Zola ?*

Emile Zola. – *Oui, monsieur.*

Le président. – *Quelle est votre profession ?*

Emile Zola. – *Homme de lettres.*

Le président. – *Quel est votre âge ?*

Emile Zola. – *Cinquante-huit ans.*

ETRANGE concours de circonstances que celui qui conduit en ce 7 février 1898 l'écrivain à succès dans le box des accusés de la cour d'assises de la Seine.

Pour Zola, l'aventure commence en cet automne 1896, lorsqu'il reçoit la visite du poète symboliste Bernard Lazare, venu l'entretenir d'une affaire judiciaire concernant un officier juif, le capitaine Dreyfus, condamné en 1894, pour espionnage au profit de l'Allemagne, à la dégradation militaire et à la détention criminelle à perpétuité. Certes, Zola a entendu parler du procès Dreyfus et, pas plus que le reste de l'opinion française, il ne met en doute la culpabilité du condamné. Toutefois, le fils d'immigrés italiens est choqué par la vague de démagogie antisémite qui déferle à la suite de cette condamnation et qu'orchestre le journal de Drumont, *la Libre Parole*. En mai 1896, il a décidé de faire connaître publiquement son indignation en publiant dans *le Figaro* un article intitulé « Pour les juifs », qui est un appel à la raison, à la tolérance et à l'amour. Et c'est cet article qui motive la visite de Lazare. Secrétaire de Mathieu Dreyfus, frère du condamné, il compte sur la notoriété de l'écrivain pour soulever la chape de silence qui s'est abattue depuis sa condamnation sur le bagnard de Cayenne, dont la famille s'acharne à établir l'innocence contre l'armée, la justice et l'Etat.

Le récit du poète émeut le romancier, mais le laisse incrédule : comment croire que sept juges militaires aient pu condamner un innocent sur la foi d'une douteuse expertise établissant une vague similitude entre l'écriture du capitaine Dreyfus et celle du bordereau sur lequel est basée l'accusation de trahison ? Comment admettre que la conviction des juges ait pu se fonder sur une forfaiture, la consultation d'un dossier secret qui n'a été communiqué ni à l'accusé ni à son avocat ? De surcroît, Zola a d'autres préoccupations. Il a achevé en 1893 la publication des vingt volumes des Rougon-Macquart dont il a voulu faire l'équivalent pour la fin du siècle de ce qu'avait été *la Comédie humaine* de Balzac pour sa première moitié. Depuis, il vise l'Académie française. Et, pour vaincre les réticences de ceux qui accusent le « naturalisme » dont il est le théoricien de ne montrer la vie que sous ses traits les plus noirs et les plus crus, il compte sur le cycle des *Trois Villes*, dont il a publié les deux premiers volumes, *Lourdes* et *Rome*, et dont il prépare le troisième, *Paris*.

« J'accuse »

Toutefois, en dépit de sa volonté de se consacrer à son œuvre, il n'échappera pas à l'engrenage qui vient de se déclencher. De nouvelles visites de Lazare, un entretien avec l'avocat Leblois – qui lui apprend que le colonel Picquart, nommé en 1895 chef du 2e bureau, a constaté le vide du dossier sur lequel Dreyfus a été condamné et a vraisemblablement découvert l'identité du véritable coupable, – enfin un entretien avec le vice-président du Sénat, l'Alsacien Scheurer-Kestner, achèvent de le convaincre qu'une erreur judiciaire a été commise. Sans doute sciemment, parce que l'état-major cherchait moins à découvrir le coupable qu'à livrer un officier juif à l'exécration de l'opinion.

Désormais, Zola est résolu à intervenir : ce qui est en jeu dans l'affaire, ce sont les valeurs fondamentales sur lesquelles est, à ses yeux, fondée la société : la vérité, la justice, les droits de l'homme établis par la Révolution française. Nouveau Voltaire d'une nouvelle affaire Calas, l'écrivain entreprend dans *le Figaro*, en novembre 1897, une campagne pour la révision du procès Dreyfus. Mal lui en prend : la clientèle conservatrice du journal penche plutôt vers le courant antisémite, et, pour éviter des désabonnements, la direction du *Figaro* préfère se passer des services de l'écrivain. C'est en brochures que Zola publiera en décembre 1897 et janvier 1898 ses textes intitulés *Lettres à la jeunesse* et *Lettre à la France*. Mais, en janvier 1898, il se convainc que cette campagne doit prendre un tour plus spectaculaire encore si sa voix veut atteindre l'opinion, seule force capable d'ébranler des institutions décidées à demeurer sourdes à tout ce qui pourrait mettre en cause leur autorité : le 11 janvier, après un simulacre de procès, un conseil de guerre, réuni au Cherche-Midi, a acquitté le commandant Esterhazy, officier corrompu et débauché, et véritable auteur du « bordereau » attribué à Dreyfus.

J'Accuse !

ROUIL.

Le 13 janvier 1898, paraît dans *l'Aurore* une *Lettre à M. Félix Faure, président de la République*, à laquelle Clemenceau, un des rédacteurs du journal, a donné un titre sonore : « J'accuse... », et dans laquelle Emile Zola clame son indignation de l'acquittement d'Esterhazy et démonte l'enchaînement de manœuvres, de préjugés, de forfaitures et de lâchetés qui ont abouti à la condamnation de Dreyfus. La conclusion est un réquisitoire impitoyable contre la justice militaire et ses méthodes, les ministres successifs de la guerre, l'état-major, les bureaux, les experts. Cette fois, le but est atteint. Par la puissance du verbe, avec l'aide de la presse qui joue ici son rôle d'auxiliaire de la démocratie, l'opinion est saisie.

L'émotion qui gagne la population la coupe en deux camps hostiles. D'un côté, les défenseurs de l'armée, soutenus par le pouvoir politique et appuyés par les nationalistes, les catholiques, les antisémites, invoquent l'honneur de l'armée et la raison d'Etat ; de l'autre, autour de Zola, les défenseurs de la vérité et de la justice considèrent que la défense des institutions ne saurait passer par le déni des droits de l'homme, fussent-ils ceux d'un seul individu.

Tel est le véritable enjeu du procès que le gouvernement décide d'intenter à Zola et que le président du conseil Méline annonce à la Chambre dès le 13 janvier, au milieu d'un déferlement de haine et d'injures contre l'écrivain, appuyé par le seul Jaurès, qui affirme – en vain – la nécessité de plier à la loi le pouvoir militaire.

Dialogue de sourds

Déféré en cour d'assises, Zola peut considérer qu'il a gain de cause. Avec l'aide de ses avocats, Me Labori, Albert et Georges Clemenceau, il entend bien rouvrir le procès Dreyfus. C'est précisément pour éviter cette perspective que l'assignation délivrée à Zola par le procureur général ne vise que les passages de « J'accuse » dans lesquels l'écrivain met en cause la décision d'acquittement d'Esterhazy par le conseil de guerre de janvier 1898. Du 7 au 23 février 1898, les audiences se succèdent dans un climat fiévreux, au milieu d'une salle archicomble, envahie par les avocats, curieux d'assister à ce qui apparaît déjà comme le grand procès du XIXe siècle finissant, par des célébrités du Tout-Paris et par des douzaines d'officiers en uniforme venus régler leurs comptes avec cet intellectuel qui a osé les défier.

Zola ne doit pas seulement compter avec une salle hostile. A la sortie de chaque audience, il est bousculé, injurié, menacé par les nationalistes et les antisémites de l'agitateur Jules Guérin : « *A mort Zola ! A bas les juifs ! Vive l'armée !* » Enfin, au long des épuisantes journées d'audience, le romancier peut prendre la mesure de la sourde hostilité dont il est l'objet de la part du président Delegorgue et de l'avocat général Van Cassel, l'un et l'autre serviteurs zélés du pouvoir et qui dissimulent leur dévouement à l'armée (qui paraît parfois conduire les débats), le premier sous une souriante courtoisie, le second sous une apparence de rigueur juridique.

Il reste que le procès est un dialogue de sourds entre la cour, qui entend le restreindre à l'examen de la diffamation contre le conseil de guerre de 1898, et Zola et ses avocats, qui s'efforcent d'amorcer la révision du procès Dreyfus. Lutte épuisante de chaque instant où, par la personnalité des témoins cités, par les questions qui leur sont posées, par les documents versés au dossier, la défense entend démontrer l'inanité des accusations portées contre Dreyfus et l'injustice de sa condamnation, cependant que les témoins sont récusés, les pièces rejetées ou que la voix coupante du président Delagorgue tranche chacune des manœuvres des avocats par un rituel : « *La question ne sera pas posée.* »

Le véritable adversaire

En fait, derrière un président transparent, le véritable adversaire de Zola est l'armée ou plutôt la caste des officiers de carrière qui se veut un Etat dans l'Etat, supérieure aux lois qui ne sauraient s'appliquer à elle, vivant de ses propres règles au sein d'une République qu'elle méprise et entend ignorer. Après avoir tenté de se dérober en s'abritant derrière leurs fonctions ou le secret professionnel, ou les ordres supérieurs, les officiers cités comme témoins se résignent de mauvaise grâce à répondre à la convocation du tribunal. Mais ces comparutions sont émaillées d'incidents, la défense excellant à faire sortir de leurs gonds des officiers habitués à n'avoir face à eux que des subordonnés obéissants et considérant les questions des avocats comme autant d'impertinences insupportables. Si bien que l'affrontement s'achève souvent aux dépens des généraux.

Voici le général Mercier, ancien ministre de la guerre, contraint de reconnaître l'existence du dossier secret. Voici le général Gonse, responsable des services secrets, obligé de s'excuser de ses écarts de langage à l'encontre des avocats. Et, les uns après les autres, tous les protagonistes de l'affaire, incapables de se justifier, en sont réduits pour garder le silence à invoquer le secret d'Etat, ou le secret professionnel ou la vie privée, à l'image du colonel du Paty de Clam, l'instructeur de l'affaire Dreyfus.

« Cannibales ! »

Il reste que, en dépit des points marqués par Zola et ses avocats, le jury, statuant sur l'accusation de diffamation portée contre l'écrivain par l'assignation du gouvernement, le condamne le 23 février 1898 au maximum prévu par la loi : un an d'emprisonnement et 3 000 francs d'amende. Découragé par cette défaite qui semble achever le combat auquel il s'est voué, mortifié par l'explosion de joie venue des milieux militaires et nationalistes, anéanti par le blocage de la révision du procès Dreyfus qui signifie la sentence, le romancier laisse tomber avec dégoût : « *Cannibales !* »

Zola n'en a pas fini pour autant avec la machinerie judiciaire que « J'accuse » a mise en route. Son pourvoi aboutit à l'annulation de l'arrêt du 23 février par la chambre criminelle de la Cour de cassation, qui relève un vice de forme dans l'assignation. Une nouvelle plainte, déposée par le gouvernement, renvoie Zola devant la cour d'assises de Seine-et-Oise. Au terme d'une bataille de procédure conduite par Me Labori, le procès de Versailles ne s'ouvre finalement que le 18 juillet 1898. Il aboutit à la confirmation de l'arrêt du 23 février. La chambre criminelle de la Cour de cassation ayant rejeté le 7 août le nouveau pourvoi de Zola, il ne reste plus au romancier qu'une solution pour éviter l'incarcération : se mettre hors d'atteinte pour que la signification de la condamnation ne puisse le toucher. Dès le 7 août, sur l'insistance de Me Labori et des frères Clemenceau, il gagne Londres en fugitif amer et indigné.

Mais, vaincu dans la bataille juridique immédiate, Zola est en réalité le vainqueur d'un procès en trompe-l'œil. D'abord parce que les irrégularités de l'affaire Dreyfus, révélées au grand jour, mettent en route un processus qui débouche sur la confirmation du fait que la condamnation de Dreyfus a été obtenue au prix de faux documents, rendant dès lors inévitable une révision du procès de 1894. En juin 1899, la Cour de cassation annule le jugement rendu contre Dreyfus. Ensuite, parce que l'appel à l'opinion voulu par le romancier n'est pas demeuré vain. Les républicains de gauche se ressaisissent et, au nom des valeurs léguées par la Révolution française, font bloc contre les champions de la raison d'Etat.

L'arrivée au pouvoir en juin 1899 du « ministère de défense républicaine », dirigé par Waldeck-Rousseau, est la traduction parlementaire de ce retournement. En septembre 1900, le gouvernement gracie Dreyfus, condamné durant l'été 1899 « *avec circonstances atténuantes* » par un conseil de guerre réuni à Rennes et, en décembre 1900, une loi d'amnistie votée par les Chambres met fin à tous les procès engendrés par les péripéties de l'affaire. Amnistié (et mécontent de l'être !), Zola est privé de la victoire juridique qu'il espérait.

Par son appel à l'opinion publique, Zola a su, pratiquement seul, vaincre les institutions liguées contre lui : le pouvoir politique, l'état-major, la justice. Le dernier mot appartient à Me Labori, lançant aux juges de Zola : « *Mais c'est comme si vous vouliez vous placer au milieu d'un torrent pour l'empêcher de couler.* » En plaçant le débat sur le terrain des valeurs de base de la société, le procès Zola sert d'acte fondateur à la République radicale qui naît de son écho.

SERGE BERSTEIN.

Les réhabilitations judiciaires en Union soviétique

Nikolaï Boukharine : le « préféré » du parti, selon Lénine

Tout est déjà dit en ces quelques mots extraits du « Testament », de Lénine. Boukharine *« est légitimement considéré comme le préféré de tout le parti »*. C'était vrai le 25 décembre 1922 lorsque le fondateur du bolchevisme dictait cette note. Vrai en 1927, lorsque le « préféré » était devenu le plus influent des dirigeants. Peut-être vrai encore en 1934, lorsque le dix-septième congrès applaudissait celui qui était pourtant en disgrâce depuis cinq ans. Ce pourrait être à nouveau vrai en cette fin de siècle, maintenant que cinquante ans après sa mise à mort et son rejet dans les « poubelles de l'histoire », les Soviétiques peuvent enfin savoir un peu mieux qui fut Nikolaï Ivanovitch Boukharine.

Il naquit à Moscou le 27 septembre 1888. Comme celui de Lénine, son père était instituteur (il deviendra par la suite inspecteur des impôts en Bessarabie et sera anobli à titre personnel). Le milieu familial n'avait rien de contestaire. On pratiquait la religion orthodoxe. On affichait des convictions traditionalistes avec, de-ci, de-là, des complaisances pour le libéralisme.

Comment passa-t-il de « l'autre côté » de la société ? Nikolaï Boukharine fut sans doute poussé par le souffle révolutionnaire de 1905. L'année suivante, il adhérait au parti bolchevik et, d'entrée, il y jouait un rôle dirigeant : il réussissait à fédérer les groupes des jeunesses moscovites.

Il achevait alors ses études secondaires. En 1907, il s'inscrivit à la faculté de droit ; il voulait se spécialiser dans les sciences économiques : *« Je prétends*, écrivait-il un jour, *qu'un être cultivé ne peut se tenir à l'écart de la politique. »* La politique mangea l'étudiant Boukharine, exclu de l'université avant d'avoir collectionné ses parchemins. C'est ce Boukharine *sans diplôme, mais non sans* bagage intellectuel, qui fut arrêté une première fois en 1909 et partit pour l'exil l'année suivante.

Coopération avec Staline

Il n'avait donc que vingt-deux ans lorsqu'il connut l'errance : en guère plus de six ans, il allait gîter en plusieurs pays : l'Allemagne, la Suisse, la Norvège, le Danemark et les Etats-Unis. Comment allait-il s'intégrer dans le milieu des émigrés bolcheviks ? Plutôt mal que bien. Stephen Cohen, qui a composé la biographie la plus complète du personnage (1), révèle qu'il possédait non seulement la science économique, mais la sociologie et que, contrairement à la plupart des bolcheviks, il étudiait les théories sociales post-marxistes.

En 1913, Lénine charge Staline de fixer la doctrine du parti en matière de nationalités. Très vite, il se rend compte que cette tâche est un peu au-dessus des capacités de celui qu'il qualifie alors de *« merveilleux Géorgien »*. Et qui fait-il venir pour donner un coup de main ? Le jeune Boukharine, beaucoup plus à l'aise dans le maniement des concepts. C'est ainsi que les deux hommes firent connaissance et coopérèrent apparemment sans problème.

On peut pourtant se demander si cet épisode ne fut pas à l'origine d'une jalousie mortelle. Quelques années plus tard, Boukharine remarquait : *« Staline ne supporte pas de ne pas avoir ce qu'un autre possède. C'est quelque chose qu'il ne pardonne jamais. »*

De nouveaux conflits, et pas minimes, allaient éclater entre Lénine et Boukharine presque aussitôt après la révolution. Le fondateur de l'Etat soviétique s'était résigné à faire des concessions, à opérer un recul au moins tactique. Pour ranimer l'économie, il fit appel à la coopération des capitalistes. Et pour sauver le régime, il décida de signer la paix avec l'Allemagne. Boukharine se fit alors le porte-parole des communistes de gauche, une tendance représentée surtout par les jeunes Moscovites, dont il était l'animateur.

La paix avec l'Allemagne ? Pas question pour lui de faire sienne la pensée de Lénine : céder de l'espace pour gagner du temps. Lui voulait que la Russie poursuive la guerre devenue guerre révolutionnaire jusqu'au moment où le prolétariat allemand, seul capable d'assurer la victoire du socialisme, prendrait le relais. Ce fut la première crise sérieuse du régime. Pendant quelques semaines, Boukharine cessa d'exercer ses fonctions officielles. Pourtant, en 1919, il fut élu membre suppléant du premier bureau politique, et devint l'assistant de Zinoviev à la direction du Komintern.

Il allait peu après changer d'orientation. Comment l'inspirateur du communisme de gauche va-t-il devenir la figure de proue des « droitiers » ? L'épreuve dramatique du communisme de guerre fut décisive. Il pense désormais que, pour maintenir la paix civile et permettre le décollage économique, il faut mettre une sourdine à la guerre des classes et faire de la paysannerie une alliée. Les koulaks ? Ce sont des usuriers qui représentent à peine 3 % à 4 % de la population des villages. Développer l'industrie ? Bien sûr, mais en veillant à l'équilibre entre industrie lourde et industrie des biens de consommation. Il va même, en 1925, lancer une formule qui lui sera imputée à crime : *« Enrichissez-vous, accumulez, développez votre économie. »*

Mais, pour l'heure, son influence est à l'apogée. Il est directeur de la *Pravda* (et de la presse centrale du parti). Il anime l'école des professeurs rouges. Il est la personnalité marquante de l'Internationale. Ses conceptions sont partagées par Rykov, chef du gouvernement depuis la mort de Lénine, et par Trotski, chef des syndicats. Il inspire confiance aux techniciens, en général non communistes, dont la coopération est indispensable. Et puis, sitôt après la disparition de Lénine, Staline constitua un triumvirat avec Zinoviev et Kamenev. Cette coalition se casse en 1925. Pas encore suffisamment fort pour régner, Staline forme une sorte de duumvirat avec Boukharine. Cette alliance non plus ne peut durer.

Le début de la crise

Les premiers symptômes de la crise apparurent au début de 1928 lorsque, au bureau politique, les staliniens attaquèrent la « droite » boukharinienne. La bataille qui s'engageait avait pour motif la collectivisation des campagnes et l'industrialisation à marche forcée. Boukharine dominait son adversaire par l'intelligence, le style, la rectitude, le rayonnement. Mais ce n'était pas un bon mécanicien de l'appareil... Dans le combat qui commence, il va perdre peu à peu ses positions tout en gardant ses titres. Provisoirement, car après un violent affrontement — du 30 janvier au 9 février 1929 — au comité central, il est dépouillé de ses fonctions à la tête de la *Pravda*, puis de la direction de l'Internationale. Le 17 novembre de la même année, il va être expulsé du bureau politique.


COLLECTION VIOLLET.

C'est apparemment la défaite irrémédiable. Pourtant, il garde espoir. La « droite » est vaincue, mais Staline n'a pas que des partisans inconditionnels parmi ceux qui l'ont soutenu. Kirov, Ordjnikidze prêchent la modération. Ils font en sorte que Boukharine ait un poste de directeur de recherche au conseil économique supérieur, puis au commissariat à l'industrie lourde. Il reste même membre suppléant du comité central, ce qui lui permettra de remporter quelques succès au dix-septième congrès (1934). Boukharine alors est nommé directeur des *Izvestia*.

La détente ne s'arrête pas brutalement après l'assassinat de Kirov (1er décembre 1934). C'est en 1935 que Boukharine devient membre de la commission de la nouvelle Constitution (il se flatte même d'en avoir rédigé le texte). Mais, dès le mois de décembre 1934, Staline met en place les instruments de la terreur qui lui permettront d'imposer son pouvoir absolu... Tous les anciens compagnons de Lénine, tous les rivaux réels ou potentiels du secrétaire général, tous ceux que rebute le culte de sa personnalité sont destinés à disparaître.

En août 1936, c'est le procès Zinoviev-Kamenev : Boukharine est mis en cause, mais il a encore des défenseurs qui retardent le dénouement. Le 29 février suivant, Staline parvient à ses fins : le comité central donne l'autorisation d'arrêter Boukharine.

La mise à mort

Il sera jugé du 2 au 13 mars 1938 dans la Maison des syndicats à Moscou, et son exécution sera annoncée le 15. A ce procès du *« bloc antisoviétique des droitiers et des trotskistes »*, il a reconnu les « crimes » dont l'accusait le sinistre procureur Vychinsky. Pas tous : il n'a quand même pas voulu admettre que, lors de la conclusion de la paix de Brest-Litovsk, il avait projeté l'assassinat de Lénine... Il a, en outre, pris soin d'insérer dans sa confession, cette remarque qui annule tout le reste : *« L'aveu des accusés est un principe moyenâgeux. »*

Pourquoi a-t-il cédé ? Sans aucun doute pour sauver sa jeune femme et son fils âgé de deux ans. Avant son arrestation, il avait pu dicter à sa femme un ultime message : *« Ma vie se termine. J'incline ma tête sous la hache du bourreau, qui n'est pas celle du prolétariat... J'en appelle à vous, génération future de dirigeants du parti dont une des tâches historiques sera de faire l'autopsie de ce monstrueux nuage de crimes, qui prolifère en cette époque effroyable. »*

Du temps de Khrouchtchev, on put croire que cet appel serait entendu. A diverses reprises, il fut question de réhabiliter Boukharine. Souslov fit échouer les tentatives avec, semble-t-il, le concours de communistes étrangers, comme Maurice Thorez, qui ne voulaient surtout pas évoquer ce passé honteux. Une quinzaine d'années plus tard, une nouvelle campagne de réhabilitation souhaitée par le fils de Boukharine fut lancée par la fondation Bertrand-Russell. Sous Brejnev, elle n'avait aucune chance de succès.

Réhabiliter le « préféré » du parti était pourtant la moindre des choses. Il faudrait même reconnaître que Boukharine est resté à bien des égards le plus influent des successeurs de Lénine.

BERNARD FÉRON.

(1) Stephen Cohen *« Nicolas Boukharine. La vie d'un bolchevik »*. Ed. Maspero. Chez le même éditeur, on trouvera aussi un livre de Yannick Blanc et David Kaisergruber, *l'Affaire Boukharine.*

Une part importante du livre de Boris Nicolaevski, *les Dirigeants soviétiques et la lutte pour le pouvoir* (Ed. Denoël), est inspirée par des conversations que l'auteur eut avec Boukharine lors d'un voyage de ce dernier à Paris en 1936, quelques mois avant son arrestation.

Les dirigeants concernés

Dix des vingt et un condamnés du troisième procès de Moscou en mars 1938 ont été réhabilités par le Cour suprême d'URSS, réunie le 4 février 1988. Ce sont : Nikolaï Boukharine, Alexeï Rykov, Arkadi Rozengolts, Nikolaï Tchernov, Pavel Boulanov, Lev Levin, Ignati Kazakov, V. Maximov-Dikovski, P. Krioutchkov, Christian Rakovski.

Dix autres accusés avaient été pleinement réhabilités pour les mêmes raisons *« auparavant »*, selon le communiqué officiel diffusé vendredi, qui ne précise pas cependant la date de ces dix réhabilitations. Ce sont : Nikolaï Krestinski, G. Grinko, I. Zelenski, V. Ivanov, S. Bessonov, A. Ikramov, F. Khodjaev, V. Charangovitch, P. Zoubarev et D. Pletnev.

Le vingt et unième, Guenrikh Yagoda, ne sera pas réhabilité car *« le procureur général n'a formulé aucun recours le concernant »*.

« L'Humanité » : justice enfin rendue

Sous le titre « Justice enfin rendue », l'organe du PC français écrit notamment samedi 6 février : *« Boukharine, Rykov et d'autres militants sont blanchis des crimes pour lesquels ils furent injustement condamnés. Cela ne signifie pas que toute leur activité soit désormais considérée sans aspérité. Les « taches blanches » ne doivent pas être remplacées par d'autres « taches blanches ». Tous ces hommes doivent être jugés à l'aune de l'histoire. »*

Alexei Rykov : un des précurseurs de la tendance « droitière »

Beaucoup moins prestigieux et connu que Boukharine, Alexei Rykov n'en fut pas moins un dirigeant de premier plan. C'est ainsi qu'il fut en 1924 le premier successeur de Lénine, en héritant de la seule fonction qu'occupait le père de la Révolution : la présidence du conseil des commissaires du peuple (gouvernement). Mais il est vrai que le pouvoir s'était alors déplacé vers le secrétariat du parti, que dirigeait Staline.

Né en 1881 à Saratov, Alexei Rykov manifesta assez vite les tendances « droitières » qui devaient lui coûter la vie en 1938. C'est ainsi que, tout en adhérant à la faction bolchevique dirigée par Lénine, il prêche, dès 1908, la conciliation avec les mencheviks, et qu'il démissionnera brièvement du comité central du parti, aussitôt après la révolution d'octobre 1917, pour protester contre la constitution d'un gouvernement communiste monocolore.

C'est aussi pour s'opposer aux tendances « gauchistes » de Trotski et Zinoviev qu'il appuie Staline dans la première partie de la lutte pour le pouvoir. Devenu membre titulaire du politburo en avril 1922, puis chef du gouvernement en avril 1924, il connaît la disgrâce en décembre 1930, en même temps que les autres « droitiers » Boukharine et Tomski. Avant son arrestation en février 1937, il avait végété jusqu'en 1936 aux fonctions mineures de ministre des postes et de membre suppléant du comité central.

Parmi les autres victimes du procès de 1938 réhabilitées, signalons encore Nikolaï Krestinski, qui, après avoir été commissaire du peuple aux finances, fut l'un des tout premiers secrétaires du parti et l'un des cinq membres du premier politburo officiellement constitué, en mars 1919. Deux ans plus tard toutefois, Krestinski était envoyé en Allemagne comme premier représentant officiel du régime bolchevik. Arrêté en mai 1937, Krestinski était resté jusqu'au début de la même année vice-ministre des affaires étrangères.

Christian Rakovski était également dans la diplomatie, puisqu'il fut l'un des premiers ambassadeurs à Londres (1923-1925) et à Paris (1925-1927). Bien qu'exclu deux fois du parti, notamment pour trotskisme dès 1927, il avait été relativement épargné au procès de 1938 avec une condamnation « seulement » à vingt-cinq ans de prison.

Guenrikh Iagoda : l'épurateur épuré

Le seul accusé dont la condamnation n'est pas révisée est Guenrikh Iagoda, qui, en tant que commissaire du peuple aux affaires intérieures, autrement dit chef du redoutable NKVD, avait dirigé les épurations déjà très importantes conduites entre 1934 et 1936. Auparavant, à partir de 1930, Iagoda avait dirigé la « direction principale des camps », le non moins fameux Goulag.

Ecarté de la direction de la police en septembre 1936 au profit de Ejov, Iagoda avait d'abord succédé à Rykov au poste de ministre des postes, avant d'être arrêté en avril 1937.

MICHEL TATU.

Les éventuelles réhabilitations politiques sont « en cours d'examen »

déclare-t-on à Moscou

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Nilolaï Boukharine et ses dix-neuf compagnons du troisième et dernier procès de Moscou, en mars 1938 — le cas du vingt et unième, Guenrikh Yagoda, bourreau tombé à son tour dans le piège, n'a même pas été examiné — ont été réhabilités juridiquement, et la question de leur réhabilitation politique est *« en cours d'examen »*, a précisé, vendredi soir 5 février, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, au cours d'une conférence de presse spécialement convoquée pour l'occasion.

La Cour suprême de l'URSS a ainsi lavé officiellement les vingt condamnés du *« bloc de droite trotskiste antisoviétique »* des accusations de conspiration dans le but de renverser l'Etat soviétique, de collaboration avec des services de renseignement étrangers, de sabotage et de terrorisme. Le verdict du collège militaire de la Cour suprême de mars 1938 a été cassé. Cette décision de la Cour suprême, qui précise que l'instruction du procès avait été accompagnée de *« grossières violations de la légalité socialiste »*, de *« falsifications »* et d'*« aveux obtenus par des méthodes illégales »*, a été lue à la télévision vendredi soir et publiée samedi à la « une » de la *Pravda.*

Les accusés du procès de mars 1938 étaient tous membres du parti, et leur éventuelle réhabilitation politique consisterait donc en une réintégration posthume au sein du PCUS. M. Guerassimov s'est refusé à fournir la moindre indication à ce sujet, se bornant à répéter que l'affaire était à l'examen et qu'il appartenait à la commission de contrôle du parti d'en décider. *« Ce n'est pas facile »*, a-t-il ajouté.

De même, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a refusé une fois de plus de révéler la composition de la commission du Politburo chargée d'examiner les affaires liées à la terreur stalinienne. *« Tout ce que je puis dire, c'est qu'elle est d'un niveau très élevé »*, a-t-il dit, et qu'*« aujourd'hui je me suis entretenu avec son président. »* Selon certaines sources à Moscou, le président ne serait autre que le secrétaire général du parti, M. Mikhail Gorbatchev.

Le rôle de cette commission, créée l'automne dernier, serait, d'après les indications fournies par M. Guerassimov, de demander au procureur général de l'URSS de reprendre certains dossiers et de formuler un recours en réhabilitation devant la Cour suprême. Celle-ci décide ensuite des réhabilitations, son président allant rendre compte à la commission du Politburo, avant que la décision ne soit annoncée publiquement. Pour sa part, la famille de Boukharine a été informée des réhabilitations jeudi soir par la Cour suprême, qui s'était réunie le jour même. *« Nous assistons à un acte grand et noble »*, a affirmé M. Guerassimov. *« Malheureusement, nous ne pouvons pas rendre ces hommes à leur famille*, mais *c'est une grande satisfaction morale pour le nom de ces gens. Telle est notre difficile histoire. Le processus ne fait que commencer ; il continuera. La commission poursuit ses travaux. »*

Aucune date n'a cependant été fixée pour l'examen des dossiers des victimes du second procès de Moscou, à l'issue duquel furent éliminés en janvier 1937 dix-sept révolutionnaires, dont Piatakov et Radek. Ce n'est sans doute pas par hasard en effet que Boukharine et les condamnés du troisième procès sont réhabilités les premiers. Au second procès : M. Gorbatchev lui-même avait porté une appréciation très nuancée de Boukharine dans son grand discours prononcé le 2 novembre dernier à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la révolution, tout en prononçant une condamnation virulente de Trotski.

Le second procès, estiment les historiens, est plus délicat à examiner, car il concerne essentiellement des trotskistes. Le premier, au cours duquel Zinoviev et Kamenev et quatorze autres furent condamnés en août 1936, est encore plus complexe.

Et Trotski ? *« Son nom n'a pas été évoqué »*, a répondu M. Guerassimov, ajoutant cependant *« pas tout tout de suite »*.

SYLVIE KAUFFMANN.

Quand les staliniens ont la fièvre

La réhabilitation de Boukharine n'a pas dû faire que des heureux en URSS, si l'on en juge par cette lettre d'un certain A. Arbouzov, vivant à Moscou, adressée à *Ogoniok* et publiée par cet hebdomadaire soviétique dans son dernier numéro de janvier.

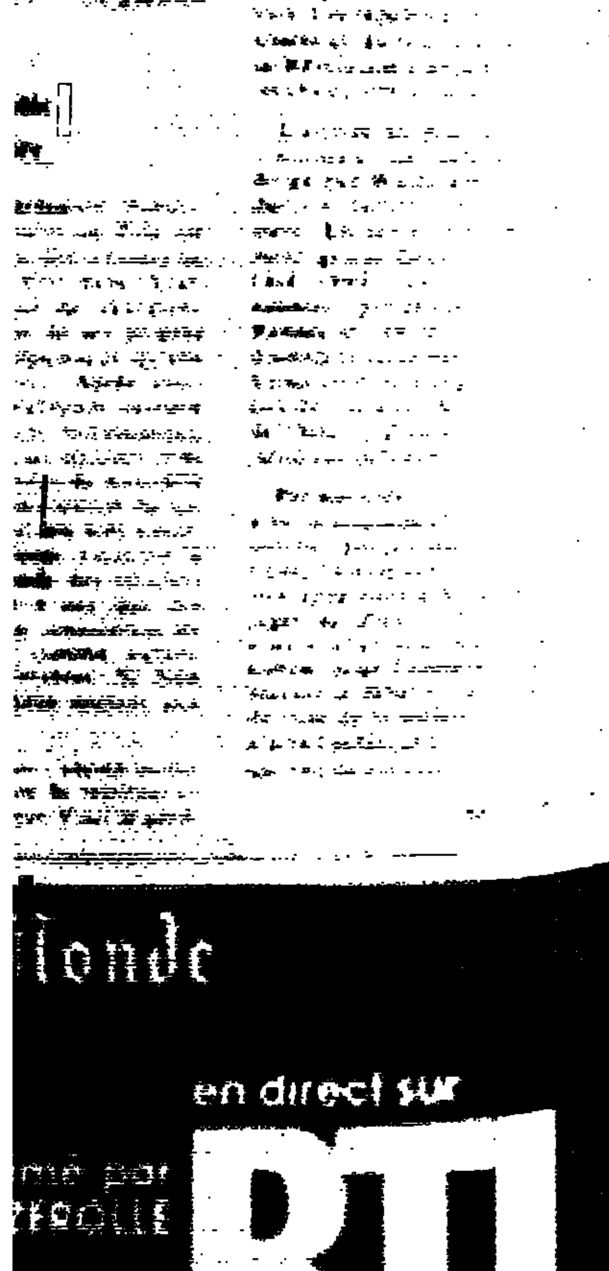
Relevant qu'*Ogoniok* avait donné précédemment la parole à la veuve de Boukharine, ce lecteur écrit : *« Je ne puis décrire le sentiment d'indignation qui s'est emparé de moi. Je suis littéralement saisi de tremblements, comme si j'avais la fièvre. J'ai perdu la santé à la suite d'une encéphalite précisément à cause de déchets tels que cet espion Boukharine et sa femme, que j'ai surveillés pendant cinq ans dans le système de Dalstroï (1). Et voilà que maintenant vous les présentez comme des anges !* [...] *J'en suis venu à la conclusion que votre magazine est antisoviétique et je ne le lirai plus. Mais sachez que la justice vous trouvera vous aussi ! »*

(1) Une subdivision du goulag, chargée des travaux de construction en Extrême-Orient.

● **La remise du prix Adolphe-Bentinck.** — Sir Geoffroy Howe, ministre britannique des affaires étrangères, présidera, le 10 février, à Londres, la cérémonie au cours de laquelle le prix Adolphe-Bentinck (décerné à la mémoire de l'ancien diplomate néerlandais) sera remis, pour 1987, à Sir Michael Butler, pour son livre *Europe, plus qu'un continent*, et pour le rôle qu'il a joué en faveur de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la communauté européenne.

● **TURQUIE : vingt militants kurdes condamnés à mort.** — Un tribunal militaire a condamné à mort le 6 février vingt militants kurdes. Ils appartiennent au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste), principale organisation armée kurde en lutte contre Ankara et très active dans les provinces de l'Anatolie orientale. Ils étaient accusés d'avoir fondé une organisation illégale visant à instaurer un Etat kurde en territoire turc et d'avoir participé à une centaine d'assassinats et actions armées dans le sud-est du pays. — *(AFP.)*

● **URSS : près de cinquante accidents de chemin de fer en trois mois.** — Quarante-huit déraillements de trains et autres accidents ferroviaires se sont produits en Union soviétique au cours du dernier trimestre de 1987. Selon la *Pravda* du vendredi 5 février, des dizaines de personnes ont péri dans ces accidents. Le laisser-aller régnant parmi les employés des chemins de fer est la principale cause de ces catastrophes, selon la presse. Le dernier déraillement en date remonte au début de la semaine à Iaroslav, à 300 kilomètres au nord-est de Moscou, où trois mille personnes ont dû être évacuées, une fuite s'étant déclarée dans un wagon-citerne contenant un produit hautement toxique. Une trentaine de personnes contaminées avaient dû être hospitalisées. — *(AFP.)*



Europe

URSS : les conclusions de la commission « ad hoc »

Les Tatars ne pourront pas retourner vivre en Crimée

MOSCOU
de notre correspondante

La presse soviétique a publié, le vendredi 5 février, les conclusions d'une réunion de la commission créée en juillet dernier pour examiner les revendications des Tatars de Crimée, sous la présidence du chef de l'Etat, M. Andreï Gromyko. Ces conclusions, bien que présentées de manière confuse et ambiguë, laissent apparaître que les autorités ne cèdent en rien à la principale demande des Tatars, celle de pouvoir retourner vivre en tant que nation en Crimée dont ils furent déportés en masse le 18 mai 1944, sur ordre de Staline, pour *« collaboration avec les nazis »*.

Le communiqué officiel met surtout l'accent sur les efforts entrepris en matière culturelle et linguistique à l'égard des Tatars, dont la majorité vivent depuis 1944 en Ouzbékistan et au Kazakhstan. *« Des mesures ont été prises*, assure la *Pravda, pour améliorer les conditions d'étude de la langue tatare. La demande de journaux et de livres en langue tatare est mieux satisfaite. »* On s'occupe de *« promouvoir la culture et les arts parmi les Tatars de Crimée »*.

La formule utilisée, en revanche, à propos du *« redressement de la situation de l'emploi des Tatars et des obstacles injustifiés à leur changement de résidence »* est un modèle de jargon bureaucratique incompréhensible. Le texte se réfère, sans en fournir la teneur, à des précisions du conseil des ministres sur l'enregistrement des gens *« de toutes nationalités »* (de l'URSS) arrivant en Crimée pour s'y installer définitivement. Il semble donc que les autorités s'en tiennent à la pratique déjà existante qui consiste à permettre à certaines familles, au compte-gouttes, de retourner vivre en Crimée, sur les bords de la mer Noire. Il semble surtout que les Tatars ne conserveront aucun traitement de faveur, puisque le texte spécifie bien que les mesures du conseil des ministres s'appliquent aux arrivants quelle que soit leur nationalité, donc aussi bien Tatars qu'Ukrainiens ou Géorgiens.

La commission aurait reçu de nombreuses lettres et messages lui faisant part des suggestions du public. Le contenu de ces lettres *« témoigne de la nécessité d'intensifier l'éducation internationaliste et patriotique de la population ainsi que les relations entre groupes ethniques »*. Ce commentaire, lourd de sens, fait vraisemblablement allusion à l'hostilité de différents peuples d'Union soviétique à l'égard des Tatars de Crimée, un argument déjà utilisé l'été dernier pour isoler les Tatars de la population moscovite lorsqu'ils étaient venus manifester dans la capitale.

Le moment choisi pour la diffusion de ce communiqué suscite quelques interrogations : la date de la réunion n'est pas précisée, et M. Gromyko se trouvait d'ailleurs, ces jours-ci, en voyage officiel en Lituanie. La publication des conclusions de la commission coïncide, en outre, avec une période d'effervescence chez les Tatars, dont deux mille ont notamment manifesté le 24 janvier, selon une source dissidente, dans une ville de Crimée, Belogorsk, pour protester contre l'expulsion d'un des leurs qui avait tenté de revenir vivre sur la terre de ses ancêtres. Exemple sans doute *« d'obstacle injustifié au changement de résidence »*, sa maison avait été détruite par les autorités locales.

S. K.

RDA

Trois militants des droits de l'homme ont été libérés et expulsés vers la RFA

Trois dissidents est-allemands, M. Ralf Hirsch, M. Wolfgang Templin et son épouse Regina Templin, arrêtés en janvier dernier et accusés de *« haute trahison »* ont été libérés et autorisés à gagner la RFA, a annoncé le vendredi 5 février l'agence de presse est-allemande ADN.

M. Hirsch était un collaborateur de l'Eglise protestante de Berlin-Est et M. et Mme Templin étaient des militants connus de l'Initiative pour la paix et les droits de l'homme. M. Hirsch a déclaré qu'il était expulsé contre sa volonté et affirmé que les autorités est-allemandes lui avaient donné le choix entre quitter le pays ou purger une peine de neuf années de prison.

Mardi dernier déjà, deux autres dissidents, le chanteur Stephan Krawczyk et son épouse Freya Klier, étaient arrivés en République fédérale. Ils avaient déclaré, eux aussi, ne pas avoir quitté la RDA de leur plein gré.

Selon les milieux protestants de Berlin-Est, tous les militants pacifistes et de défense des droits de l'homme arrêtés en janvier dernier et qui sont toujours en prison pourraient être rapidement libérés. Selon certaines informations, Mme Bärbel Bohley et M. Werner Fischer, deux autres pacifistes arrêtés en janvier, après la manifestation à la mémoire de Rosa Luxemburg et de Karl Liebknecht, seraient déjà arrivés en RFA et auraient conservé leur passeport est-allemands. Cette pratique prévoit que – sans être déchus de leur nationalité – ils ne peuvent pas retourner pendant un certain temps en RDA. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE

Le gouvernement de M. Giovanni Goria a remporté la bataille du budget

ROME
de notre correspondant

La Chambre des députés a approuvé, le vendredi 5 février, le projet de budget pour 1988. Obtenu au terme d'un épuisant marathon de cinq mois, ce résultat, qui devra encore être confirmé par le Sénat, est resté incertain jusqu'au dernier moment. Une dizaine de fois en effet, sur des articles fort important des « francs-tireurs » de la majorité avaient, ces trois dernières semaines, massacré le texte proposé par le gouvernement du démocrate-chrétien Giovanni Goria. Celui-ci avait dû, à cinq reprises, poser la question de confiance – imposant ainsi un scrutin public, seul apte à déjouer les embuscades.

L'impasse budgétaire, déjà considérable (12 % environ du PIB), ressort alourdie de ces discussions d'environ 3 %, selon les calculs du président de la commission du budget de la Chambre, M. Cirino Pomicino. Mais, surtout, le gouvernement sort meurtri de l'aventure. Selon toute vraisemblance, le président du conseil n'a dû la docilité de sa majorité, sur une question aussi importante que l'approbation du budget annuel, qu'à la promesse, formulée devant le chef de l'Etat, de n'ouvrir la crise qu'après le vote définitif de la « Finanziania ». En toute certitude, un *« débat d'éclaircissement »* de la situation a été solennellement promis par M. Goria. Il aura lieu avant la fin de ce mois, selon toute probabilité.

Le blocage politique apparaît tel cependant que le départ de l'actuel équipe n'est pas certain, au moins jusqu'au congrès de la démocratie chrétienne (DC), à la fin avril. Une entente substantielle entre les deux principaux leaders de l'actuelle alliance, M. De Mita pour la DC et M. Craxi, pour le Parti socialiste, paraît en effet au moins aussi improbable qu'au lendemain des législatives de juin dernier – non seulement sur la brûlante question d'une réforme des institutions, mais aussi sur celle, plus terre à terre, du programme politique, économique et diplomatique pour l'Italie. Dès lors, des voix se font entendre en faveur de solutions plus drastiques. Ainsi, M. Giorgio La Malfa, secrétaire du petit mais toujours influent Parti républicain, vient-il de faire savoir qu'il ne voyait plus d'obstacles à ce que sa formation participe à un gouvernement où figureraient aussi les communistes (1). Par ailleurs, l'hypothèse, en cas de persistance de l'actuel marasme, d'une dissolution du Parlement, élu il y a moins de huit mois, a également été agitée.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) L'actuelle majorité comprend, outre la démocratie chrétienne, le Parti socialiste et les républicains, les petits partis social-démocrate et libéral.

Le passé du président autrichien

Les autorités yougoslaves ne souhaitent pas se mêler de l'affaire Waldheim

La télévision yougoslave a annoncé, vendredi 5 février, pendant le journal du soir, qu'elle ne montrerait pas l'original du document dont l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* a publié une copie la semaine dernière, et selon lequel M. Kurt Waldheim aurait ordonné en 1942 la déportation de quatre mille civils yougoslaves. L'historien Dusan Planca, qui affirme avoir découvert ce document, avait déclaré il y a quelques jours qu'il rechercherait l'original pour le produire au cours d'un documentaire télévisé dimanche.

Cette annonce de la télévision yougoslave est intervenue quelques heures après que le gouvernement eut fait savoir qu'il ne répondrait pas immédiatement à la requête présentée par la commission internationale d'historiens chargée de faire la lumière sur le passé de M. Waldheim, qui souhaitait avoir accès à l'original au plus vite. Les autorités de Belgrade, soucieuses de préserver leurs bonnes relations avec Vienne, ont toujours estimé que l'affaire Waldheim était purement autrichienne et que la Yougoslavie n'avait pas à s'en mêler. Leur silence a été critiqué vendredi par plusieurs organes de la presse yougoslave, l'un d'entre eux le qualifiant même d'*« inacceptable »*.

A Vienne, l'un des membres de la commission internationale d'historiens, M. Manfred Messerschmidt (RFA), a déclaré, vendredi, que le rapport de cette commission ne serait peut-être pas remis comme prévu au gouvernement autrichien lundi 8 février. La publication du document yougoslave par *Der Spiegel* a *« créé une situation nouvelle... Toutes les parties savent maintenant que le travail de la commission ne serait pas complet »*, a-t-il dit. Quant au chancelier Vranitsky, qui se trouvait à Paris, il s'est contenté de déclarer qu'il adresserait une copie du rapport de la commission à M. Kurt Waldheim, et qu'il n'était pas question qu'il réclame la démission du président. *« La seule personne qui puisse changer le cours de sa présidence, c'est le président lui-même »*, a-t-il déclaré.

Des documents relatifs au passé du président continuent de sortir. Ainsi le *New Yord Times* a-t-il publié, le samedi 6 février, une lettre découverte dans les archives allemandes par l'historien américain Robert Herzstein, portant le W que le lieutenant Waldheim utilisait comme signature et qui prouverait qu'il était au courant des représailles nazies contre les civils en Grèce en 1944. L'auteur de cette lettre critique, au demeurant, ces opérations de représailles pour leur manque d'efficacité.

Proche-Orient

LIBAN

L'ASALA dément être impliquée dans l'assassinat de Jacques Merrin

Beyrouth *(AFP)*. – La justice libanaise a poursuivi, vendredi 5 février, son enquête sur l'assassinat, mardi dernier, à Beyrouth-Est, d'un agent secret français, Jacques Merrin. Selon une source proche de l'instruction conduite par le juge Georges Ghantous : *« Merrin s'occupait de terrorisme et venait souvent à la Sûreté générale* (libanaise) *pour un échange d'informations dans ce domaine. »* Le jour de sa mort, l'agent français était arrivé à midi au siège de la Sûreté, dans le secteur chrétien de la capitale libanaise, et en était ressorti une demi-heure plus tard. *« Il n'a pas pu rencontrer M. Jamil Nehmé, directeur général de la Sûreté générale, ni M. Wajih Kikano, haut responsable de cet établissement »*, a-t-on affirmé. Des sources diplomatiques occidentales avaient affirmé à l'AFP, mercredi, que Merrin avait rencontré M. Kikano.

Par ailleurs, l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) a démenti, dans un communiqué à Beyrouth, être impliquée dans cet assassinat. L'organisation clandestine affirme *« être prête à frapper partout dans le monde les intérêts des régimes impérialistes et réactionnaires (...) Nous possédons assez de courage pour proclamer la responsabilité de toutes les opérations que nous menons, quels qu'en soient les résultats »*. Ce démenti répond au Mouvement du 9 mai, dirigé par M. Elie Hobeika, ancien chef prosyrien de la milice chrétienne des Forces libanaises, aujourd'hui dirigé par M. Samir Geagea, qui avait affirmé que Jacques Merrin *« enquêtait sur les activités de l'ASALA (...) qui est impliquée dans les attentats antifrançais, notamment ceux qui ont coûté la vie au colonel Gouttière, à deux gendarmes* [au mois d'octobre dernier] *et à un ingénieur français* [en novembre] ».

هكذا من الأصل

Proche-Orient

LIBAN

L'enlèvement des deux fonctionnaires de l'UNRWA pourrait être lié à la « guerre des camps »

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Vingt-quatre heures après l'enlèvement, vendredi 5 février, au sud de Saïda (chef-lieu du Liban du sud), de deux fonctionnaires de l'Office des Nations unies pour le secours aux réfugiés de Palestine (UNRWA), le Suédois Jan Stening et le Norvégien William Jorgensen (*le Monde* du 6 février), le mystère demeure sur les commanditaires de ce nouvel acte de terrorisme qui vise une des institutions privilégiées d'aide aux Palestiniens. Les deux hommes, coordonnateurs des projets de l'UNRWA au Liban du sud qui résidaient à Tyr depuis le printemps 1987, se rendaient à Beyrouth par la route côtière.

Leur enlèvement a eu lieu dans une zone de quasi-no man's land entre le dernier barrage de la milice chiite Amal et le premier de l'Organisation populaire nassérienne du leader sunnite de Saïda, M. Moustapha Saad. C'est aussi une région d'accès pour les Palestiniens dont le camp d'Ain-Héloué (cent mille habitants) est très proche. M. Moustapha Saad a cependant tenu à affirmer que cette portion de route bordée d'orangeraies n'était pas sous son contrôle, ce que conteste l'UNRWA.

Ce double enlèvement porte à vingt le nombre d'étrangers détenus en otage au Liban. M. Per Olof Hallquist, directeur des opérations de l'UNRWA au Liban, a menacé de retirer du pays les quatorze étrangers employés par son organisation si MM. Stening et Jorgensen n'étaient pas *« libérés rapidement »*.

Un journaliste britannique travaillant pour l'UNRWA avait été enlevé le 27 mars 1985 à l'entrée de Beyrouth et sa mort par pendaison fut annoncée le 17 avril 1986, au lendemain du raid américain contre la Libye, par l'Organisation des révolutionnaires musulmans socialistes, qui avait revendiqué son rapt. Aucune preuve tangible de cet assassinat n'a cependant été donnée. A cette époque, le nom du groupe d'Abou Nidal avait été avancé comme un des exécutants possibles de cet enlèvement. Cette fois encore, le Fath-Conseil révolutionnaire a été mis en cause par le chef d'une milice locale qui a accusé *« des Palestiniens qui seraient des gens d'Abou Nidal »*. Le Fath-CR a nié toute implication dans cet acte.

Depuis le début de la « guerre des camps », en mars 1985, de nombreux fonctionnaires locaux de l'UNRWA, essentiellement des Palestiniens, ont fait l'objet d'assassinats, d'enlèvements ou de brimades, mais c'est la première fois que des fonctionnaires internationaux sont visés de cette façon.

278 609 réfugiés palestiniens du Liban sont enregistrés à l'UNRWA, dont 134 000 vivent dans 13 camps. L'UNRWA assure au Liban, dans 82 écoles qui emploient plus de 1 300 enseignants, la scolarisation de 34 000 enfants, et dispense des soins à 235 000 personnes.

Les activités de l'UNRWA sont-elles jugées par certains trop bénéfiques pour les Palestiniens ? Ces enlèvements sont-ils un avertissement qui viserait l'autorité de M. Moustapha Saad et ses rapports avec les Palestiniens ? Autant de questions qui tendent à prouver que la levée du siège des camps n'a pas mis un terme au problème fondamental de la présence palestinienne au Liban.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **Une bombe de forte puissance désamorcée à Beyrouth-Est.** — Un artificier de l'armée a désamorcé dans la nuit du vendredi 5 au samedi 6 février un puissant engin explosif près d'un bureau d'Air France à Beyrouth-Est (secteur chrétien), a déclaré la police. La charge, dont la puissance était de 40 kg, était placée dans une Peugeot bleue garée devant un comptoir d'Air France, dans le quartier de Djal-el-Deeb.

A la suite de la tentative de lynchage d'un des leurs

Des colons de Cisjordanie organisent des expéditions punitives anti-arabes

Une tentative de lynchage d'un colon israélien, jeudi soir 4 février, près de Ramalla, en Cisjordanie, a provoqué des exactions anti-arabes de la part des colons de Cisjordanie, qui ont elles-mêmes suscité de violentes contre-manifestations palestiniennes vendredi.

Meshulan Moskovitz, un résident d'Ofra, l'une des plus anciennes colonies israéliennes de Cisjordanie, à une dizaine de kilomètres de Ramalla, a été attaqué à coups de pierres, alors qu'il traversait en voiture le village arabe tout proche de Kafr-Malik. Forcé de stopper, il a tiré en l'air pour se dégager. Mais des Palestiniens se sont jetés sur lui et ont voulu le lyncher. Son passager réussit de justesse à le faire rentrer dans la voiture et à prendre la fuite.

Dès la nuit tombée, les colons de la région d'Hébron et de Halhul, à une trentaine de kilomètres au sud de Jérusalem, organisèrent des expéditions punitives anti-arabes, brisant des vitres et mettant le feu à plusieurs dizaines de voitures appartenant à des Arabes. Vendredi, le Goush Emounim, mouvement religieux ultra-nationaliste, réclamait la destruction pure et simple du village de Kafr-Malik.

Le rapatriement d'exilés

De violentes contre-manifestations palestiniennes ont eu lieu vendredi à Hébron, Halhul et au camp de réfugiés d'Arroub, entre Hébron et Bethléem, où un jeune manifestant a été blessé par balles. La nervosité de la troupe était telle que, à Hébron, un soldat a cassé l'appareil du photographe de l'AFP et que, à Halhul, un lieutenant-colonel a menacé de tirer sur le photographe de *Newsweek*, ce qui a entraîné un pugilat entre photographes et militaires. D'autres manifestations ont eu lieu vendredi, jour férié pour les musulmans, à la sortie des mosquées, à Jérusalem, Ramalla, Hébron et Doura, en Cisjordanie, et dans la bande de Gaza.

M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, a demandé au secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, ainsi qu'aux organisations humanitaires et des droits de l'homme d'assurer la *« protection »* du bateau qui devait rapatrier, mardi prochain, en Israël, une centaine d'exilés palestiniens.

Ces Palestiniens projetaient de retourner chez eux, accompagnés de quelque quatre cent cinquante personnalités et journalistes, à bord d'un bateau qui devait quitter Le Pirée le 10 février et faire route vers le port israélien de Haïfa. Un porte-parole de la compagnie maltaise Afroessa Line, propriétaire du navire *Silver-Paloma*, initialement affrété par l'OLP pour cette opération, a annoncé, jeudi à Athènes, l'annulation de ce voyage.

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, avait demandé, mardi dernier, à son homologue grec, M. Andréas Papoulias, de s'opposer à cette opération, considérée par Jérusalem comme un *« encouragement à la poursuite des troubles »*. — *(AFP.)*

Amériques

PANAMA : l'inculpation du général Noriega par la justice américaine

Une bombe à retardement...

WASHINGTON
de notre correspondant

Deux tribunaux fédéraux américains ont formellement inculpé, vendredi 5 février, le général Manuel Noriega, chef des forces armées et homme fort du Panama, pour trafic de drogue. Le tribunal de Miami l'accuse d'avoir touché la bagatelle de 4,6 millions de dollars de pots-de-vin de la part des producteurs colombiens du « cartel de Medellin » pour faciliter l'acheminement vers les Etats-Unis d'énormes quantités de cocaïne. Quant au tribunal de Tampa, également en Floride, il lui reproche d'avoir empoché un peu plus de 1 million de dollars dans le trafic de la marijuana.

La réputation de ce général, au visage grêlé, au regard vitreux, n'est plus à faire. Bien d'autres soupçons pèsent sur lui : son prédécesseur à la tête de l'armée panaméenne, le général Paredes, vient de l'accuser publiquement d'avoir fait assassiner son fils, Ruben Paredes. L'inculpation aux Etats-Unis du général Noriega est un événement des plus sérieux : c'est la première fois que la justice américaine s'attaque ainsi à un dirigeant étranger, qui plus est à l'homme fort d'un pays d'une importance majeure pour les intérêts stratégiques des Etats-Unis. L'acte d'accusation du tribunal de Miami met aussi gravement en cause Fidel Castro, mais le numéro un cubain n'est pas poursuivi, pour insuffisance de preuves.

En principe, M. Noriega risque cent quarante-cinq années de prison et quelques millions de dollars d'amende, mais là n'est pas le problème : les conventions d'extradition entre Panama et les Etats-Unis ne concernent pas les citoyens des deux pays eux-mêmes. En revanche, cette inculpation rend impossible l'une des solutions imaginées pour débarrasser Panama du personnage : qu'il abandonne volontairement le pouvoir et opte pour une retraite tranquille aux Etats-Unis — une variante, en somme, de la solution Marcos aux Philippines.

La mise en accusation de M. Noriega intervient peu de temps après l'échec des efforts déployés par l'un de ses anciens proches, M. José Blandon, devenu consul du Panama à New-York avant d'être révoqué par son patron, et qui avait précisément essayé de convaincre le général Noriega de quitter le pouvoir. Depuis, M. Blandon, qui lui-même n'est sans doute pas exactement un enfant de chœur et nourrit toujours des ambitions politiques au Panama, a commencé à « parler » (il se trouve sous la protection des autorités américaines et devrait témoigner devant le tribunal de Miami).

Ce sont surtout les révélations de M. Blandon concernant les rapports entre l'homme fort panaméen et le colonel Olivier North, « héros » de l'« Irangate », qui ont fait les gros titres de la presse américaine. Noriega aurait proposé au colonel North diverses opérations *« tordues »* : sabotages, mise en scène de saisie d'armes destinées aux rebelles du Salvador, entraînement à Panama de combattants de la Contra. Le colonel North (limogé depuis par le président Reagan) aurait repoussé les suggestions les plus compromettantes, comme les assassinats, mais en aurait accepté d'autres.

Agent double

Cependant, bien plus qu'un serviteur de l'administration Reagan, le général Noriega apparaît comme un homme qui a admirablement su se servir, pour son propre profit, de ses relations avec les services américains aussi bien qu'avec les services cubains, jouant les agents doubles et sachant lâcher à l'occasion du lest : il a ainsi rendu d'appréciables services non seulement à la CIA, mais aussi... à l'Agence fédérale de lutte contre la drogue, puisqu'il n'a pas hésité à lui livrer certains trafiquants, se trouvant du même coup à l'origine des plus grandes saisies de narcotiques jamais opérées par l'agence.

Selon les membres d'une commission du Sénat qui se sont penchés de près sur ses agissements, ses rapports avec la CIA remontent à quinze ou vingt ans — soit bien avant l'entrée en scène de l'administration Reagan : les fonctions de chef du renseignement militaire, qu'il occupait jusqu'en 1983, le prédisposaient d'ailleurs naturellement à une telle collaboration.

Pourquoi le gouvernement Reagan a-t-il mis si longtemps avant de se décider à rompre avec ce sinistre individu ? Les pressions de la CIA et du Pentagone, préoccupé par l'avenir du canal, qui doit revenir sous contrôle panaméen avant la fin du siècle, ont joué en sa faveur. Il y aurait aussi un autre élément d'explication, fourni par un membre de la commission d'enquête, le sénateur d'Amato : *« Toute administration américaine, celle-là comme les précédentes, hésite beaucoup à croiser le fer avec des dirigeants en place qui ne leur causent pas trop d'ennuis, de peur de déstabiliser la situation et de déboucher sur l'inconnu. »*

Le risque était particulièrement grand avec un homme aussi retors que Noriega. Son inculpation fait figure de bombe à retardement car, expliquent ceux qui le connaissent, il n'hésitera ni à déballer beaucoup de linge sale ni à s'allier avec les pires ennemis des Etats-Unis dans l'espoir de sauver sa chemise.

Depuis que Washington a clairement marqué son intention d'en finir et a supprimé toute son aide à Panama, l'an dernier, M. Noriega s'est largement employé à faire vibrer la corde nationaliste et *« anti-impérialiste »*. Et sa première réaction, après l'annonce de son inculpation, a été en tous points conforme à ce qu'on pouvait attendre : si Washington s'en prend à lui, a-t-il déclaré, c'est pour discréditer *« tous les dirigeants latino-américains aux idées progressistes... »*

JAN KRAUZE.

● **ARGENTINE : le lieutenant-colonel Aldo Rico rayé des cadres.** — Le lieutenant-colonel Aldo Rico, chef déclaré des rébellions militaires qui ont secoué l'Argentine en avril 1987 puis en janvier dernier, a été officiellement rayé des cadres de l'armée, vendredi 5 février. Il n'en demeure pas moins exclusivement poursuivi par la justice militaire pour les « mutineries » — selon l'accusation officielle — dont il est présumé coupable. — *(AFP.)*

● **NICARAGUA : démission d'un chef de la Contra.** — Un des principaux dirigeants de la rébellion antisandiniste, M. Alfonso Robelo, a annoncé, le vendredi 5 février, qu'il entendait démissionner de la direction de la Contra, mais pas de la résistance. M. Robelo, en exil au Costa-Rica, a expliqué que la principale raison de sa démission était la décision du président Oscar Arias de lui retirer son permis de séjour s'il continuait d'appuyer la résistance armée au gouvernement de Managua. — *(Reuter.)*

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le président Botha annonce des privatisations et une réduction des dépenses publiques

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le président Pieter Botha, en ouvrant, le vendredi 5 février au Cap, la session parlementaire, a annoncé d'importantes mesures économiques qui bouleverseront dans de nombreux domaines des secteurs existants. Un discours largement orienté vers le libéralisme et la réduction des dépenses publiques qui, paradoxalement, a été prononcé dans une enceinte entièrement neuve symbolisant *« les efforts vers un gouvernement de civilisation et d'ordre »*, selon le chef de l'Etat.

Les *« ajustements drastiques »* que M. Botha juge nécessaires ont déjà eu de premières applications engendrant *« un meilleur climat pour la croissance »*. Celle-ci devait atteindre plus de 2 % en 1987, alors qu'elle était inférieure à 1 % ou négative les années précédentes. Ces bouleversements passent d'abord par la privatisation de tout ou partie de certains secteurs de l'économie. Cela va du réseau routier aux transports, en passant par les postes et l'électricité. L'ESKOM, équivalent de l'EDF, pourrait prochainement faire son entrée en Bourse. Des études à ce propos sont également en cours dans le domaine métallurgique et certains départements de l'énergie atomique.

Le produit de ces privatisations sera, en priorité, affecté au paiement de la dette extérieure et, en second lieu, au développement de certaines zones ainsi qu'à la création de petites et moyennes industries. Ces privatisations seront accompagnées d'un programme de déréglementation qui devrait permettre de lever, espère-t-on, les nombreuses entraves mises à l'exercice d'activités industrielles et commerciales par les Noirs.

Silence sur l'apartheid

D'autre part, le système de taxe (12 %) actuellement en vigueur sera remplacé par celui de la TVA qui devrait entrer en application *« dans la mesure du possible »* le 1er mars, soit au début de l'année fiscale. Le président Botha a également exprimé le désir de réduire les dépenses publiques dans *« des limites supportables »*. Cela signifie que les fonctionnaires vont devoir se serrer la ceinture. *« Il n'y aura pas d'augmentation générale des salaires »*, a indiqué M. Botha, décision qui sera accompagnée par *« la réduction drastique de nouveaux postes et le réexamen des besoins des services »*. Le chef de l'Etat a demandé *« une contribution légitime et équitable du contribuable pour le meilleur intérêt du pays dans son ensemble »*.

Ce tour de vis est destiné principalement à soigner l'une des plaies économiques du pays, le taux élevé d'inflation, qui, bien qu'étant passé de 20,8 % annuellement en janvier 1986 à 14,7 % en décembre 1987, demeure préoccupant. Autre objectif de ces mesures : consolider la légère tendance à la reprise qui se manifeste et favoriser l'évolution du taux de croissance afin de réduire les risques d'explosion sociale.

Cette série de mesures ne vont pas faire plaisir à tout le monde, particulièrement pas aux employés de l'Etat, dans un secteur hypertrophié dont les salaires représentent un tiers du budget de la nation. En s'attaquant à ce qui constitue le gros de l'électorat du parti au pouvoir, (le Parti national), le président de la République prend un risque politique non négligeable, les fonctionnaires risquant, en effet, de se tourner vers l'extrême droite et notamment le Parti conservateur devenu la formation de l'opposition officielle depuis les élections législatives du 6 mai dernier. M. Botha fait preuve d'un certain courage en décidant de réduire le fardeau de plus en plus insupportable des dépenses publiques.

En revanche, il a complètement passé sous silence les réformes politiques et constitutionnelles dans son allocation d'ouverture de la session parlementaire. Pas un mot sur le Conseil national qui devrait, en principe, voir le jour cette année. Pas un mot non plus sur les progrès à réaliser en matière de démantèlement de l'apartheid. Rien sur la situation politique dans le pays. Le président s'est contenté de dire que le Parlement *« examinera les mesures déjà annoncées et qui sont en cours d'examen »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.



Politique

Le gouvernement boycotte la visite du chef de l'Etat à la Réunion

L'île aux chômeurs

M. François Mitterrand fera, les lundi 8 et mardi 9 février, un voyage officiel à la Réunion, la seule des régions d'outre-mer qu'il n'ait pas encore visitée au cours de son septennat. Aucun membre du gouvernement n'accompagnera le président de la République.

Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, a déclaré, vendredi soir, à l'issue d'une réunion avec des militants RPR du Var, qu'il avait refusé d'accompagner le chef de l'Etat dans l'île : *« J'estime que M. Mitterrand est déjà en campagne électorale et qu'il se rend à la Réunion en tant que candidat,* a-t-il affirmé. *Je ne puis donc l'accompagner (1). »*

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre envoyée spéciale

Le lundi, jour béni qui déverse les poubelles du week-end, quelques dizaines de chômeurs, clochards, enfants, attendent de pied ferme les camions à ordures à la décharge de la commune de Saint-Paul, sur la côte ouest de la Réunion. Ils sont arrivés tôt, sauf quelques-uns, qui logent sur place dans leurs cartons. La plupart ont des chaussures mais pas de lacets, ce qui ne les empêche pas de foncer dès qu'une benne se profile entre la fumée et les montagnes d'immondices.

Pour 5 francs tout au plus, les conducteurs de grue écrasent les déchets au ralenti, ce qui laisse le temps de trier le meilleur. Des enfants s'emparent d'une baguette. Une grappe de raisin, inutilisable, atterrit sur le pare-brise du Caterpillar. Son carton vide à la main, un ramasseur de bouteilles ne voit rien à ajouter. Il n'a pas vingt ans, pas de travail, rien à dire. Toute sa rébellion tient en une mèche, longue, sur le front.

Les fantassins des poubelles de Saint-Paul ne font pas monter l'audience de la télévision d'outre-mer, on ne les invite donc pas. Les nouveaux pauvres de Saint-Denis n'ont pas droit à l'allocation de fin de droits, inexistante dans les DOM, ni aux allocations familiales, encore réservées — il y a déjà tellement d'enfants — à ceux qui travaillent ! Les smicards gagnent 20 % de moins qu'en métropole, mais il fait meilleur dans l'océan Indien que sur le parcours du RER. Les fonctionnaires touchent 40 % de plus parce que la vie est chère et qu'on est loin des climats tempérés.

La Réunion détient le record de France du chômage (37 % de la population active contre 11 % en moyenne nationale). Qu'y faire ? En tout cas, ni briser les vitrines du chef-lieu ni sortir les fusils place des Cocotiers. Il n'y a pas de cocotiers sur le Barachois de Saint-Denis, pas plus que de manifestation, encore que, fin 1987, a eu lieu un petit défilé, justement, de chômeurs, mais il a tourné court devant les matraques des CRS et la promesse de subsides du conseil général. Devant la préfecture, tout est calme. Le Parti communiste réunionnais reste influent (20 % aux législatives de 1986) mais réunionnais. Jacques Chirac doit revenir en mars, pour la quatrième fois en trois ans, Raymond Barre est annoncé pour début avril, François Mitterrand, lui, arrive donc ce 8 février.

Un jeune sur trois ne trouve pas d'emploi. Qu'y faire ? On paie le baby-boom des années 60. L'Etat assure déjà 42 % du produit intérieur brut et veut bien débloquer toujours des crédits, mais il y a dix mille analphabètes parmi les inscrits à l'ANPE et, qui plus est, pas d'emploi. La métropole compte dix-sept chômeurs pour cents salariés du secteur privé, la Réunion, quatre-vingt-deux. Selon l'INSEE, la capacité d'absorption de la main-d'œuvre est *« très défavorable »* et, selon les chômeurs, l'avenir est *« difficile »* voire *« foutu »*.

Rien à dire, rien à faire, il n'y a qu'à attendre. Aujourd'hui, le président de la République ; d'habitude des avions inconnus à Gillot, l'aéroport de Saint-Denis, où on aime à se promener le dimanche. Attendre en janvier les subventions pour la canne à sucre, l'un des seuls produits exportés, avec le rhum, et toute l'année, la « quinzaine », petit boulot fourni aux chômeurs par les communes. En principe, chacun a droit à une « quinzaine » par an, mais il y a des injustices puisque ce sont les services municipaux qui élisent les candidats au travail.

Les jeunes attendent un TUC (300 francs de moins qu'en métropole) et, ce qui ne remplace pas, le film de karaté sur Télé Free-DOM. Les filles attendent un enfant, par nécessité, pour toucher l'allocation de parent isolé, une bénédiction qui a porté un taux des naissances hors mariage à 40 %. Dans les cirques des « Hauts », où se sont murés les « petits Blancs », on arrange parfois la grossesse en famille puis on partage l'argent.

Les fonctionnaires attendent les grandes vacances pour aller faire du ski en métropole. Les pêcheurs attendent le poisson, *« mais le poisson y vient pas »*, comme dit la chanson (un *séga* réunionnais), car l'océan est trop profond près de la côte. Les clients attendent leur commande à La Redoute. Les enfants de la maternelle, jusqu'à eux, se languiraient aussi, d'on ne sait quoi. *« A deux ans, ils attendent déjà »*, dit une institutrice de Saint-Denis. On supporte collants ou *« santiags »* dans les discothèques, pour se croire à Paris. C'est la moins indépendantiste des îles.

Destruction intérieure

Julien, vingt-quatre ans dont quatre comme demandeur d'emploi, vit avec sa copine et huit autres personnes dans une case de cinq pièces. Un salaire pour l'ensemble. Pour sortir, il faut demander de l'argent au frère de la copine, qui est fonctionnaire, et pour acheter des vêtements, s'inscrire en liste d'attente. *« On se sent impuissant »*, comme dit un chômeur déjà en charge de famille nombreuse et toujours à la charge de ses parents.

Selon un sondage publié par le *Magazine de l'océan Indien*, 84 % des jeunes habitent chez leurs parents ou des amis. 72 % d'entre eux ne quittent jamais la Réunion. Interrogés sur leurs héros, 10 % ne citent personne. Lorsqu'ils mentionnent quelqu'un, vient en tête, devant le pape ou Madonna, leur maman (7 %), cette mère qui tient déjà toute la place, selon l'institutrice de Saint-Denis, dans les dessins d'enfant.

Dans les HLM, les boîtes aux lettres sont, en général, en bonne santé. Les jeunes ne cassent pas, dégradent peu. Pas même à Chaudron, la banlieue difficile, où l'on accueille toujours bien. Michel Debré, député depuis bientôt un quart de siècle, qui a, il est vrai, donné, de son vivant, son nom à la cité. Ces bébés-chômeurs, les assistantes sociales les aimeraient plus remuants, mais ce sont les mères qui viennent *« revendiquer »*, disent-elles. Depuis le domicile familial, 71 % des jeunes s'estiment *« assez heureux »* et 17 % *« très heureux »*, d'après la même enquête. Cela ne les empêche pas de fumer, pour beaucoup, une herbe réunionnaise appelée *« zamal »*, comme s'ils pouvaient l'être encore plus.

La destruction, à la Réunion, est plutôt intérieure. L'alcoolisme fait tituber, dès le matin, sur les bord des routes. Dans les villages des « Hauts », le petit rhum coûte 3 francs. Selon un médecin, les malades atteints de diabète éthylique ont généralement dix ans de moins que les mêmes patients en métropole. Le taux de suicide (2,5 % des décès) est supérieur à la moyenne nationale (2 %). On se tue aux insecticides et au désherbant.

Les impatiences existent mais il faut aller les chercher. A Saint-Paul, par exemple, dans une arrière-cour de la rue de Suffren, où le « Groupement des chômeurs actifs », fondé en 1985, a établi son siège social. Le président de l'association, Georges Harriman, a accroché au mur un tableau portant les noms des huit cents sociétaires, dont trois cents « motivés » et d'autres malheureusement moins actifs. Le groupement réclame un droit de regard sur la « quinzaine » pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui en bénéficient, en même temps que le ramassage municipal le jour du scrutin. Sans demander l'emploi impossible, les chômeurs voudraient nettoyer les plages, les villes, renseigner les touristes à l'aéroport, bref qu'on leur octroie une activité, au moins utile. Ou alors un salaire minimum garanti.

Les chômeurs, comme dit Georges Harriman, *« ne sont pas tous paresseux »*. Pour 6 000 F l'année, l'association loue un terrain, loin, vers la commune du Port. Le matin, le président et ses fondés de pouvoir embarquent dans une vieille 404, louée, elle aussi, mais sans le démarreur, en attendant la camionnette neuve, promise après la manifestation de l'automne par le président du conseil général, Auguste Legros (RPR). L'expédition consiste à apporter de quoi faire des sandwichs piment-tomates aux chômeurs qui travaillent sur le terrain.

Ils sont une vingtaine, à ramasser des pierres. Ils travaillent pour rien, avec la seule promesse de récolter quelque chose s'ils finissent par semer. Les chômeurs sont noirs pour la plupart, mais se trouve aussi un « p'tit Blanc des Hauts », feutre sur la tête. Il n'y a parmi eux, font-ils remarquer, ni Chinois ni « Z'arab » (Indien musulman). Le même absentéisme a été relevé à l'ANPE.

Le groupe n'en dira pas plus sur ces Indiens qui ne font travailler que des Indiens, et des Chinois qui restent entre eux. Ce n'est pas dans cet océan multiracial, où Jean-Marie Le Pen serait le bienvenu en voyage d'études, qu'on craint la différence. Il n'empêche que les Chinois tiennent *« toutes »* les épiceries même s'ils font crédit aux chômeurs et que les Z'arabs ont la haute main sur le commerce. Que les Z'oreilles, ces métropolitains chasseurs de prime, usurpent la place de centaines de Réunionnais, pour la plupart lauréats d'un concours administratif. Dans son courrier des lecteurs, le *Quotidien de la Réunion* a publié, début janvier, un échange à ce sujet entre fonctionnaires tenus au devoir de réserve mais pleins de répondant. L'insécurité, donc, pousse au repli sur soi. Une mère de chômeur le disait récemment à une assistante sociale : *« S'il y a une révolution, les Z'oreilles y passeront d'abord et ensuite les Z'arabs. »*

L'initiative des chômeurs actifs a rencontré la compréhension du département et de la région, qui vont financer une coopérative ouvrière de menuiserie et quelques factures d'électricité. Pour le nettoyage des villes — les plages ne font l'objet d'aucun soin particulier — les élus préfèrent, question de rapport qualité-prix, utiliser des entreprises privées. *« Tu comprends, faire travailler ton association, cela ne nous rapporterait rien »*, a dit un maire à Georges Harriman. Des commerçants en colère auraient aussi mis leur veto à un projet de vente ambulante. Le politique, *« c'est de la violence »*, résume Pierrot, vingt ans, derrière son casse-croûte aux piments.

Les vols « vacances » sont complets six mois à l'avance. Plutôt que de tourner en circuit fermé sur le périphérique Saint-Denis-Saint-Pierre, tout auréolé qu'il soit de sa corniche le plus chère de France, les jeunes aussi iraient bien voir ailleurs. Selon le *Magazine de l'océan Indien*, les trois quarts d'entre eux sont prêts à quitter la Réunion, mais « bizarrement », ajoute l'hebdomadaire, les chômeurs moins que les autres. Pierrot, lui, n'a jamais pensé à partir. Non qu'il connaisse le taux de chômage en métropole, mais il n'est jamais parti, même en vacances. Depuis deux ans, il attend un stage de formation, sans rien dire. Une phrase, puisqu'on insiste, un moment d'audace : *« Tout ne va pas bien. »*

CORINE LESNES.

(1) L'argument du ministre des DOM-TOM apparaît d'autant plus singulier que ce voyage de M. Mitterrand à la Réunion avait été initialement prévu à l'automne 1986 avant d'être reporté à une date ultérieure pour ne pas gêner M. Chirac qui avait décidé de s'y rendre lui aussi et qui l'a fait du 17 octobre au 20 octobre...

La préparation de l'élection présidentielle

Un président attrape-tout

(Suite de la première page.)

Depuis l'hiver 1987, il réussit une prouesse plus difficile encore. Candidat implicite, il devient derechef le champion de la gauche, sans cesser d'être le monarque et le magistrat. Il additionne ainsi presque naturellement trois électorats potentiels.

Le prince séduit les légitimistes, souvent âgés et modérés, sensibles aux symboles de la puissance étatique ; le sage attire les partisans du consensus, notamment les « cols blancs », centristes ou rose pastel, satisfaits de le voir élargir les zones d'approbation générale — institutions, politique étrangère, défense mais aussi entreprises et protection sociale ; le champion mobilise sans même devoir revêtir son armure, ce « peuple de gauche » auquel il n'a jamais omis d'adresser des signes de connivence. Le président incarne ainsi la France et la gauche, la République et l'opposition, la sagesse et l'action.

Quel que soit son talent, il n'y serait jamais parvenu si, durant son mandat, la politique n'était devenue une valeur soudain plus relative. Le paradoxe suprême de la période actuelle tient en effet à ce que François Mitterrand, c'est-à-dire par essence le politique en majesté, bénéficie de la dévalorisation de la chose publique. Lui qui avait participé — et à quelle place ! — aux trois élections les plus passionnées de la Vᵉ République (1965, 1974, 1981), ces trois sommets du « choix de société », il se porte à merveille en cette fin de règne gagnée par le scepticisme.

Déficit affectif

Sous les coups de boutoir de la crise, de l'alternance et de la cohabitation, les Français prennent des distances avec les idéologies, n'attendent plus monts et merveilles des élections, dédramatisent le rôle et l'influence du pouvoir politique, désinvestissent leurs intérêts de la société politique pour les reporter sur la société civile. Or qui en tire le plus brillant parti ? Le premier expert politique de France, le maître ès élections.

Ce mystère-là est à coup sûr plus fascinant que le suspense minutieusement organisé autour de sa nouvelle candidature à l'élection présidentielle. François Mitterrand a su deviner et accompagner en souplesse les mouvements de la société. Depuis près d'un demi-siècle, il campe au tout premier rang du métier politique, mais avant ses rivaux il a pressenti le désenchantement politique.

Alors, il a multiplié les gestes initiatiques pour cette phase inédite, apparaissant tour à tour en Rousseauiste amoureux de la nature, en promeneur littéraire, en nostalgique de l'écriture, dissimulant mal et par seul sens du devoir son goût de l'évasion, des brumes vénitiennes et du temps retrouvé... Pionnier et bientôt symbole de la politique relative, il se donne les gants de ne sembler s'apprêter à faire acte de candidature que par stoïcisme !

Il a également compris avant les autres ce que l'indifférence politique cachait de déficit affectif et de frustration collective. Le grand retour de l'individualisme, l'aspiration à l'autonomie personnelle, voire le repli sur soi et sur le noyau familial, fréquent par ces temps de crise, ne sont pas vécus aisément. Ils dissimulent à peine le goût des mouvements de solidarité — décembrisme lycéen, tiers-monde, droits de l'homme — et pas du tout l'exigence de solides filets de protection. La vogue des jeunes entrepreneurs, des managers performants et des raiders impitoyables n'a pas balayé l'aspiration du plus grand nombre à une société moins froide, moins brutale, moins inquiétante. Le slogan de la « génération Mitterrand » a très exactement capté ce besoin-là.

Le président apparaît ainsi en patriarche humaniste, en protecteur bienveillant. Programme commun et 110 propositions semblent relever de l'archéologie du mitterrandisme. Celui-ci privilégie désormais la soft-psychologie et la culture du consensus. Partout, on souligne à juste titre que le chef de l'Etat fait l'objet d'un culte païen de la personnalité. On néglige la ductilité de ce président-miroir, Créon lorsqu'il le doit, Antigone lorsqu'il le faut jusqu'à incarner un pouvoir innocent, après sept ans de règne et peut-être à la veille d'une quatrième candidature à l'élection suprême.

ALAIN DUHAMEL.

La campagne de M. Lajoinie

M. Georges Marchais assure que le président de la République l'emportera

MOULINS
de notre correspondant

C'est sur ses terres de l'Allier que le candidat du PCF à l'élection présidentielle, M. André Lajoinie, a donné le coup d'envoi des dix-neuf meetings de la dernière ligne droite qu'il tiendra en commun avec M. Georges Marchais.

En dépit de la vidéo, une certaine morosité a flotté parmi les trois mille personnes qui étaient présentes, le vendredi 5 février à Montluçon. Le secrétaire général a quelque peu éclipsé le candidat, qui a fait une analyse sociale de la situation du pays. M. Marchais, qui a parlé du *« vote nécessaire contre la droite au second tour »*, en forme de réponse à une polémique sur le vote communiste en 1981, s'est montré sans grandes illusions sur les chances de M. Lajoinie.

« C'est un fait, il est peu probable qu'il soit élu au second tour, a-t-il dit. *Mais son score influera sur ce qui se passera ensuite. »* Pour le dirigeant communiste, le problème est simple : *« Tous les sondages montrent que François Mitterrand sera largement en tête de tous les candidats à l'issue du premier tour. » « Tout indique maintenant,* a souligné M. Marchais, *qu'il l'emportera au second tour, quel que soit le candidat de droite. »* Selon le secrétaire général, contrairement à 1981, le vote utile doit intervenir au second tour, *« car, au premier tour, il s'agira d'approuver une politique »*. Pour sa part, M. Lajoinie a déclaré : *« Une majorité de Français est indécise. Les jeux sont loin d'être faits. »* Ses trois mille « supporters bourbonnais » l'ont-ils vraiment cru après l'intervention de M. Marchais ?

J.-Y. V.

Le cumul des élections en Nouvelle-Calédonie

Le Conseil constitutionnel sera peut-être saisi

Il est fort probable que M. Mitterrand exprimera publiquement, au cours de son voyage à la Réunion, son désaccord avec le gouvernement après la décision prise par le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, de faire coïncider, en Nouvelle-Calédonie, le premier tour de l'élection présidentielle, le 24 avril, et les élections régionales qui conditionnent l'entrée en vigueur du nouveau statut du territoire.

L'irritation présidentielle est d'autant plus vive que le chef de l'Etat a appris que M. Jacques Chirac avait approuvé cette décision sous la pression du chef du courant conservateur local, M. Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, qui menaçait de se démettre de son mandat de député si ces élections n'étaient pas organisées avant le 8 mai.

Mais l'Elysée s'interroge aussi sur l'opportunité de saisir le Conseil constitutionnel. L'un des arguments des experts, qui devaient remettre leurs conclusions à M. Mitterrand avant son départ pour la Réunion, consiste à mettre en doute la possibilité d'organiser conjointement, et surtout équitablement, les campagnes officielles pour l'élection présidentielle et pour les élections régionales par le seul canal local de RFO dont la partialité avait été dénoncée par l'opposition et des députés barristes à l'occasion du référendum du 13 septembre dernier. Les partisans d'une saisine du Conseil constitutionnel sur ce point soulignent que le principe de l'égalité des citoyens devant ce double scrutin risque fort d'être mis à mal et qu'il convient donc d'en faire juges les gardiens des tables de la loi suprême.

● **M. Lemoine en voyage privé.** — L'ancien secrétaire d'Etat socialiste aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, est arrivé, vendredi 5 février, en Nouvelle-Calédonie pour un voyage privé de quelques jours. *« Il faut éviter que chacun s'enferme dans son camp »*, a-t-il notamment déclaré en précisant qu'il proposait ses « bons offices » pour *« aider à trouver enfin une solution qui puisse être durable »*.

Le baromètre IFOP-*Libération*

Le duel Mitterrand-Barre continue de dominer

M. Raymond Barre reste en tête des candidats de la majorité au premier tour de l'élection présidentielle selon le sondage réalisé par l'IFOP et publié le samedi 6 février dans *Libération* (1).

Contrairement aux dernières enquêtes effectuées par les instituts BVA et Louis Harris, le candidat de l'UDF qui recueille 22 % des intentions de vote (au lieu de 25 % en janvier) devance toujours M. Jacques Chirac qui est crédité de 20,5 % des suffrages (au lieu de 18,5 %) dans l'hypothèse où M. François Mitterrand se représente. Ce dernier domine toujours la consultation en obtenant 48 % des voix (au lieu de 49 %). Lorsque M. Michel Rocard est en lice il rassemble, lui, 32 % des intentions de vote (au lieu de 29 %).

Tandis que les candidats de droite et d'extrême droite demeurent majoritaires au premier tour de scrutin avec de 51 % à 56 % des suffrages selon les hypothèses, le représentant de la gauche l'emporte dans trois éventualités sur quatre au second. Le président de la République est réélu face à MM. Barre (avec 55 % des voix au lieu de 53 % le mois dernier) et Chirac (avec 59 % des intentions de vote au lieu de 60 %). M. Rocard a, pour sa part, l'avantage dans le duel l'opposant au premier ministre (avec 52 % des suffrages au lieu de 53 %). Mais il est toujours battu par le représentant de l'UDF qui est élu avec 53 % des voix (au lieu de 55 %).

(1) Sondage réalisé par téléphone du 31 janvier au 2 février auprès de huit cent onze personnes issues d'un échantillon représentatif de deux mille cent dix-sept personnes.

● **La Guadeloupe privée d'essence.** — Les quatorze employés guadeloupéens de la Société anonyme de raffinerie antillaise (SARA), unique raffinerie des Antilles françaises, se sont mis, vendredi matin 5 février, en grève illimitée, réclamant notamment la révision de leur convention collective ainsi qu'un certain nombre d'avantage matériels, suivant de cette manière leurs homologues de la Martinique.

Si la grève s'était limitée à la Martinique, la Guadeloupe aurait eu des réserves pour seulement dix jours de consommation courante et quatorze jours pour l'aéroport international de Pointe-à-Pitre Le Raizet. Ce mouvement de grève sauvage des employés de la Guadeloupe a déclenché un vent de panique dans l'archipel.

Mlle Arlette Laguiller dénonce « la duperie électorale »

VANNES
de notre envoyée spéciale

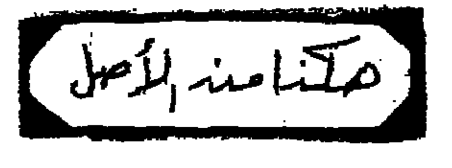
« La classe ouvrière ne doit pas se sentir coupable de la montée du chômage et de la crise : il faut que cela soit dit. » Pendant deux heures, le vendredi soir 5 février, au Palais des arts et des congrès de Vannes (Morbihan), Mlle Arlette Laguiller a réchauffé le cœur des quelque deux cents personnes venues l'écouter. Fière d'être, une fois encore, *« la seule femme travailleuse »* en lice, la candidate trotskiste de Lutte ouvrière (LO) à l'élection présidentielle a dénoncé *« le faux choix de la duperie électorale »* qui consiste pour les concurrents — les autres — à *« apparaître politiquement différents alors qu'ils sont pratiquement d'accord sur tout »*.

Mlle Laguiller a ainsi tenté de démontrer que MM. Barre et Chirac sont bien *« les ennemis déclarés des travailleurs »*, mais que la politique conduite entre 1981 et 1986 par *« les grands partis qui se réclament de la classe ouvrière »* a *« tourné le dos à cette dernière »*. En égrenant les mesures adoptées par les gouvernements de gauche, du blocage des salaires à l'augmentation des prélèvements sociaux, la dirigeante de LO s'est attirée de chaleureux applaudissements.

Elle ironise sur les socialistes, dont le programme se veut *« réaliste »*, mais qui *« ne s'engagent sur rien »*, avant de s'en prendre au caractère *« grotesque et apolitique »* du slogan *« Génération Mitterrand »*. Elle accorde le bénéfice du doute au PC qui a *« gauchi son langage »*, mais n'écarte pas l'idée de le voir remettre de l'eau dans son vin déjà, selon elle, très léger. Et Mlle Laguiller s'est adressée aux *« travailleurs écœurés, tentés de voter Le Pen parce qu'ils pensent que c'est ainsi qu'ils dérangeront le plus de monde »*.

C'est *« une erreur »*, affirme-t-elle, car *« sous son air bonasse »*, le dirigeant d'extrême droite est *« comme les autres, sauf qu'il tape plus bas »* en s'appuyant sur *« les préjugés aveugles »*. Si M. Le Pen *« parle comme un Dupont-Lajoie »* et s'il tient des *« propos de bistrot »*, dit-elle, le président du Front national a *« l'accord des apprentis fachos qui veulent* [...] *mettre tous les ouvriers au pas »*.

V. D.



(Publicité)

Politique

La préparation de l'élection présidentielle

M. Chirac présente son programme : « La décennie du renouveau »

M. Jacques Chirac a présenté son programme électoral, le samedi matin 6 février, aux dirigeants régionaux et départementaux des comités de soutien à sa candidature réunis à Paris. Cette séance s'est déroulée à huis clos dans les salons d'un grand hôtel et a été ouverte par une déclaration de M. Edouard Balladur, président du comité national de soutien. Le premier ministre a ensuite pris la parole pour résumer un document de quarante-quatre pages intitulé « La décennie du renouveau ». Une brochure plus réduite sera diffusé dans le public.

Le premier ministre veut *« rassembler les Français autour de six idées-forces : une même idée de la nation ; une même exigence de solidarité et de justice ; une même confiance dans l'intelligence et la formation ; une même volonté de réussite économique ; une même ambition de liberté et d'indépendance ; une même idée de l'homme »*.

Le programme du candidat prévoit notamment que le recours au référendum sera élargi, *« afin que le peuple français puisse décider directement des grandes questions d'intérêt national »*. La décentralisation *« bénéficiera de moyens humains et financiers nouveaux »*. Il est également prévu de réformer le code de la nationalité, d'orienter la politique d'immigration vers l'intégration, de lutter contre le racisme et de renforcer les droits de la défense. En matière de *« justice sociale et de solidarité »*, le programme prévoit notamment *« des moyens importants pour une grande politique familiale »*, *« la sauvegarde de la Sécurité sociale, et principalement des régimes de retraite, l'institution de l'activité minimum d'insertion pour les chômeurs afin d'éliminer la nouvelle pauvreté »*.

En matière économique, l'objectif est de ramener le taux de l'impôt de la société au-dessous de 40 %, de diminuer chaque année pendant trois ans le budget de l'Etat de 15 milliards, et les impôts du même montant.

Le programme proprement dit est précédé par une « Lettre aux Français » signée de M. Chirac et titrée « La France en tête », dans laquelle il dit ses *« convictions »*. Le premier ministre évoque les *« crises nombreuses et graves »* qui secouent le monde et explique : *« Comment ne pas observer avec vigilance le rapprochement entre Russes et Américains, qui pourraient bien, si nous n'y prenions garde, se mettre d'accord à nos dépens ? Tout acte de désarmement est certes un pas dans la bonne direction. Mais notre sécurité, à nous Européens, serait compromise si, d'option zéro, notre continent s'acheminait vers la dénucléarisation et se trouvait, par là-même, privé de la seule protection efficace qui ait pu lui assurer la paix depuis plus de quarante ans. »*

Après avoir évoqué les tensions économiques, il note qu'*« entre pays riches et pays pauvres les inégalités s'aggravent »* et qu'*« il n'y a plus de système monétaire international. [...] La France en subit inévitablement les conséquences : malgré le redressement engagé depuis 1986, elle est toujours frappée par le chômage ; beaucoup nous reste à faire pour surmonter nos difficultés »*.

M. Chirac poursuit : « Non, nous n'avons aucune raison de céder au pessimisme et à la résignation. Le meilleur antidote à la morosité et au doute, c'est l'ambition et la volonté. Je veux faire de la France le pays le plus dynamique en Europe d'ici la fin du siècle. A bien y réfléchir, c'est le véritable enjeu de la prochaine élection présidentielle.

» Mais pourquoi faudrait-il insister seulement sur nos insuffisances ?

» Pourquoi ne pas plutôt recenser nos forces afin de les mettre en valeur ?

» La liste des atouts dont nous disposons est impressionnante [...].

» Pour devenir, d'ici la fin du siècle, la puissance la plus dynamique en Europe, il faudra travailler dur. Depuis mars 1986, mon gouvernement a préparé le terrain, engageant le redressement. Nous avons remporté d'indéniables succès. Il faut maintenant donner une nouvelle impulsion pour que la France prenne son plein essor.

» Peut-être penserez-vous que, pour atteindre l'objectif, il faudra déployer une énergie hors du commun et une volonté impitoyable.

» Soyons clairs : la France compétitive et dynamique que j'appelle de mes vœux ne sera pas — je m'y engage — la France d'une minorité qui laisserait sur le bord de la route ceux pour lesquels la bataille serait trop farouche. »

La famille, l'entreprise, la formation

M. Chirac énumère *« trois priorités capitales »* : la famille, l'entreprise et la formation. Il écrit : *« L'institution familiale, tout comme le mariage, protège en fait les plus faibles et elle est un facteur de cohésion et d'unité sociale face à des fléaux comme la drogue ou le SIDA. Notre survie en tant que nation dépend enfin du redressement de la natalité, qui est lui-même lié à la confiance que les familles ont dans leur avenir.*

» L'Etat devra dégager les moyens nécessaires à une politique familiale audacieuse : le revenu parental devra être définitivement assuré, dans toute sa portée, au cours du prochain septennat, et le statut de la mère de famille que j'ai institué devra être mis en œuvre ; les mesures d'accompagnement qui favorisent l'accueil de l'enfant ne devront pas être négligées pour autant : crèches, gardes à domicile, écoles, et plus encore logements... il faut développer tout ce qui permet le libre choix de la mère de famille, et en premier lieu le choix d'avoir des enfants aussi nombreux que le couple le désire. »

A propos de l'entreprise, il estime : *« Trop longtemps, en France, l'entreprise a été conçue comme un terrain de luttes ; c'était l'idéologie dominante. Aujourd'hui — et l'échec du socialisme n'est pas pour rien dans cette prise de conscience — elle est de plus en plus ressentie comme une communauté d'intérêts où le partenariat et la participation doivent s'épanouir. C'est un grand progrès. Mais ne nous y trompons pas : le maître-mot pour l'entreprise, c'est la compétitivité. Pour elle, c'est une question de vie ou de mort. »*

Enfin en ce qui concerne la formation, il refuse *« une énième grande réforme de l'éducation nationale »*, et ajoute : *« A chaque instant et à tous les niveaux — du primaire au supérieur, — il n'y a de salut que dans la qualité. La qualité commence par la réaffirmation claire de la vocation première de l'école : transmettre des connaissances, instruire. Il s'agit là d'une des fonctions les plus nobles et les plus exaltantes dans toute société civilisée. Ceux qui l'exercent méritent un statut moral et matériel en rapport avec le rôle qu'ils jouent et l'effort de qualité qu'ils accomplissent.*

» Nous devons nous adapter en permanence et nous recycler plusieurs fois dans une même carrière. La formation professionnelle continue, dotée de moyens nouveaux grâce aux dispositions fiscales que j'ai fait récemment adopter, est un élement décisif de la modernisation et du renouveau de notre pays. »

M. Raymond Barre lance sa campagne

Les choses sérieuses commencent...

Vingt-trois jours exactement après M. Jacques Chirac, M. Raymond Barre présente à son tour sa candidature. Le voyage de deux jours en Bourgogne qu'il a conclu, vendredi soir 5 février à Auxerre, la ville de son ami M. Jean-Pierre Soisson, marquait officiellement la fin d'une précampagne qui fut particulièrement longue et volontairement sobre, pour ne pas dire austère.

M. Barre a saisi l'occasion de sa visite en Bourgogne pour assurer que M. Mitterrand *« a le droit de se présenter quand il veut »* à l'élection présidentielle.

Désormais, la « tortue » Barre va vraiment sortir les quatre pattes et se mettre enfin sans retenue sour les projecteurs. La semaine qui vient, jalonnée par une série d'événements plus ou moins prévus de longue date sera, on l'admet volontiers dans son entourage, importante, même si l'on fait valoir qu'à trois mois de l'échéance finale, il serait excessif de penser que tout va se jouer irrémédiablement entre le 8 et le 14 février.

Les choses sérieuses, affirment les barristes ne se déclencheront vraiment qu'à partir de l'entrée en lice du candidat François Mitterrand.

Importante, cette semaine le sera sans doute moins pour M. Barre lui même que pour ses amis et supporters, qui ont, surtout eux, besoin de se rassurer.

Plus fidèle que jamais à son précepte de base — *« doucement va loin »* — l'ancien premier ministre continue pour sa part d'afficher une belle tranquillité. Les sondages ne l'inquiètent point. *« Les moulinets »* de M. Chirac et l'agitation du RPR pas davantage. Il a fixé son cap. Il s'y tient.

Avant Noël, M. Barre avait décidé qu'il annoncerait officiellement sa candidature le 8 février, à Lyon, soit exactement trois mois avant le second tour. Si la consigne de silence n'avait été mangée par son état-major impatient, cette date aurait été tenue secrète jusqu'au bout. Lundi donc, à 11 heures, devant une centaine de journalistes rassemblés au Palais des congrès de Lyon, en plein centre de sa circonscription, M. Barre fera sa déclaration qui ne devrait pas excéder cinq minutes.

Plutôt que de procéder comme d'aucuns... *« à une mise en boîte sous vide »*, on précise dans son entourage que M. Barre est soucieux de voir cet événement se dérouler *« dans un contexte naturel »*. Pour antant, on ne poussera pas le naturel jusqu'à permettre les questions des journalistes. L'après-midi, le candidat devenu explicite procédera à l'inauguration du siège lyonnais de son comité de soutien, place de la République, qui devrait être présidé par le maire de Lyon, M. Francisque Collomb.

Le retour de M. Jean François-Poncet

Quatre autres rendez-vous sont annoncés pour le mercredi 10 février. Les parlementaires à leur tour monteront en ligne. En deux vagues. Les députés UDF déjeuneront avec M. Barre. Au Sénat sera présenté un *« manifeste en faveur de la candidature de Raymond Barre »*. Cette initiative est de fruit d'un travail souterrain engagé dès novembre 1986 sous le label Convergences par le sénateur barriste de Meurthe-et-Moselle, M. Claude Huriet. Avec la complicité active des trois présidents de l'intergroupe UDF, M. Daniel Hoeffel pour les centristes, M. Marcel Lucotte pour le groupe UREI, et M. Jacques Pelletier pour la gauche démocratique. Ce manifeste devrait être signé par plus de cent sénateurs UDF. Ces gestes sont destinés à encourager les tentatives de débauchage engagées ces jours derniers par les voisins du RPR.

Bien malgré lui, assurément, M. Valéry Giscard d'Estaing aura aussi contribué au lancement de la campagne barriste ! En annulant sa participation à « L'heure de vérité » de ce 10 février, l'ancien président a tendu une perche médiatique inattendue à son ancien ministre, devenu depuis grand connétable du barrisme, M. Jean-François-Poncet. *« Une émission d'une grande importance pour nous »*, se félicite-t-on boulevard Saint-Germain. Après s'être replié sur ses terres d'Aquitaine, le sénateur du Lot-et-Garonne peut apparaître comme un homme neuf et confirmer ses chances de premier ministrable en cas d'élection de son candidat. Enfin, sera présenté ce même mercredi le conseil politique qui sera mis en place autour de M. Barre pour tenter de connecter les différentes composantes de l'UDF avec le dispositif de campagne. Cette structure devrait comprendre notamment les membres du bureau politique de la confédération ainsi que des personnalités non politiques.

M. Barre repartira ensuite en province pour le lancement, le jeudi 11 février au soir, de son premier grand meeting, à Metz. Six mille personnes sont attendues pour un rassemblement sur le thème de « L'Europe », avec la participation de Mme Simone Veil. Le lendemain, l'ancien premier ministre se déplacera dans la région de Champagne-Ardenne avec notamment une halte — ô combien symbolique ! — à Colombey-les-Deux-Eglises. Le samedi 13 février se tiendra au palais des Congrès à Paris un conseil national élargi de l'UDF. *« Cette réunion,* annonce son président, M. Jean Lecanuet, *sera le moyen d'affirmer nos orientations pour le prochain septennat, d'exprimer le soutien de l'UDF à son candidat et de marquer le rôle de notre confédération dans la campagne électorale. »* Cette grande semaine barriste se conclura par la participation de l'ancien premier ministre à l'émission de TF1 « Questions à domicile », programmée exceptionnellement dimanche soir. Quand on sait quelle importance M. Barre accorde au poids des mots et de son image sur les écrans de télévision, de tous les rendez-vous fixés, celui-ci n'est sans doute pas le moins important à ses yeux.

DANIEL CARTON.

Communication

Bras de fer entre le président de la télévision monégasque et le gouvernement local

L'accord TMC-M 6 pourrait être remis en question

L'accord TMC-M6, qui prévoyait la reprise des programmes de la chaîne française par Télé-Monte-Carlo, sera-t-il enterré avant même d'être appliqué ? Après le président de la station, M. Jean-Louis Médecin, le Conseil national — le Parlement monégasque — vient de rendre un avis défavorable sur le projet, prenant à contre-pied le gouvernement de la principauté et l'actionnaire majoritaire français de TMC, la SOFIRAD. Une ultime réunion *« au plus haut niveau »* devrait dénouer l'imbroglio le lundi 8 février à Monaco, où régnait une atmosphère de crise grave à la veille de ce week-end.

Acharné, le président de la station monégasque, M. Jean-Louis Médecin, n'a cessé de batailler. Combattant ce qu'il estimait n'être *« pas un bon accord »* pour TMC, il a multiplié les manœuvres dilatoires et soutenu jusqu'au bout des projets concurrents, comme celui de M. Jean-Marc Berger, pourtant accusé, à Paris, de manquer de sérieux financier.

Et, lorsque le conseil d'administration de la station, confronté à un déficit vertigineux (53 millions de francs de pertes l'an dernier pour... 20 millions de recettes publicitaires seulement), a décidé de passer outre à son avis et a donné, mardi 2 février, son aval au projet d'accord de programmation avec M 6, M. Médecin a refusé de s'y associer. Notable influent, maire de Monaco (il est l'unique élu de la principauté), il a su alors trouver des alliés au Conseil national monégasque, n'hésitant pas à braver le gouvernement local et, semble-t-il, le prince.

Le projet d'accord, calqué sur une pratique courante aux Etats-Unis, est pourtant simple. Station régionale, TMC diffuserait la quasi-totalité des programmes de M6 ainsi que l'intégralité des spots publicitaires de cette dernière. En échange, la chaîne monégasque percevrait une compensation financière pour la durée supplémentaire d'ouverture de ses émetteurs et pour l'interdiction qui lui serait faite de collecter de la publicité nationale. TMC concentrerait alors ses efforts sur des émissions locales programmées « en décrochage » et sur la recherche de la « réclame » régionale dont les recettes lui reviendraient intégralement. Chacune des deux télévisions partenaires devrait y trouver son compte. M6, encore mal reçue sur la façade méditerranéenne, y gagnerait une extension immédiate de sa zone de diffusion (deux millions d'initialisés supplémentaires) et TMC une *« bouée de sauvetage »* financière (*le Monde* du 2 février).

Intéressée, M6 se disait être prête à un effort financier... que son « grand argentier », M. Nicolas de Tavernost, jugeait pourtant disproportionné : l'audience au quart d'heure moyen de TMC est aujourd'hui tombée à quelques dizaines de milliers de téléspectateurs seulement. Pressée, la SOFIRAD, constatait la proximité des deux grilles : même type de programmes, mêmes carrefours horaires et parfois mêmes « produits », comme le feuilleton américain, « Falcon Crest ». La SOFIRAD, holding de l'Etat français, comblait, il est vrai, l'intégralité des pertes de TMC, alors qu'elle n'en détient — *via* RMC — que 60 % du capital (les 40 % restants demeurant propriété de la principauté). Obstiné, M. Jean-Louis Médecin contestait chacun des points du projet d'accord, estimant contre vents et marées que TMC risquait *« d'y perdre son identité »*.

Le bras de fer aurait pu durer longtemps, si le gouvernement monégasque, conscient des risques encourus, n'avait, après un entretien entre le prince et le PDG de M6, M. Jean Drucker, décidé de brusquer les choses. En une journée, mardi 2 février, le projet d'accord était bouclé. Il ne devait être définitivement signé et rendu public qu'après son examen par le Conseil national. Une fuite *« inopportune »*, une campagne sur le thème de l'*« identité »* de la station (un enjeu réel pour la principauté) et les réserves du personnel qui, dans une lettre au Conseil national, a demandé des *« garanties »* pour qu'une activité suffisante soit maintenue à Monaco, ont fait pencher le Parlement monégasque dans un sens défavorable.

En théorie, le gouvernement peut passer outre. En pratique, les rapports de forces, de clans, les rivalités personnelles, rendent incertain l'ultime arbitrage de lundi prochain. Une remise en question de l'accord ouvrirait une crise, la SOFIRAD pouvant légitimement refuser sans aucun doute de continuer *« à faire les fins de mois »*. Certains songeaient même, vendredi, à une demande de dépôt de bilan pour TMC. Reste à savoir si le gouvernement français se décidera à ouvrir une crise de grande ampleur à la veille de la présidentielle. Le retour de bâton ne viendrait alors que dans quelques mois...

PIERRE-ANGEL GAY.

Devant le tribunal de commerce de Toulon

Mme Laffont demande la désignation d'un administrateur judiciaire à la tête du groupe Le Provençal

TOULON
de notre correspondant régional

Le tribunal de commerce de Toulon a examiné le 3 février l'action en référé engagée par Mme Anne-Marie Laffont, actionnaire du groupe Le Provençal, afin de faire désigner à sa tête un administrateur judiciaire (*le Monde* du 26 janvier). Fille d'un des trois fondateurs du groupe de presse marseillais, Mme Laffont met en cause le rachat du *Provençal* par le groupe Hachette le 2 juillet 1987 intervenu au détriment de sa famille.

Mme Laffont soutient que, à la date du 30 juin 1987, sa famille — associée au groupe anglais Maxwell — s'était rendue virtuellement majoritaire dans le groupe Le Provençal, grâce à des promesses de cession « irrévocable » que lui avaient consenties une douzaine de petits actionnaires. Sa famille — Leenhardt — détentrice en propre de 29 % des actions de *Var-Matin* et de 20,8 % de celles du *Provençal* aurait, selon elle, maîtrisé 540 actions sur les 1 000 de la société mère, *Var-Matin*, et par ricochet 62,10 % du capital du *Provençal*. Or, au dernier moment, certains des petits porteurs avaient opté pour le groupe Hachette — engagé par ailleurs avec deux autres actionnaires principaux, Mme Edmonde Charles-Roux-Defferre et la famille Cordesse — faisant pencher la balance en sa faveur.

Le comportement actuel d'Hachette *« qui tend à créer une situation irréversible en prenant des décisions contestables, dont celle concernant l'augmentation du capital du groupe « au mépris du droit de préférence des actionnaires »*, justifie selon l'avocat de la famille la procédure de référé, et les mesures conservatoires sollicitées par Mme Laffont devant le tribunal : la nomination d'un administrateur judiciaire, un séquestre des registres des mouvements de titres de société du groupe et le sursis à exécution de l'augmentation de capital en cours. Une requête formulée également par une petite actionnaire, Mlle Barber, qui affirme avoir été abusivement « évincée » du groupe en tant qu'héritière d'un actionnaire d'origine.

L'action engagée par Mme Laffont *« n'est dictée que par le dépit »*, estiment les avocats des dirigeants du *Provençal*. En aucun cas tout d'abord la famille Leenhardt n'a pu contrôler la majorité du capital du groupe. En tenant compte de l'usufruit et non pas de la nue-propriété des actions, les familles Cordesse-Defferre détenaient une large majorité (56 %) dans les assemblées ordinaires et une large minorité de blocage (49,9 %) dans les assemblées extraordinaires de *Var-Matin*. Les promesses de vente de petits actionnaires ? de *« simples pourparlers »* et non des engagements ayant force probante. Au pire, une petite minorité des actions serait litigieuse.

Le tribunal de commerce de Toulon, dont la compétence a par ailleurs été soulevée par les défendeurs, a mis son jugement en délibéré.

GUY PORTE.

Délai pour « Marie-France » et son imprimerie

Face aux nombreux candidats à la reprise de la société éditrice de *Marie-France* et *Point de vue-Images du monde*, la Société de publications économiques, féminines et familiales (SOPEFF), le tribunal de commerce de Paris a choisi le vendredi 5 février la procédure du redressement judiciaire. Il a désigné Me Gérard Philippot comme administrateur judiciaire de la SOPEFF, en dépôt de bilan depuis une semaine (*le Monde* du 6 février).

Un délai a aussi été accordé à l'Imprimerie moderne de Maisons-Alfort (IMMA), contrôlée par la SOPEFF jusqu'à son dépôt de bilan à la mi-décembre 1987. Les 337 salariés de l'IMMA n'ont perçu que la moitié de leur salaire de janvier, pour faciliter une solution de reprise de l'ensemble du groupe (publications et imprimerie). Le dossier de l'IMMA sera à nouveau étudié par le tribunal le 2 mars.

Religions

Dans un document de la commission Justice et Paix

Le Vatican s'inquiète de la multiplication des sans-abri

Le Vatican a rendu public, le mardi 2 février, un document de la commission pontificale Justice et Paix, présidée par le cardinal français Roger Etchegarray. Il est préfacé par le pape lui-même, qui entendait ainsi apporter la contribution de l'Eglise catholique à l'Année internationale du logement pour les sans-abri, organisée en 1987 par les Nations-unies (1).

Un milliard d'hommes — soit un sur cinq — seraient privés d'un *« logement digne »*. cent millions vivent, au sens propre du terme, *« sans toit »*. En Amérique latine, vingt millions d'enfants dorment dans la rue.

Afin de sensibiliser les opinions publiques et les Etats, le document du Vatican a volontairement choisi un ton alarmiste : *« Il y a maintenant dans le monde,* indique-t-il, *des foules de gens qui naissent, vivent et meurent à ciel ouvert. Il y a aussi des réfugiés, des déplacés par les guerres ou les calamités naturelles. Et il en existe beaucoup d'autres, victimes de l'injustice. »*

Loin d'être une forme secondaire de pauvreté et de marginalité, l'absence d'un logement décent est une atteinte à *« un besoin social primaire »*, à un droit reconnu par la communauté internationale. Au même titre que le chômage et les bas salaires, elle est typique de la *« crise structurelle »* qui dérive d'une industrialisation rapide et désordonnée, d'un exode rural massif et d'une urbanisation anarchique. 40 % des hommes habitent déjà dans une grande ville, contre moins de 30 % en 1950. En l'an 2000, un homme sur deux habitera la ville.

Le texte de la commission Justice et Paix ne fait qu'effleurer les responsabilités politiques : *« L'injustice dont sont victimes les personnes et les familles sans abri peut être mise au compte d'une organisation sociale et d'une volonté politique parfois déficientes ou impuissantes. »*

Il dénonce cependant toutes les formes de spéculation qui renchérissent les marchés foncier et immobilier : *« On constate que, dans certaines grandes villes, le nombre de logements inoccupés suffirait à accueillir la plupart des sans-abri (...). Il existe d'un côté des personnes sans toit et de l'autre des toits qui n'abritent personne. »* Il condamne enfin la pratique des *« expulsions, même légitimes en droit »*.

Mais plus que des réformes ambitieuses, le document romain propose des rappels d'ordre éthique. A l'aide de références bibliques, il montre — et ce sont les passages les plus originaux du texte — pourquoi la tradition chrétienne, héritée du judaïsme, attribue une valeur religieuse et morale si forte au logement. Celui-ci garantit la stabilité et l'intimité des familles, la protection, la santé et l'éducation des enfants.

C'est pourquoi, dit la commission Justice et Paix, *« toute personne ou toute famille qui, sans aucune faute directe de sa part, est dépourvue d'un logement adéquat est victime d'une injustice »*. Si l'Eglise trouve là un champ favorable à son action humanitaire et sociale, *« le fait d'affronter avec efficacité les différentes situations de pauvreté est un véritable test de la façon dont les responsables d'une société s'acquittent de leur devoir de justice »*, conclut le document du Vatican.

H. T.

(1) *Qu'as-tu fait de ton frère sans-abri ?* L'Eglise catholique face au problème de l'habitat, le texte sera édité au Centurion, avec une préface de l'abbé Pierre, mis en vente à partir du 22 février. 64 pages, 25 F.

Après l'inculpation du gardien de la paix

Emotion et colère dans la police marseillaise

M. Jean-Pierre Aveline, vingt-sept ans, le gardien de la paix auteur du coup de feu qui a tué, mardi 2 février, à Marseille, Christian Dovero, vingt-six ans, a été inculpé et écroué, vendredi 5 février, trois jours après les faits. Le chef d'inculpation retenu contre lui par le juge d'instruction, M. Philippe Labregère, est celui de *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »* (*nos dernières éditions du 6 février*).

Maladresses, incohérences... la « bavure » de Marseille n'en finit pas de provoquer surprise et remous dans les milieux judiciaires et policiers. Après les magistrats, qui, jeudi, manifestaient haut et fort leur désaccord avec la décision de remettre en liberté le gardien de la paix meurtrier sans qu'il soit inculpé, c'est maintenant au tour des policiers, depuis vendredi, de se déclarer *« écœurés »*.

Au terme d'une garde à vue de vingt-quatre heures, M. Aveline avait été remis en liberté, mercredi soir 3 février, sans qu'aucune charge ne soit retenue contre lui par le juge d'instruction. Intervenant contre l'avis du parquet marseillais, le cabinet du garde des sceaux, M. Albin Chalandon, avait imposé une telle attitude en limitant l'instruction ouverte aux *« recherches des causes de la mort »*. Cette information n'admet aucune constitution de partie civile, ce qui privait la famille de la victime de tout recours. De plus, elle recouvre couramment les investigations médico-légales afin d'expliquer une mort mystérieuse ou suspecte. Ce choix, en l'espèce, était donc une aberration juridique : le gardien de la paix ne contestait pas avoir tiré une balle mortelle qui avait touché à la tête Christian Dovero, le tuant sur le coup.

Dans un climat d'émotion au palais de justice de Marseille et au sein de la magistrature en général, la famille du jeune homme déposait plainte, jeudi 4 février, avec constitution de partie civile pour « homicide volontaire ». Parallèlement, la corporation des taxis, à laquelle appartient le père du jeune homme, M. Robert Dovero — dans la voiture duquel son fils a été tué, alors qu'il était assis sur le siège arrière, — menaçait de manifester publiquement.

Finalement, le parquet de Marseille a accepté vendredi la plainte de la famille, en la requalifiant pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Surtout, le juge d'instruction créait la surprise en décidant non seulement d'inculper le policier — ce qui était désormais inévitable — mais en le plaçant immédiatement sous mandat de dépôt, à la prison des Baumettes.

Ces hésitations et volte-face provoquent maintenant la colère des policiers, qui, dans un premier temps, avaient été plutôt surpris que leur collègue ne soit pas inculpé dès mercredi et, comme c'est en général l'usage judiciaire s'agissant d'un policier en fonction, placé sous contrôle judiciaire. L'incarcération du gardien Aveline est mal acceptée. Ses collègues estiment qu'il joue le rôle de bouc émissaire, victime de l'indécision de la justice.

« Ce n'est jamais que la quatrième bavure », déclare ainsi, désabusé, un policier à notre correspondant à Marseille, Jean Contrucci. M. Aveline, qui appartient à une unité de policiers en uniforme « déshabillés » — la brigade de surveillance Nord — avait pris Christian Dovero pour un voleur de voiture. Mais il avait commis l'imprudence d'intervenir en ayant déjà sorti son arme, quitte à être lui-même pris, puisqu'il était en civil, pour un malfrat par la victime. De fait, il semble bien que le chien de l'arme du policier était armé — permettant ainsi au coup de partir au moindre choc. Des traces de poudre auraient été relevées sur la main de la victime — accréditant le fait qu'il aurait voulu se protéger de ce qu'il prenait pour une agression.

Au-delà des faits eux-mêmes, cette « bavure » pose ainsi le problème des unités en civil de gardiens de la paix, de leur formation et de leur encadrement : ces unités regroupent au total trois cent quarante policiers, qui devraient théoriquement travailler en uniforme, sur la seule ville de Marseille.

Procureur de la République adjoint de Marseille, M. Louis Bartolomeï, qui avait, dans un premier temps, envisagé de demander sa mutation pour protester contre l'intervention du cabinet du garde des sceaux, serait revenu sur sa décision. Les avocats du gardien Aveline, Mes Sophie Bottaï, Marc Gréco et Jean-Claude Valéra, estiment, eux, qu'une *« erreur d'orientation initiale (...) a été gravement préjudiciable »* à leur client, *« au moment où il s'agissait de statuer sur son mandat de dépôt »*. *« La défense considère que la situation ainsi créée n'a pas permis à la justice de s'exercer dans la sérénité qui lui convient »*, concluent-ils.

L'atmosphère était houleuse, vendredi en fin de soirée, parmi les brigades de sécurité en civil de la police marseillaise. Pourtant, deux membres de la famille de Christian Dovero, dont son oncle, sont eux-mêmes policiers.

La justice et l'équité

LE profond silence de M. Robert Pandraud comme les maladroites déclarations de M. Albin Chalandon soulignent une évidence : du couple obligé police-justice, c'est la justice qui perd la tête et pose aujourd'hui problème.

Tels ceux d'un célèbre colonel, les silences de M. Pandraud sont fracassants. Marseille a une police profondément désorganisée, constituée de petits fiefs jaloux de leur indépendance, quasi ingouvernables par l'autorité centrale. Toutes les aberrations que peut sécréter l'institution policière se retrouvent dans cette ville : inefficacité, âpre concurrence des services, gaspillage des moyens, faibles résultats, découragement. Depuis plus d'un an, la réforme de la police marseillaise se heurte à des blocages insurmontables. En quelques mois, deux préfets de police s'y sont cassé les dents. La dernière bavure n'est pas la conséquence unique de cela, mais la spécificité marseillaise y a son rôle.

Dans un tel climat, mieux vaut laisser à la justice le choix de ses procédures et de ses moyens, sans intervenir. Telles ont dû être les réflexions de M. Pandraud, qui s'est bien gardé de toute réaction publique.

Les initiatives de M. Chalandon n'en sont que plus inopportunes. Car, contrairement à ce qu'a déclaré vendredi le ministre de la justice, ce sont bien ses services qui sont responsables du gâchis. M. Chalandon se défausse en plaidant que c'est *« le parquet de Marseille (qui) a interrogé la chancellerie »* sur la marche à suivre. Il feint d'oublier qu'une circulaire de la Chancellerie ordonne, depuis décembre dernier, aux parquets de demander leurs ordres dans toute affaire mettant en cause un policier.

C'est ce qui fut fait. Et c'est bien la chancellerie qui, dans un premier temps, a demandé l'élargissement du policier, sans inculpation, en ordonnant l'ouverture d'une information pour *« rechercher les causes »* d'une mort qui étaient évidentes. C'est encore elle qui, prenant peur des réactions des taxis marseillais, a, le surlendemain, changé de direction en faisant requérir une inculpation qui ne s'imposait pas quarante-huit heures auparavant.

Aujourd'hui, les collègues du policier incarcéré parlent de descendre dans la rue : les amis de la victime ont le juste sentiment que leurs droits se mesurent au volume de leurs klaxons, et tout le monde pressent bien que l'équité est étrangère aux derniers événements.

Piètre façon d'inciter à *« garder confiance en la justice »* comme le demanda au père de la victime M. Chalandon, lors de son intervention, vendredi soir 5 février, sur TF 1

GEORGES MARION.

Le tribunal de Paris continuera d'instruire la plainte des Verts contre le RPR

Visés par une plainte des Verts de Paris-Ecologie pour infractions au code électoral pendant la campagne des législatives de 1986, MM. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, et Robert Galley, trésorier de ce mouvement, avaient refusé de se rendre au cabinet de M. Claude Grellier, juge d'instruction chargé de l'affaire. Ils invoquaient leur qualité de maire pour faire valoir que la chambre criminelle de la Cour de cassation devait préalablement être saisie pour désigner la juridiction pouvant instruire un dossier les concernant (*le Monde* du 7 janvier). Ainsi fut fait, mais, mercredi 3 février, la chambre criminelle a désigné *« le juge d'instruction du tribunal de grande instance de Paris »*, ce qui implique vraisemblablement que M. Claude Grellier restera en charge du dossier. Le magistrat avait déjà inculpé, dans le cadre de la plainte des Verts, M. Paul d'Ornano, sénateur RPR, mais le Sénat avait requis en sa faveur et obtenu, en décembre dernier, une suspension des poursuites le concernant jusqu'à la fin de son mandat (*le Monde* du 17 décembre)

EN BREF

● **Remise en liberté d'un opposant au régime algérien.** — M. Saada Namane, opposant au régime algérien, inculpé de détention d'arme et munitions et recel, écroué à Marseille le 20 janvier (*le Monde* du 22 janvier), a été remis en liberté mercredi soir 3 février. Une carabine 22 long-rifle et un stock de munitions composé de plus de quatre cents balles et cartouches de différentes catégories, ainsi qu'un chéquier et une carte d'identité n'appartenant pas au prévenu, avaient été saisis chez lui. Il avait été interpellé le même jour qu'un autre opposant algérien, M. Brahim Kentour, arrêté à Arras.

● **Militant nationaliste interpellé à Ajaccio.** — La police et la gendarmerie corses ont interpellé, samedi 6 février à Ajaccio, Jean-François Istria, vingt-trois ans, un militant nationaliste recherché depuis mai 1987. Jean-François Istria, employé des P et T, faisait l'objet d'un mandat d'amener sur commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction Michel Legrand, chargé des affaires du terrorisme. — (*Reuter*.)

La fin des travaux du congrès de la FEN

Le nouveau « look » d'une vieille dame

Plus qu'à un simple toilettage, c'est à une petite révolution mentale et syndicale qu'a procédé la Fédération de l'éducation nationale (FEN) pendant son trente et unième congrès, qui s'est tenu du 1er au 5 février à La Rochelle. Cet aggiornamento, qui vise à donner une image dynamique et ouverte de la fédération et de ses 395 000 syndiqués, lui est imposé par trois séries de circonstances concordantes : le boom de l'enseignement secondaire, la proximité de l'élection présidentielle et les périls qui menacent la majorité pro-socialiste de la fédération.

LA ROCHELLE

de notre envoyé spécial

Pour achever de convaincre l'opinion de la nécessité d'accroître l'effort de l'Etat en faveur de l'éducation, il ne suffit pas de lui répéter que la compétitivité économique passe par une meilleure formation des jeunes ; il faut aussi lui démontrer que les enseignants sont prêts, comme l'affirme un congressiste, à *« se défoncer »*. Cette logique a conduit le congrès de la FEN à changer de peau, à rectifier son profil de rempart intransigeant et pesant de tous les corporatismes enseignants, sa réputation de *« ministère bis »* bureaucratique et opaque.

La nouvelle image de la FEN, c'est le dialogue avec les parents et les entreprises, la souplesse pédagogique, le travail en équipe, les rapports contractuels avec les grands élèves, l'introduction partielle du contrôle continu au baccalauréat et même l'acceptation de nouveaux rythmes de travail, qui pourraient bouleverser les sacro-saintes vacances, si l'*« intérêt des enfants »* le commande...

Des évolutions radicales, que le nouveau secrétaire de la Fédération, M. Yannick Simbron, résume dans un slogan : *« Travailler autrement »*, dont le flou entretient bien des inquiétudes.

Si la discipline de vote qu'implique l'organisation de la FEN en courants a permis à la majorité fédérale de faire approuver son projet d'« école pour l'an 2000 » (1), le choc n'en a pas moins été rude. Non seulement chez les minoritaires proches du Parti communiste et de l'extrême gauche, pour qui le recentrage opéré s'apparente à une *« capitulation syndicale »* et à une *« trahison des personnels que l'on cherche à culpabiliser »*, mais aussi parmi certains fidèles du courant majoritaire, qui ont mal supporté d'être à ce point bousculés.

L'unification des formations

Mais la revalorisation financière et sociale du métier d'enseignant suppose aussi une élévation du niveau de formation et de recrutement. C'est là un autre terrain d'affrontement, plus classique, entre les deux grandes tendances qui se disputent le contrôle de la FEN. Les socialistes « tiennent » les écoles et une partie des collèges (instituteurs et PEGC), tandis que les communistes contrôlent l'autre partie des collèges et les lycées (professeurs titulaires du CAPES et de l'agrégation).

Le nouveau projet d'école adopté à La Rochelle prône un bouleversement complet de la structure du corps enseignant. De la maternelle à la terminale, tous seraient recrutés au niveau de la licence, puis formés pendant deux ans à leur futur métier, selon des modalités différentes, adaptées au niveau auquel ils se destinent. Le syndicat du second degré (SNES) dénonce cette perspective.

L'unification des niveaux de formation signifierait une égalisation des rémunérations de tous. Les nouveaux recrutés bénéficieraient immédiatement de ces conditions, tandis que les professeurs déjà en fonction y accéderaient progressivement. Concrètement, le salaire brut d'un instituteur débutant passerait de 6 000 à 8 800 francs et un certifié en fin de carrière ne pourrait toucher moins de 16 000 francs au lieu de 14 300 francs.

L'approche de l'élection présidentielle a, elle aussi, poussé la FEN à accélérer sa mutation. La Fédération, qui a annoncé qu'elle ne choisirait pas entre les différents candidats de gauche présents au premier tour, a cependant précisé qu'elle ne resterait pas *« muette »*. Les adhérents de la FEN, qui ont compté parmi les artisans de la victoire de la gauche en 1981, souhaiteraient jouer un rôle identique sept ans plus tard, mais aussi éviter les erreurs du passé.

Dans la situation actuelle, si tous les adhérents de la FEN étaient regroupés en un seul syndicat, les socialistes ne disposeraient que d'une majorité relative, et c'est la tendance d'extrême gauche Ecole émancipée qui ferait l'arbitre. Or cette dernière se rapproche actuellement d'Unité et action (l'une et l'autre accueillent notamment des militants proches de M. Pierre Juquin). La menace est imminente, et M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI, premier syndicat de la fédération, reconnaît que ses amis de la majorité fédérale ont *« tout à perdre du* statu quo », tant au plan pédagogique que syndical.

La dynamique d'unification du corps enseignant engagée à La Rochelle, au-delà de ses vertus pour la profession — mobilité, égalité de traitement, — tend à noyer les minoritaires en renforçant l'image fédératrice de la FEN. La Fédération, qui va se doter d'un budget propre de communication destiné à *« vendre cette nouvelle image »*, compte s'appuyer sur les parents d'élèves, les mouvements pédagogiques et les étudiants de l'UNEF-ID pour populariser son école de l'an 2000.

Mais, pour contrer cette offensive, le SNES a annoncé qu'il lancerait une vigoureuse campagne. L'issue de ce combat dépendra en grande partie du résultat de l'élection présidentielle : soucieuse de déstabiliser la FEN, la droite est encline à favoriser les desseins du SNES, tandis qu'un gouvernement de gauche, pensent les dirigeants de la Fédération, ne devrait pas oublier ses meilleurs amis.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Le texte intitulé « Pour l'avenir de la jeunesse, l'école de l'an 2000 », qui constitue le nouveau projet d'école de la FEN, a été adopté vendredi 5 février par 61,18 % des mandats contre 38,49 % et 0,33 % d'abstentions.

REPÈRES

Défense

L'Italie achète à la France des moyens de guerre électronique

La marine de guerre italienne vient de passer commande à la France de systèmes lance-leurres, qui seront installés sur ses bâtiments de combat pour leur permettre de déjouer les attaques d'avions et de missiles.

Développé par la Compagnie de signaux et d'équipements électroniques (CSEE), ce système, baptisé Dagaie, est un équipement de guerre électronique dans la lutte électromagnétique (rendre inefficace la détection adverse) et infrarouge (distraire de sa route un missile assaillant). Le contrat italien porte sur une version améliorée du Dagaie dont la précédente définition est déjà embarquée sur les navires de quinze marines étrangères.

Minorité

Un Salon à Lille

Le premier « Salon des minorités » aura lieu à Lille en juin prochain. Organisée par le mouvement France-Plus, avec la collaboration de diverses associations (Fédération chinoise, Radio-Beur, Radio-Figue, Radio-Gazelle, Africa nº 1, Agence Im'média, etc.), cette manifestation réunira diverses minorités — ethniques, religieuses, régionales ou sociales, pour souligner *« l'hétérogénéité et la diversité de la société française »*. Un deuxième Salon du même type aura lieu à Paris en 1989 pour le bicentenaire de la Révolution.

Médecine

La brosse à dents qui électrocute

Quelque dix mille hydropulseurs dentaires (qui combinent hydropulseur et brosse à dents) produits par les laboratoires Blendapharm (1) depuis avril 1987 doivent être retournés au fabricant car leur câble électrique se dégrade à l'usage, indique cette firme dans un communiqué. Les appareils portant une pastille rouge « 1988 » ne sont pas concernés.

Le risque de décharge électrique existe pour les usagers.

(1) Laboratoire Blendapharm, service qualité contrôle, rue Gaston-Monmousseau. ZI, 95190 Goussainville. Tél. : 16-1-39-88-70-11.

Sciences

Une première enzyme à génie génétique pour les lessives à basse température.

Les laboratoires Novo, qui se sont en 1987 inscrits en tête des entreprises danoises pour le chiffre de leurs bénéfices, ont annoncé qu'ils avaient fabriqué la première enzyme industrielle obtenue par génie génétique. Il s'agit d'une enzyme destinée à effacer complètement les tâches de graisse sur les tissus à une température très basse (NOVO est spécialisée dans la fabrication et l'exportation d'enzymes, surtout pour les lessives).

La production de cette enzyme commencera très prochainement au Japon. En effet, les autorités danoises se font tirer l'oreille pour autoriser la production industrielle au Danemark, alors que les responsables nippons ne font aucune difficulté pour cela (une partie des recherches de NOVO s'effectue d'ailleurs actuellement dans la filiale japonaise de la société pour cette raison). — (*Corresp.*)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4674

HORIZONTALEMENT

I. Est mêlé aux démêlés. Peut permettre d'éviter de grosses pertes. — II. Un qui en a gros sur le cœur. Sont assez fortes pour soulever. — III. Où certains ont fait de belles sorties après y être entré. Collier pour lequel on payait cher. Donnée par amour. — IV. Vit sur un grand pied. Appelé à changer de propriétaire. Centre d'attraction cyclique. — V. Font endosser une veste. Accrochage pouvant résulter d'une mauvaise conduite. — VI. Avec elle, il n'y a plus matière à dire qu'on n'est jamais sorti de son trou. Où il arrive qu'il y ait de l'ombre au tableau. — VII. Parties de certains clous. Fait parfois beaucoup de bien. Article. — VIII. En visite. Poussera au changement. Furie qui ne saurait faire fureur. — IX. Symbole. Rend impossible la floraison. — X. Possessif. Va vite vers sa fin. Il lui arriva le pis. Fut longtemps sur le pavé. — XI. Elément d'un célèbre trio. S'est fait du mauvais sang. — XII. Est régulièrement privé d'une partie de lui-même. Article. On passe à l'étranger en la traversant. — XIII. A parfois tendance à charrier. Peuvent faire fondre. Est quelquefois à côté de la plaque. — XIV. Avant d'arriver à la réception. S'écoule d'une plaie. Pour faire la raie. — XV. Etait cavalier ou bien a toujours des allures cavalières. Ouvert pour enfermer. Note.

VERTICALEMENT

1. Endroit où il faut s'attendre à trouver des souris et des araignées. Récolte régulièrement les grains. — 2. Où de vrais mufles ont l'habitude de se manifester. Se mettait parfois à rugir. — 3. N'était certes pas entourée de mauviettes. Enveloppe que l'on ouvre souvent en cas d'urgence. S'offre aux regards des Bernois. Il est parfois nécessaire d'attendre un bon moment pour constater chez lui une évolution. — 4. Prend de nombreuses personnes en charge. Qui fait donc bonne figure. — 5. Gémit parfois quand on le fait travailler. Travaille à la chaîne. — 6. Chef de rayons. C'est quand les carottes sont cuites qu'elle se révèle utile. — 7. Fait des taches. Ne craignait pas de trouver à qui parler. — 8. Peut servir à frotter. Loin de la ville. Abréviation. — 9. Fait preuve d'infidélité. Ensoleillé en partie. Proche de l'atlas. — 10. Un homme qui aura aimé les études sa vie durant. Adverbe. Qui est peut-être dans de beaux draps, au sens propre ou bien au sens figuré. Conjonction. — 11. Susceptible de durcir. Est logé et nourri. Pas autrement. — 12. Constitue souvent la preuve d'un partage. Homme de sac et de corde. — 13. Citée en exemple. Préfixe. Hommes du passé. — 14. Met fin à un état d'épuisement. Se fait plaquer. — 15. Propre à paraître sale. Son homme est n'importe qui. Rallongée quand on la juge trop courte.

Solution du problème nº 4673

Horizontalement

I. Meubles. — II. Apre. Cage. — III. Néel. In. — IV. Urticaire. — V. Cornes. Os. — VI. Une. Têtu. — VII. Ouïes. — VIII. Es. Air. Té. — IX. Ovin. PTT. — X. Ruineuses. — XI. Esse. Ris.

Verticalement

1. Manucure. Ré. — 2. Eperon. Sous. — 3. Urètres. Vis. — 4. Belin. Aîné. — 5. Cétoine. — 6. Ecraseur. Ur. — 7. Sa. Ti. Psi. — 8. Girouettes. — 9. Gênés. Sets.

GUY BROUTY.

Culture

CINÉMA

« La Maison assassinée », de Georges Lautner

La vengeance des Monge, père et fils



Un peu d'angoisse dans le fantastique rural et le roman-feuilleton aventureux.

A la veille de la Saint-Michel, en 1896, une famille entière est massacrée dans un relais de poste provençal, La Burlière. Un bain de sang pour les Monge, proprement égorgés par une, ou des mains mystérieuses, du grand-père à la bru. Ne réchappe du maudit rasoir qu'un bébé de trois semaines qu'on retrouve juste après le générique, vingt-quatre ans plus tard, sous les traits de Patrick Bruel.

Séraphin Monge ne sait rien au début, il n'a connu que les sœurs de la Charité et la Grande Guerre. Mais on ne tarde pas à l'informer du destin affreux de La Burlière et des trois meurtriers (des gens de l'Herzégovine, qui en plus parlaient en « étranger ») guillotinés. Le cantonnier Brigue lui dit *presque* tout. Personne ne peut lui dire tout à ce petit et le petit, ça l'angoisse et l'inquiète. Il va se lancer dans une enquête sur son passé, en même temps que dans la démolition pierre par pierre de la maison fatale.

Georges Lautner, dont le registre est fort éclectique depuis les excellents *Monocle* avec Paul Meurisse et deux chefs-d'œuvre de la dérision, *les Tontons flingueurs* et *les Barbouzes* en passant par *le Guignolo* et *la Cage aux folles nº 3*, a pris le parti du fantastique rural, du roman-feuilleton aventureux où l'on saute allègrement du badinage au meurtre avec une angoisse émerveillée.

On ne recherchera pas trop la vérité psychologique ou sociale (il n'y a que la boulangère, Martine Sarcey, qui fasse l'effort de parler avec l'accent, les autres...), ce n'est pas le propos de Lautner, qui a voulu très sérieusement donner des ailes à son mélodrame et rêver en images du retour à l'Auberge des Adrets d'un Monte-Cristo de vingt-cinq ans, ténébreux brise-cœur.

Les ingrédients du genre ne font pas défaut : dans un creux du mur, la cassette aux louis d'or avec le nom des présumés vrais coupables ; dans le château du plus laid d'entre eux, un brave fils amoché par la guerre, et sa sœur à peine veuve et tellement chaude ; dans la campagne, un sorcier qui roule de gros yeux en éructant des malédictions ; dans la boutique du boulanger, une jolie fille (Anne Brochet) ; dans la maison du marchand d'huile, une autre, impertinente (Agnès Blanchot) ; d'ailleurs, le jeune Bruel, toutes les femmes du pays en sont chavirées ; dans la conscience de ces paysans madrés et bourgeois filous, le poids d'un lourd secret qui ne se révélera qu'avec la médaille de ma mère, bien sûr. C'est invraisemblable certes et tout à fait charmant.

MICHEL BRAUDEAU.

« En toute innocence », de Alain Jessua

Le trio infernal

Un suspense psychologique à la Hitchcock défendu par un remarquable brelan de comédiens

Question de climat, d'atmosphère, il y a des films que les acteurs ont aimé faire. Cela se voit, on ne sait trop à quoi, mais peut-être à une souplesse dans leur jeu, une disponibilité, un abandon. Cela ne tient pas à la particulière subtilité des personnages qu'ils incarnent, simplement, quelque soit le sujet, le genre, on comprend que ce film-là, ils ont éprouvé du plaisir à le tourner. C'est le cas de *En toute innocence* de Alain Jessua, un suspense « psychologique », néo-hitchcockien, pas très crédible, mais qui offre aux comédiens des rôles grisants, sponsorisés d'ailleurs par les viticulteurs de Pomerol et de Saint-Emilion.

Car c'est un huis clos familial dans le Bordelais. Paul Duchêne (Michel Serrault) est architecte et a deux passions, son fils et les bonsaïs. Ledit fils (François Dunoyer) a deux passions, sa femme (Nathalie Baye) et l'électronique. Sur ce petit clan cossu règne une « fidèle gouvernante » (Suzanne Flon), tête de lard et cœur d'or, on l'aura compris.

Un soir fatal, Paul surprend sa bru faisant des heures supplémentaires sur la table à dessin avec un collaborateur de la société. Au lieu de prévenir son fils et de virer l'infidèle (il n'y aurait alors plus de film), il prend le volant et, fou de rage, rate un virage. L'accident le laisse provisoirement impotent et faussement aphasique.

Rentré au bercail, il poursuit (en fauteuil roulant) sa belle-fille d'une haine compacte. De son côté, la jeune femme sait qu'il sait et n'a qu'une terreur, voir le muet parler. La villa somptueuse se transforme dès lors en nid de scorpions, en camp retranché, tout devient piège alternatif, chausse-trape réciproque, traquenard mutuel. Si l'histoire ne tient pas mieux debout que l'architecte, l'idée centrale est cependant savoureuse, qui réunit deux héros « négatifs », méchants comme des teignes, à la fois victimes expiatoires et bourreaux justiciers. Lequel aura la peau de l'autre ? Ne comptez pas sur nous pour vous le révéler.

Comptez sur nous, en revanche, pour insister sur la qualité de l'interprétation. Il faut voir Michel Serrault, sournois comme un vieux chat, glisser de pièce en pièce en montant ses coups pourris, implacable et rigolard. Il faut voir Nathalie Baye, gracieuse et vénéneuse, perdant peu à peu pied, et se laisser gagner par la plus légitime des peurs. Il faut voir enfin Suzanne Flon dans un rôle extrêmement conventionnel se montrer drôle, pathétique, convaincante. Petite souris compatissante et fureteuse, elle voit tout, comprend tout, admet tout, au nom d'un amour qui ne dit pas son nom. Elle est formidable.

Ce trio infernal est évidemment à mettre au crédit de *En toute innocence*, tout comme le savoir-faire de Alain Jessua, qui a toujours montré sa sympathie pour les fêlés, les pervers, les fous quoi. Et l'a prouvé dans *la Vie à l'envers*, *Traitement de choc* ou *Armaguedon*. Bien sûr, que Jessua est un honnête dragueur de subconscient, il vous malaxe le fantasme en solide artisan. Mais il lui manque le cynisme, la désinvolture, l'amoralité. En un mot, la folie...

DANIÈLE HEYMANN.

Lester James Peries à la Cinémathèque française

Quand la passion commande à l'histoire

Dix-huit films en trente et un ans de carrière, seize montrés à Paris : une image du tiers-monde peu conventionnelle, d'abord romanesque, toute en nuances. Le fondateur du cinéma moderne à Sri-Lanka, ex-Ceylan.

Nous l'avons vu sur la Croisette, un an juste après la révélation du premier film de Satyajit Ray, *Pather Panchali*, en 1957. *Rekava (la Ligne du destin)* s'attachait pareillement à nous révéler le monde de l'enfance, mais dans un contexte infiniment plus dramatique. Un petit garçon, par le plus grand des hasards, devient l'objet de la vénération puis de la haine des habitants d'une communauté rurale, qui lui attribuent à tort des pouvoirs surnaturels. A l'occasion, sont décrits la violence latente et la cupidité de villageois pour lesquels le réalisateur n'éprouve, visiblement, aucune tendresse particulière.

Avec le recul, *Rekava* se dépouille des apparences néo-réalistes qui lui conféraient un côté attendrissant. La lucidité critique, dès le premier jour, caractérise cet ancien journaliste et homme de théâtre, passé à la réalisation après un séjour à Londres, où il rencontre Lindsay Anderson et le groupe de Sequence. De retour dans son pays, il travaille à la Government Film Unit britannique, avec Ralph Keene.

Spectacles de pure évasion

Il tourne dans plusieurs villages, il en retiendra le désir de montrer la réalité sans embellissement. Pour la première fois à Skri-Lanka, un cinéaste filme en extérieurs et en son direct, à l'opposé des pratiques en cours dans le cinéma national, fortement influencé par les méthodes de l'Inde du Sud. Mais le public, formé précisément à des spectacles de pure évasion, ignore *Revaka*. Lester James Peries n'aura de cesse de reconquérir ses spectateurs, et il gagnera, avec des œuvres ambitieuses.

Changements au village (1963), premier volet d'une trilogie inspirée d'un grand écrivain cinghalais, donne le ton : goût du romanesque, distance toujours respectée vis-à-vis des personnages, rôle primordial accordé à la femme, qui vont caractériser les meilleurs films du cinéaste. Et d'abord ce sens de l'ambiguïté, cet amour de l'arabesque psychologique, qui laissent le champ libre à l'imagination. Thème : une passion contrariée par la tradition, au début du siècle, dans une famille de l'aristocratie locale.

La jeune héroïne doit abandonner un roturier pour l'homme de bonne souche, mais sans le sou, qu'on lui impose. A la fin, tout s'arrange en apparence, par un coup de pouce du destin, la mort du mari, la réussite de l'être aimé. Personne n'est dupe du rôle capital de l'argent dans une société qui n'a aucun scrupule à échanger les conventions de la naissance contre celles de la livre sterling.

Une sorte de pèlerinage intérieur

Le Trésor (1972) représente l'aboutissement de l'art de Lester James Peries. Décor : la même grande demeure familiale entrevue dans *Changements au village*, mais la roue a tourné. Le seigneur des lieux s'apprête à tirer la leçon d'événements tragiques, où se conjuguent l'échec économique, la ruine et la survivance de préjugés ancestraux, un peu comme dans *Revaka*.

S'inspirant au départ d'une courte nouvelle de quelques pages, le cinéaste la transforme en une sorte de pèlerinage intérieur par l'utilisation du *flashback*. Il dépasse l'exotisme, le hasard des circonstances, pour mieux cerner la quête désespérée d'un être comme possédé par des forces supérieures qui le mènent à sa perte.

Plus que Satyajit Ray, un peu comme James Ivory, l'auteur de *Room with a View*, Lester James Peries s'inscrit dans la meilleure tradition romanesque anglo-saxonne, même si ses racines restent profondément nationales.

LOUIS MARCORELLES.

★ Cinémathèque de Chaillot jusqu'au 18 février. Au même programme, quatre films de Sumitra Peries, la femme de Lester James Peries.

Maxim's sur la Grande Muraille

Le seul monument visible de la Lune est la Grande Muraille de Chine : 3 000 kilomètres à vol d'oiseau. En dehors de quelques portions restaurées à proximité de Pékin, cette formidable barrière dont la construction fut entreprise à partir du troisième siècle avant J.-C. est en piteux état. Si piteux qu'un membre éminent du « patrimoine business » s'est penché avec une sollicitude appuyée sur ce colossal chef-d'œuvre en péril : Daniel Vial, « homme d'affaires international », a donc modifié l'intitulé de l'association qu'il dirige. Son objet est désormais de sauvegarder Venise *et* la Grande Muraille. Vaste programme.

Un comité d'honneur international a été constitué sous le patronage de l'inévitable Marco Polo. Mariage de la carpe chinoise et du lapin occidental, on y trouve pêle-mêle : Lucien Bodard, vieux mandarin d'honneur, Alain Peyrefitte. Mme Pierre Schlumberger, Paloma Picasso, le duc de Brissac, Pierre Cardin, bien implanté dans la capitale chinoise, une brochette d'industriels japonais — M. Honda en personne — et quelques princes du pétrole, encadrés par une douzaine de personnalités chinoises. Arman, Buren, Erro, Keith Harring, Sol Lewitt, Raynaud, Zao Wou Ki offriront des œuvres qui seront vendues aux enchères — sur place — par Sotheby's. Le contact avec les artistes est assuré par Valérie Lang, la fille de l'ancien ministre.

Le gala qui suivra sera supervisé par Elisabeth Martinoty, la femme du directeur de l'Opéra de Paris. Les repas seront préparés par Maxim's. Ainsi, ceux qui auront eu la conscience de dîner au Harry's Bar pour sauver la Cité des doges pourront bravement attaquer les nids d'hirondelles dans l'espoir de relever un petit pan du mur jaune. Avant de se découvrir une autre mission culturelle tout aussi impérieuse, qui les amènera à banqueter à l'ombre des temples d'Angkor ou au pied du Machu-Picchu.

Mais cette démarche humanitaire suppose un honnête train de vie. Le prix du billet est fixé à 53 000 francs pour dix jours de voyage (limousine comprise). Le week-end (plus chic) : 24 000 francs. Des départs sont prévus de Paris, Londres, Rome, Zurich, New-York, San-Francisco, Tokyo et Hongkong. Les amis de vieilles pierres pourront profiter de la Cité interdite, qui sera, comme à ses plus beaux jours, interdite aux simples pékinois, et le Palais des travailleurs où descendent les hôtes officiels de la République populaire sera mis à leur disposition *« rien que pour eux, sans la foule, sans fatigue inutile »*.

Les festivités se dérouleront au mois de juin. Ceux qui depuis des années plantent en rêve des tessons de bouteille sur la Grande Muraille devront donc casser leur tirelire. A défaut de satisfaire leur épuisant fantasme, ils pourront toujours vider quelques verres en l'honneur de Shei Houang Ti, l'empereur qui posa la première pierre de ce fabuleux monument.

EMMANUEL DE ROUX.

MUSIQUES

« Parsifal », par le NOP et Marek Janowski

Haute surveillance

En guise de coup d'envoi d'un grand panorama romantique, qui comprendra concerts et opéras et se terminera par la Tétralogie, *voici trois exécutions en oratorio du « spectacle scénique solennel initiatique » de Wagner. Grand spectacle, en effet, pour l'oreille.*

Ce n'était pas une petite affaire : monter en dix jours de répétition l'opéra le moins populaire de Wagner, celui que le musicien porta en lui quarante ans, dont il disait qu'il serait son *« Tristan du troisième acte poussé à un degré inimaginable »*, rituel catholique ou initiatique selon les opinions, *Parsifal* en un mot, que les Parisiens n'avaient pas entendu dans leur ville depuis cinq ans ; affronter du même coup dans la salle quelques pèlerins de Bayreuth (ils sont partout), et cela, trois fois successivement, sans costumes, sans décors, sans mise en scène, soit quatre heures et demie de musique nue, coupée en deux fois par quatre-vingts minutes d'entracte, autant dire, pour l'auditeur, six heures à passer d'affilée au Châtelet. Du résultat, vous en doutez ? Salles pleines. Certains avaient loué pour les trois soirées.

Le Nouvel Orchestre philharmonique est poussé à ce genre de performances : son premier chef, Marek Janowski, a fait de la bonne santé, de la qualité, du leadership de la formation son affaire personnelle. Capable de s'accrocher à une idée et d'y sacrifier la réalisation immédiate d'autres ambitions (le MET lui aurait fait des propositions), cet Allemand né à Varsovie a parié sur cet orchestre français : fait à l'origine de bric et de broc, né des réductions de personnel après la dissolution de l'ORTF, le NOP devrait, après quelques années de travail acharné, pouvoir s'aligner aux meilleures formations d'Allemagne et des pays de l'Est dans le répertoire qui lui est *a priori* le plus étranger : grandes symphonies romantiques et post-romantiques ; opéras germaniques.

Yvon Kapp, alors directeur du service lyrique à la radio, avait fait venir Janowski à la tête du National pour un premier *Parsifal* en 1982. Puis il prit les rênes du Philharmonique : l'ancien disciple de Wolfgang Sawallisch accepta de l'y retrouver. Et voilà, dès 1984, le NOP embarqué dans une *Tétralogie* de concert aux Champs-Elysées. A l'époque, personne n'y croyait. Mais personne n'a ri lorsqu'on apprit que l'ex-« orchestre à tout faire » donnerait cette même *Tétralogie*, non dans le saint des saints mais, enfin, à Orange, l'été prochain. Le projet d'un grand cycle romantique est alors mis sur pied : histoire de garder la main, et de remonter dans l'histoire de l'opéra germanique, le NOP donne entre-temps, outre des concerts de Beethoven, Mendelssohn et Bruckner, *Obéron* (27 février) et le *Freischütz* de Weber (12-27 mars).

Précision et prudence

Sortir l'orchestre de *Parsifal* de la fosse, c'était prendre un risque : Janowski ne s'en est pas caché. L'orchestration, dans cette œuvre, est particulièrement raffinée, le contrepoint plus généralisé qu'à l'accoutumée chez Wagner, le pupitre de cuivres constamment et lourdement sollicité. Même lorsque les instruments sont sous terre, la voix des chanteurs risque d'être écrasée.

« Sur un plateau de théâtre, le problème pourrait sembler insurmontable, a déclaré Janowski avant les concerts du Châtelet. *En fait, les répétitions doivent permettre de le résoudre en portant toute notre attention sur la couleur du son et — sans brider excessivement l'orchestre, — en gardant le maximum de lisibilité de façon plus ronde et plus souple, sans agressivité — même dans le deuxième acte ! »*

Janowski a l'œil à tout et appartient à ces chefs qui, d'une gestique claire, souvent très démultipliée, dirigent tout. Contraint, on l'a vu, à ne pas employer toute sa puissance, le NOP a donné par instant dans *Parsifal* l'impression de se surveiller. Les cordes, notamment, manquaient de liberté et de confiance pour caser *ad libitum*, sous les cuivres, des motifs dégagés de la battue métronomique. L'exécution, le premier soir, donnait ainsi l'impression d'une extrême précision et d'une certaine prudence.

Mais la lisibilité, en revanche, y était. Et la rondeur du son avec, dans le prélude, les lumières diffuses, les formes étirées, cette façon de flirter souplement avec le silence sans que l'union des cordes et de la clarinette ne s'effiloche jamais. Même sur la brèche, même à bas registre, le NOP possède donc désormais l'un des secrets de cette musique : donner à chaque motif, à chaque nouvelle alliance instrumentale, un maximum d'existence plastique et expressive.

Ne revenons pas sur la qualité de ses cuivres. Ni sur une distribution plus que correcte, dominée par le Gurnemanz imperturbable de Theo Adam et illuminée par les filles-fleurs.

ANNE REY.

THÉATRE

« Ce que voit Fox », de James Saunders

Droit au cœur

Trois sœurs, leur mère. Un arrêt sur image, au bilan de leur vie, partition inachevée. Sous l'œil de Fox – Laurent Terzieff, – un quatuor douloureux et sensible qui va droit au cœur.

Un jardin, un automne. Une mère, trois sœurs, sont rassemblées dans la maison familiale où le père est en train de mourir. *Ce que voit Fox*, c'est le théâtre de leurs sentiments, de leurs états d'âme, de leurs querelles.

Le décor est simple, réaliste, avec une pointe de distance. Comme la photographie un peu passée d'un album de famille. Un homme, aux gestes doux et amples de montreur, décrit et présente les hôtes : Anne, la « petite », enceinte, qui vit dans un squat, à Bristol ; Hélène, l'aînée, nourrie aux mamelles du marxisme et de la psychanalyse, mais sevrée de tout ; Cathy, instable, féministe.

Trois solitaires, au mitan de leur vie pas vraiment réussie : un vrai nœud de chipies. Elles sont venues pour soutenir leur mère, Mary, tandis que leur père agonise. A la fin de la pièce, il est mort, le soleil se couche sur cette belle journée d'automne, et les trois sœurs, frileusement, n'ont qu'une envie : rester au chaud dans le cocon familial. Il ne s'est rien passé, juste des chamailleries, des vacheries balancées à la figure, des aveux, parfois un peu de tendresse, autour d'une table de jardin où l'on boit du vin, pas mal. Du thé parfois.

Avec humour et sympathie, Fox (en anglais, le renard) les a regardées vivre ; de temps à autre, il s'est levé de son fauteuil de metteur en scène, situé un peu à l'écart du jardin, pour parler des asperges, décrire ce qu'il lit dans les pensées de ces femmes, fustiger au passage les méfaits des idéologies des années 70 (sur ce point, la pièce de Saunders est un peu bavarde).

Fox, le chef d'orchestre clandestin et le metteur en scène, c'est Laurent Terzieff. Un magicien, noble, serein. Un peintre du non-dit, qui, touche après touche, légèrement, compose un tableau intimiste où le théâtre, très simplement, se donne comme un condensé de vie, d'émotions.

Sœurs tchékhoviennes

Il s'est entouré de quatre comédiennes : chacune a une grâce, une musique intérieure. Elles sont pudiques et vulnérables. Profondément touchantes, tant on peut, dans chacune, retrouver un peu de la douleur et de la douceur d'une vie de famille. Mais Fox intervient, vigilant, pour que la scène ne vire pas au pathétique. Mais on rit, souvent, à entendre ces trois sœurs toutes tchékhoviennes se débattre avec un certain « prêt à penser ».

Dominique Hollier est Anne, l'espiègle à tout prix, jolie et fraîche comme tout. Hermine Karagheuz prête à Cathy sa solidité volontariste et Michèle Simonnet à Hélène son acidité fragile de femme blessée. Pascale de Boysson, Mary, leur mère, d'un seul geste, d'un seul sourire, veille, avec la grande élégance de la pudeur, sur leurs secrets. Et les siens.

ODILE QUIROT.

★ Au Théâtre La Bruyère (48-74-78-57).

★ *Ce que voit Fox*, de James Saunders, est publié par *l'Avant-Scène Théâtre* dans son numéro du 15 janvier. 35 F.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

AMES NUES. Théâtre Essaïon (42-78-46-42), 18 h 30 ; dim. 15 h.

LE ROI LEAR. Théâtre du Lierre (45-86-55-83), sam. à 20 h 30 ; dim. 15 h.

UN OUVRAGE DE DAMES. Blancs-Manteaux (48-87-15-84), 22 h 30.

LE CHANT PROFOND DU YIDDISHLAND. Café de la danse (43-57-05-35), sam. à 23 h 15 ; dim. à 17 h (dern.).

DES SENTIMENTS SOUDAINS. Théâtre de la Renaissance (42-08-18-50), sam. 16 h, 20 h 45 ; dim., 16 h.

BACCHUS, de Jean Cocteau. Théâtre des Bouffes-Parisiens (42-96-97-03), sam. à 18 h et 21 h 30 ; dim. à 15 h 30.

MCHOUGA MABOUL. Espace Kiron (43-73-50-25), lun. 21 h ; dim. 16 h.

◊ *Horaires irréguliers.*

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Les Bâtisseurs d'empire : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Le Vœu : 20 h 30, dim. 17 h.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30, dim. 16 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Rosel, suivie de Douce Nuit : 20 h 30, dim. 17 h.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h, dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Aglavaine et Sélysette : 20 h 30, mar. 18 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE-ASTELLE THÉATRE (42-38-35-53). Trois sous pour mes dessous : 20 h 30, dim. 15 h.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Le Chant profond du Yiddishland : 23 h 15, dim. (dernière) 17 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Iphigénie : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Anomique II : 20 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h, dim. 15 h 30.

CHAPITEAU ANNIE-FRATELLINI (48-45-20-20). Femmes de cirque : 20 h 30, dim. 15 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : 17 h et 20 h 45, dim. 16 h.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Galerie. La Dernière Bande : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Mon Faust : 20 h 45, dim. (dernière) 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Esther : 20 h 30. ▷ Dim. La Poudre aux yeux : 14 h. Monsieur de Pourceaugnac : 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Mchouga Maboul : 21 h, dim. 16 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). Voie sans issue et la déchirure : 18 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Ames nues : 18 h 30, dim. 15 h. le Prince des rats : 21 h, dim. (dernière) 17 h. Salle II. Des oranges et des ongles : 21 h, dim. 17 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 18 h et 21 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You 're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Je cherche un être à envahir : 19 h. La Colombe + Aux abysses : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve ; 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30, dim. 15 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). L'Etonnante Famille Bronté : 21 h, dim. 16 h 30.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). Le Roi Lear : 20 h 30, dim. 15 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Line ou le premier : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur *Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière* : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy L'ami public nº1 : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30, dim. 15 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Fra Sylvère : 20 h 45, dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). Mort d'un commis voyageur : 20 h, dim. 14 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45, dim. 15 h.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). La Fille du régiment : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). L'Affaire du courrier de Lyon : 15 h et 20 h 30, dim. 14 h et 18 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Une passion dans le désert : 19 h, dim. 15 h. Madame de la Carlière : 21 h, dim. 17 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué : 20 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Des sentiments soudains : 16 h et 20 h 45, dim. 16 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Eléphant Man : 20 h 30, dim. 16 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Un délire très mince : 18 h 30. Divas sur canapé : 20 h 30.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09). Haute Surveillance : 24 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Suzanna Andler : 20 h 45, dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Flagrant Délire : 20 h 30.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Fauteuil à bascule : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. L'Etranger : 20 h 30, dim. 15 h. L'Ecume des jours : 22 h, dim. 17 h. Salle II. Les Bonnes : 20 h 30, dim. 15 h. ▷ Dim. Kes : 17 h.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupirs : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Onanisme avec troubles nerveux chez deux petites filles : 20 h 45. Grand Théâtre. Le Misanthrope : 20 h 30, dim. 15 h. Théâtre Gémier. Vêtir ceux qui sont nus : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Public : 15 h et 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Vallon : 20 h 30, dim. 15 h. Petite salle. Dialogue dans le marécage : 21 h, dim. 15 h. ▷ Dim. Une heure avec : Andromaque : 19 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30. Arrivez les filles : 18 h 30. Bruno Coppens : 20 h. Plait it Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 18 h et 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

ZÈBRE (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. La maison accepte l'échec : 20 h 30.

Samedi 6 - Dimanche 7 février

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 6 FÉVRIER

Rien que les heures (1926), d'Alberto Cavalcanti, 15 h ; la Zone (1928), de Georges Lacombe, 15 h ; le Métro (1934), de Georges Franju et Henri Langlois, 17 h ; Paris la belle (1928-1959), de Pierre Prévert et Marcel Duhamel, 17 h ; Toute la mémoire du monde (1956), d'Alain Resnais, 17 h ; la Seine a rencontré Paris (1957), de Joris Ivens, 17 h ; Opéra mouffe (1958), d'Agnès Varda, 17 h ; les Amis (1982, v.o.), de Sumitra Peries, 19 h ; Cinq arpents de terre (1969, v.o.), de Lester James Peries, 21 h.

DIMANCHE 7 FÉVRIER

Hello Actors Studio (1987, v.o.s.t.f.), de Annie Tresgot, 15 h ; l'Illusion (1984, v.o.), de Sumitra Peries, 19 h ; la Robe jaune safran (1967, v.o.), de Lester James Peries, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

SAMEDI 6 FÉVRIER

Les Aventuriers du Kilimandjaro (1959, v.o.s.t.f.), de Richard Thorpe, 15 h ; les Hauts de Hurlevent (195, v.o.), de Luis Bunuel, 17 h ; Sait-on jamais (1957), de Roger Vadim, 19 h ; les Dragueurs (1959), de Jean-Pierre Mocky, 21 h.

DIMANCHE 7 FÉVRIER

Frontier Marshall (1939, v.o.s.t.f.), de Allan Dwan, 15 h ; Que viva Mexico ! (1931), de S.M. Eisenstein, 17 h ; la Chatte (1958), de Henri Decoin, 19 h ; la Bataille du rail (1945), de René Clément, 21 h.

SALLE GARANCE - CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

SAMEDI 6 FÉVRIER

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : l'Autre Moitié du ciel (1986, v.o.), de Manuel Gutierrez Aragon, 14 h 30 ; El Crimen de Cuenca (1979, v.o.), de Pilar Miro, 17 h 30 ; Maman a cent ans (1979, v.o.), de Carlos Saura, 20 h 30.

DIMANCHE 7 FÉVRIER

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Se infiel y no mires con quien (1985), de Fernando Trueba, 14 h 30 ; El Pisito (1958, v.o.), de Marco Ferreri, 17 h 30 ; Démons dans le jardin (1982, v.o.), de Manuel Gutierrez Aragon, 20 h 30.

Les exclusivités

ACCORD PARFAIT (Fr.) : Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6ᵉ (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).

ANGE GARDIEN (Youg., v.o.) : Les Trois Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) ; L'Entrepôt, 14ᵉ (45-43-41-63) ; Trois Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19).

L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6ᵉ (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5ᵉ (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5ᵉ (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00).

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6ᵉ (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9ᵉ (47-70-72-86).

COBRA VERDE (All., v.o.) : UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40).

CORDES ET DISCORDES (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19).

DANDIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; La Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9ᵉ (48-24-88-88) ; Kinopanorama, 15ᵉ (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5ᵉ (46-34-25-52).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

GÉNÉRATION PERDUE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; La Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16ᵉ (45-25-27-06) ; v.f. : Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31).

LES INNOCENTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5ᵉ (46-34-25-52) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6ᵉ (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02).

LES KEUFS (Fr.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; La Bastille, 11ᵉ (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6ᵉ (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (43-59-04-67) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (43-59-04-67) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50).

MAURICE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Le Champo, 5ᵉ (43-54-51-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02).

PACTE AVEC UN TUEUR (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06).

LE PROVISEUR (A., v.o.) : UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40).

SAXO (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5ᵉ (43-26-84-65) ; Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77) ; Denfert, 14ᵉ (43-21-41-01).

Y'A BON LES BLANCS (Fr.-It.-Esp.) : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Gaumont Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; La Bastille, 11ᵉ (43-54-07-76) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

YAM DAABO, LE CHOIX (Burkina-Faso, v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; La Bastille, 11ᵉ (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURES DE CHATRAN. Film japonais de Masanori Hata, v.f. : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

BENJI LA MALICE. Film américain de Joe Camp, v.f. : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13ᵉ (43-31-60-74) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; Napoléon, 17ᵉ (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

BIRD NOW. Film français de Marc Huraux, v.o. : Saint-Germain Studio, 5ᵉ (46-33-63-20).

EN TOUTE INNOCENCE. Film français d'Alain Jessua : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9ᵉ (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

ENGRENAGES. Film américain de David Mamet, v.o. : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8ᵉ (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

GOOD NIGHT, MOTHER. Film américain de Tom Moore, v.o. : Saint-Germain Village, 5ᵉ (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

LA LÉGENDE DE L'AMOUR. Film soviétique de Takhir Sabirov, v.f. : Cosmos, 6ᵉ (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76).

LA MAISON ASSASSINÉE. Film français de Georges Lautner : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

PRINCESS ACADEMY. Film franco-yougoslave de Bruce Block, v.f. : Maxevilles, 9ᵉ (47-70-72-86).

RETOUR SUR TERRE : STAR TREK IV. Film américain de Leonard Nimoy, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

UN AMOUR A PARIS. Film français de Merzak Allouache : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE. Film français d'Etienne Chatiliez : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

LUNDI 8 FÉVRIER

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, boulevard Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Le Musée Picasso », 12 h 30, dans la cour, près de la caisse (Didier Bouchard).

« Trésors des princes celtes », 13 heures, métro Champs-Elysées-Clemenceau (Cercle culturel parisien).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, boulevard du Palais, devant les grilles (Arcus).

« Les appartements d'Anne d'Autriche au Louvre », 14 h 30, métro Louvre, sortie (Isabelle Hauller).

« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Pont-Neuf, place Dauphine », 14 h 30, métro Pont-Neuf (D. Fleuriot).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Flâneries).

« Peinture française du dix-huitième siècle au Louvre », 14 h 30, hall d'entrée, 36, quai du Louvre (Michèle Pohyer).

« Le fournil de la boulangerie Poilâne », 14 h 30, 87, rue Brancion (E. Romann).

« Architecture métallique : la tour Eiffel et ses machineries », 15 heures, devant la statue d'Eiffel, pilier nord.

« Paris et ses hôpitaux : la création de l'hôpital des contagieux », entrée de l'hôpital Saint-Louis, 2, place du docteur Alfred-Fournier (Monuments historiques).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Tourisme culturel).

« Bénédictins et capucins au Marais », 15 heures, 53, rue des Francs-Bourgeois (Approche de l'art).

« Les fouilles archéologiques de Notre-Dame », 15 heures, entrée de la crypte, sur le parvis (Paris et son histoire).

« Histoire de la franc-maçonnerie au Musée du Grand Orient », 15 heures, devant l'entrée, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

6, rue Ferrus, 17 h 30 : « Le problème allemand et la sécurité en Europe », par M. Ryszard Wojna (Institut français des relations internationales).

Sports

FOOTBALL : la France bat le Maroc (2-1)

Une équipe en manches de lustrine

La France a remporté le tournoi amical France 88 en battant en finale, vendredi 5 février, à Monaco, le Maroc par 2-1. Les buts français ont été marqués de la tête par Yannick Stopyra (le premier grâce aux jambes d'un joueur marocain) sur des centres adressés de la gauche par Jean-Marc Ferreri, le meilleur joueur français sur le terrain. Le but marocain a été l'œuvre de Abdel Lamris (34e minute), sur une grossière erreur de Basile Boli. Le match pour la troisième place a été remporté par la Suisse face à l'Autriche (2 à 1).

MONACO
de notre envoyé spécial

Heureux José Farias ! Malgré la défaite, l'entraîneur brésilien de la sélection marocaine pouvait affirmer : *« Le Maroc de demain est ici à Monaco. »* Henri Michel ne peut en dire autant de l'équipe de France. Le succès étriqué des Bleus sur une équipe d'amateurs n'est pas forcément le prélude à des lendemains enchanteurs.

Le sélectionneur national comptait sur cette tournée et ces trois matches disputés en quinze jours pour forger son équipe type. Pour rencontrer le Maroc, il a modifié sa stratégie. En enrôlant Dominique Bijotat au milieu du terrain *« pour donner une note plus technique, plus offensive »*, il reniait d'un coup la prudence tactique qui semblait être sa religion depuis des mois. Simple aménagement de circonstance face à un adversaire présumé faible, ou bien solution engageant l'avenir ? Décidément, la période d'essais n'est pas terminée pour l'équipe de France, prototype encore bien cahotant sur la route de la Coupe du monde 1990.

A l'évidence, Henri Michel n'a pas réussi à *« créer l'esprit de groupe »* dont il avait rêvé. Inévitables lorsqu'un aréopage de stars est ainsi réduit à un long huis clos, les tensions ont parfois tourné au psychodrame. Les déclarations de Manuel Amoros, dénonçant les *« tricheurs »* du groupe et les états d'âme de Luis Fernandez, ont nourri la chronique. Henri Michel dut forcer sa nature, plutôt bonhomme, pour asseoir son autorité sur les deux rescapés de la grande époque. Le conflit avec Fernandez, exclu à deux reprises de l'équipe de départ, fut le plus sévère ; il laissera des traces.

« Faites-vous plaisir »

Aucune personnalité ne s'est encore dégagée parmi la relève. Ni sur le terrain ni hors du terrain. Cette génération serait-elle le produit inodore et sans saveur des centres de formation, cette panacée dont on découvrirait les effets pervers ? Certains commencent à le croire. Embrigadés dès la tendre adolescence, les petits soldats du football professionnel font désormais leur boulot avec la conscience d'ouvriers hautement qualifiés. Ils sont payés à prix d'or par les clubs, qui n'ont, en retour, qu'une seule exigence : obtenir des résultats. Ce n'est pas ainsi qu'on favorise l'éclosion d'artistes. Les saltimbanques du ballon rond risquent de disparaître avec l'hyper-professionnalisation du milieu.

Quelle émotion particulière peut procurer une sélection en équipe de France lorsqu'on a déjà porté cent fois le maillot frappé du coq en minimes ? Platini, lui, n'avait été repéré par aucun sélectionneur de jeunes. Giresse a vu son talent reconnu sur le tard, et Tigana, à vingt-trois ans, s'étiolait sur le banc de touche de Toulon en deuxième division. C'est l'équipe de France qui a fait une bonne partie de leur fortune. Ils la fréquentaient avec enthousiasme, et cela avait des répercussions au tableau d'affichage.

Sylvain Kastendeuch plaide la patience : *« L'équipe est encore jeune*, dit-il, *les meneurs se dégageront d'eux-mêmes. »* Dans l'immédiat, Henri Michel est le plus perplexe des techniciens : que dire, que faire ? Même Michel Hildalgo, s'il revenait, ne pourrait se contenter de son mot d'ordre favori : *« Faites-vous plaisir. »* C'est une notion quelque peu tombée en désuétude.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

TENNIS : Coupe Davis

Noah, Leconte : la double inconstance

La France menait devant la Suisse par une victoire à zéro, vendredi 5 février à Bâle, pour le compte du premier tour de la Coupe Davis. Yannick Noah a battu Roland Stadler (10-8, 9-11, 6-1, 7-5), mais le deuxième simple a été interrompu au-delà de minuit, alors que Henri Leconte et Claudio Messadri étaient à égalité (6-3, 3-6, 6-0, 6-8). Le cinquième set sera joué samedi après-midi.

BALE
de notre envoyé spécial

Deux simples n'ont pas suffi aux Français pour – presque – régler le compte de ces Suisses auxquels on accordait bien peu de crédit. En l'absence de son numéro un, Jakob Hlasek, blessé à la main droite dans un accident de voiture, Georges Deniau, l'entraîneur nîmois et helvétique pour l'occasion, avait dû en effet faire appel à Roland Stadler, étudiant en cinquième année de droit à Zurich et accessoirement joueur de tennis professionnel (183e à l'ATP) dans une douzaine de tournois pas trop éloignés de sa chère Suisse.

Cet étudiant de vingt-neuf ans, qui rappelle – le toucher de balle en moins – l'Américain Gene Mayer par sa nonchalance et ses coups frappés à deux mains, a fait mieux que se défendre. Après trois heures de match, il se retrouvait même à égalité (10-8, 9-11) avec Yannick Noah (8e à l'ATP).

Comme il en prend la fâcheuse habitude, le Français s'était laissé entraîner dans une de ces parties-marathon, si épuisantes pour ses muscles et pour les nerfs de son entourage. Pour son retour en équipe de France, dans laquelle il n'avait plus joué depuis novembre 1985 (en Yougoslavie), Yannick Noah a surtout pu compter sur son service.

Les premiers signes de fatigue

Mais son manque de compétition (quatre tournois en six mois) et de vitesse ont accentué ses faiblesses traditionnelles en revers et plus encore en retour de service. Difficile, dans ces conditions, de réussir les breaks indispensables en Coupe Davis. Le Français a donc dû attendre que son adversaire donne les premiers signes évidents de fatigue pour remporter le match initial après quatre heures et quinze minutes de jeu.

Coéquipier idéal de Yannick Noah pour la double inconstance, Henri Leconte n'avait pas, *a priori*, le beau rôle dans le deuxième acte. Claudio Mezzadri, son jeune adversaire (vingt-deux ans), ne manque pas d'ambition depuis qu'il a remporté le Tournoi de Genève à l'automne dernier. Face à un joueur campé essentiellement en fond de court, le match avait bien commencé pour le Français, maître du filet lors du premier set. Hélas ! il devait bien vite alterner coups d'éclat et coups tordus pour perdre le deuxième. Le scénario allait se reproduire pendant le troisième set, entièrement à l'avantage de Leconte, et le quatrième, où le Français, après avoir gâché trois balles de match à 5-4, perdait cette manche et se voyait contraint de revenir samedi pour finir le match.

GÉRARD ALBOUY.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Claudette ROZIER,
Alain JAMBRIN
et Ulrich J.R
ont le très grand bonheur de faire part de la naissance de leur petit garçon et petit frère

Alexis JAMBRIN-ROZIER,

le 26 janvier, à Paris.

« Immense est ton royaume, à toi d'en trouver les clés. »

14, avenue des Arts, Le Parc,
94100 Saint-Maur.

Décès

– M. et Mme Roger Duluc,
Mme Paul Guillot,
Leurs enfants, petits-enfants, parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre ARCOLEA,
ancien combattant,
croix de guerre 1939-1945,

survenu subitement le 28 janvier 1988 à Paris dans sa soixante-neuvième année.

Selon la volonté du défunt, l'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e, où l'on se réunira le lundi 8 février 1988, à 15 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Il est rappelé le souvenir du

Dr Suzanne ARCOLEA,
née Taïeb,
son épouse,
décédée le 15 décembre 1979.

3, avenue Claude-Debussy,
92230 Gennevilliers.

– M. Joseph Boni
et son fils Pascal,

M. et Mme Roger Schrepfer
et leur fille,

M. Lucien Tubiana,

M. et Mme Maurice Tubiana
et leurs enfants,

M. et Mme Roger Prigent
et leur fille,

Le Dr et Mme Edouard Tubiana,
et leur fille,

M. et Mme Raoul Tubiana,

M. et Mme André Halphen
et leurs enfants,

Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joseph BONI,
née France Tubiana,

survenu à Paris, dans sa cinquante-septième année.

A la suite d'une courte et cruelle maladie.

L'inhumation a eu lieu vendredi 5 février, au cimetière des Gonards, à Versailles, dans la sépulture familiale.

– Mme René Cadet,
M. et Mme Raoul Rosière,
Mme Michèle Cadet,
M. et Mme Jean Cadet,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René CADET,
médaille militaire,
croix de guerre TOE,

survenu à Vallauris le 2 février 1988, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Ste-Jeanne-d'Arc de Vaires-sur-Marne.

Vaires, Boulogne-Billancourt, Chauny, Bruxelles.

– Françoise Doat,
Johanna Doat,
Ses enfants, petits-enfants, neveux et nièces ainsi que tous ceux qui l'ont connu et aimé,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Jan DOAT,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et lettres,
membre de la Société royale
du Canada.

survenue le 4 février 1988 dans sa soixante-dix-neuvième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ty Bernad,
22660 Trevou-Treguignec.

– Mme Jean Lacroix,
M. et Mme Georges Meistermann,
M. et Mme Bernard Lacroix,
Catherine, Dominique et Nathalie Meistermann,
Jérôme et Vincent Lacroix,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LACROIX,
éditeur,

survenu à Neuilly-sur-Seine, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 8 février à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue du Général-de-Gaulle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue Saint-James,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– L'Association pour le développement des recherches auprès des universités de Grenoble,
Les présidents des universités de Grenoble,
Le président de l'Institut national polytechnique de Grenoble,
Le président de l'Union patronale de l'Isère,
Les chefs de services universitaires, membres correspondants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston SAUVAGE de SAINT-MARC,
président de l'ADR.

Les funérailles auront lieu, lundi 8 février, à 10 h 15, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Ponsard, à Grenoble.

– Mme Georges Scali,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges SCALI,

survenu le 4 février 1988, à Paris.

Les obsèques auront lieu le mardi 9 février à 11 h 15, au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Anniversaires

– Il y a un an

Louis DESCOINS,

nous quittait.

« Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent. »

Soutenances de thèses

– Université Paris-VII, le mardi 16 février, à 14 heures, salle des Thèses, tour 25, rez-de-chaussée, M. Mohamed El Hannach : « Syntaxe des verbes psychologiques de l'arabe ».

– Université de Reims, Champagne-Ardenne, le mercredi 17 février, à 14 h 30, salle du Conseil de l'université, faculté de droit, M. Hervé Guillemin : « La rentabilité des entreprises industrielles et les conditions de la production ».

– Université Paris-I, le samedi 20 février, à 14 heures, amphithéâtre Turgot, Mme Marjolaine Chevallier : « Pierre Poiret (1646-1719). Cartésien et mystique ».

– Université Paris-VII, le jeudi 25 février, à 14 heures, salle des Thèses, tour 25, rez-de-chaussée, M. Henri Portine : « Essai sur les modalités et la notion de catégorie modale : étude du marqueur « encore ».

EN BREF

● **Étrangers : deux guides juridiques.** – Le GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés), qui réunit des juristes et des travailleurs sociaux, publie, aux éditions de la Découverte, deux petits guides pratiques à l'usage du grand public, mais aussi des spécialistes : *le Guide des jeunes étrangers en France*, 110 pages, 48 francs, et *le Guide des étrangers face à l'administration*, 127 pages, 50 francs.

● **Guide du consommateur.** – Ou l'art de bien consommer en sept chapitres, c'est ce que proposent le SID (Service d'information et de diffusion du premier ministre) et les éditions Albin Michel. Les dépenses quotidiennes (savoir acheter, faire les courses, etc.), votre argent, la maison, les assurances, la santé, les transports, les vacances, les recours, mais aussi des modèles de lettres et environ cinq cents adresses utiles, tout ce qu'il faut savoir pour apprendre à faire jouer la concurrence.

★ Editions Albin Michel, 416 pages, 59 F (TTC).

● **SÉMINAIRE : « L'ampleur nouvelle de la compensation dans le commerce international ».** – Cette composante des échanges représente désormais quelque 20 % du commerce mondial. Pour en étudier les implications dans le cas de l'Egypte, Junior-Entreprise, école supérieure de gestion, organise le jeudi 3 mars à 14 heures, 25, rue Saint-Ambroise, 75011 Paris, une conférence complétée par un séminaire au Caire, du jeudi 31 mars au samedi 2 avril.

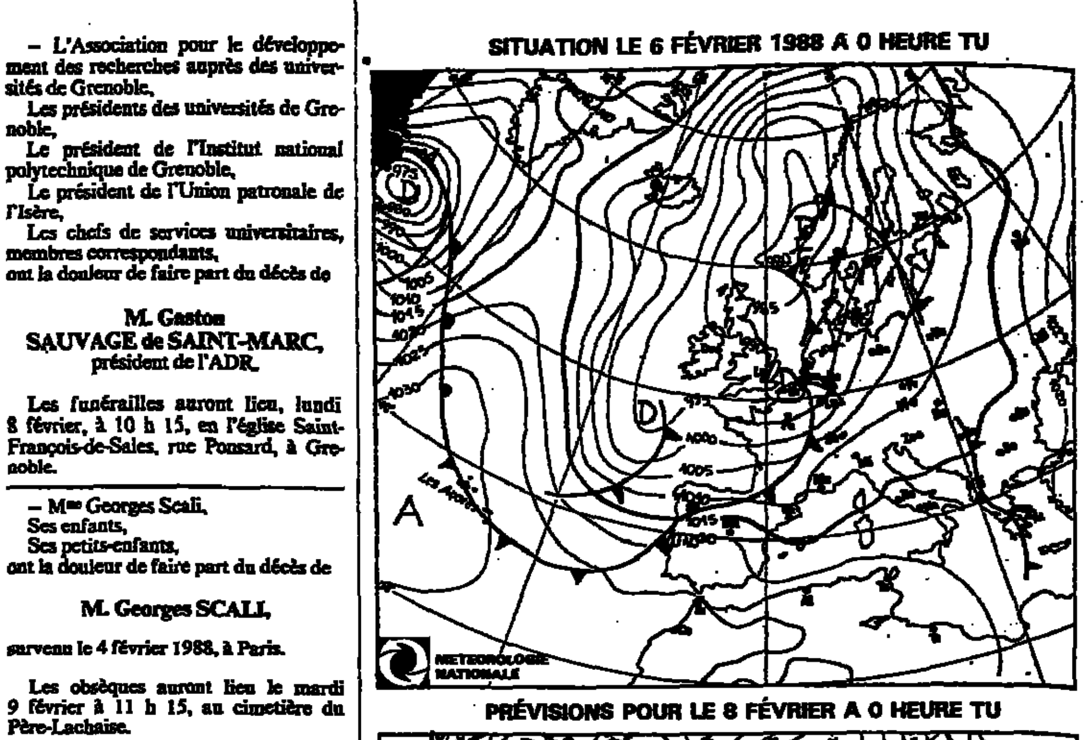
★ **Junior-Entreprise de l'ESG, tél. : 43-38-96-61.**

● **Préparation du bicentenaire de la Révolution française.** – Afin d'aider les collectivités territoriales à préparer la célébration du bicentenaire de la Révolution française, la direction départementale de la jeunesse et des sports de Paris organise, du 9 au 13 février, un stage de formation d'animateurs et d'artistes : « Autour de la Révolution ». Au programme : l'apprentissage des pas de danses populaires au dix-huitième siècle ; les chansons des rues des années 1780 ; le montage de chœurs révolutionnaires. Le stage s'adresse aux amateurs éclairés ou semi-professionnels du chant choral, du lyrique, de la chanson, du théâtre ou de la danse traditionnelle.

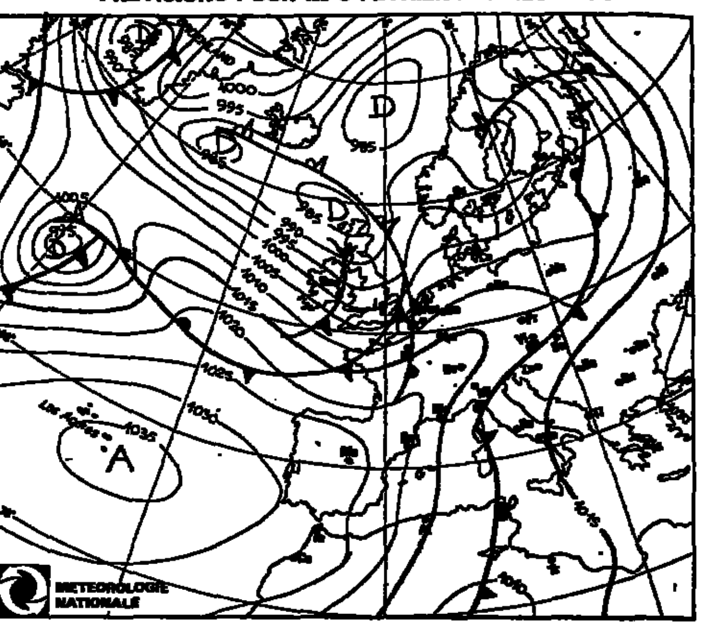
★ **Renseignements : Direction départementale de la jeunesse et des sports de Paris, service jeunesse, 6-8, rue Eugène-Oudiné, 75013 Paris. Tél. : 45-84-12-05, poste 624.**

Météorologie

SITUATION LE 6 FÉVRIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 8 FÉVRIER A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 6 février à 0 h TU et le dimanche 7 février à 24 h TU.

La fin de semaine sera marquée par l'enfoncement d'une masse d'air frais et plus sec en direction de l'Algérie. Mais à plus long terme, dès la nuit de samedi à dimanche, le flux atlantique doux et humide reprendra le dessus.

Dimanche matin, il pleuvra près des Pyrénées, sur le Languedoc, les régions méditerranéennes, le Lyonnais, la Franche-Comté et l'Alsace. Il neigera en montagne au-dessus de 1 000 à 1 200 mètres sur les Alpes et le Jura, 1 500 à 1 800 mètres sur les Pyrénées.

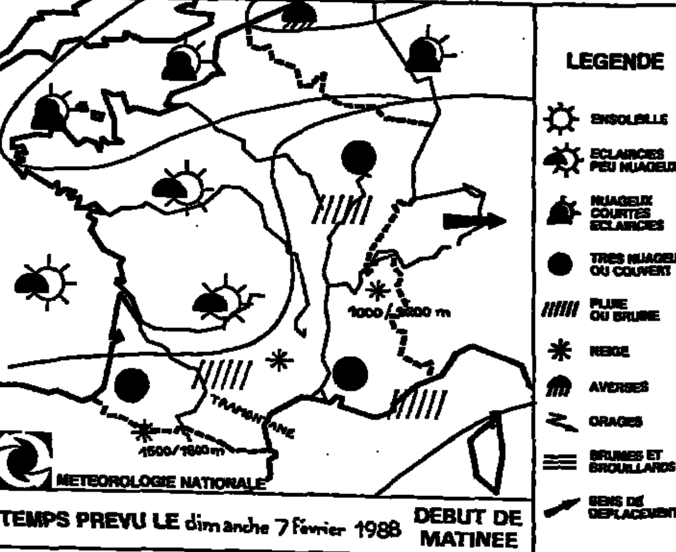
Les températures seront assez douces, 4 à 8 degrés au minimum.

Les pluies progresseront rapidement vers l'est. L'après-midi, le soleil prendra le dessus presque partout : il pleuvra seulement en Corse et sur la Côte d'Azur et les Alpes resteront tout de même accrochées. Le Mistral et la Tramontane se mettront à souffler fort l'après-midi. 70 à 90 kilomètres/heure en pointes.

Sur les autres régions, on pourra profiter des éclaircies dès le matin. Les nuages seront un peu plus nombreux près de la Manche. Une averse ne sera pas impossible, en début de journée seulement, sur la Picardie. On pourra se méfier de la fraîcheur matinale, notamment des gelées blanches, au lever du jour sur le Limousin, les Pays de Loire, l'Orléanais et le Bassin Parisien. Les températures sous abri atteindront 3 à 6 degrés près des côtes de la Manche et de l'Atlantique, 1 à 4 degrés dans l'intérieur.

La journée sera donc bien ensoleillée sur la majeure partie du pays. Mais l'après-midi le ciel va se voiler sur la Bretagne, les côtes de l'Atlantique, la Vendée et la Normandie. Le vent d'ouest deviendra fort sur le littoral. Des pluies arriveront dimanche soir sur le Finistère.

Les températures maximales aussi seront en baisse par rapport à ces derniers jours : 5 à 8 degrés sur la moitié nord, 7 à 12 degrés sur la moitié sud. Ce sera plus doux dès lundi.



TEMPS PREVU LE dimanche 7 février 1988 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 5-02-1988 à 6 heures TU et le 6-02-1988 à 6 heures TU — le 6-02-1988

FRANCE			
AJACCIO	14	6	C
BIARRITZ	20	8	P
BORDEAUX	15	8	P
BOURGES	12	7	C
BREST	9	5	P
CAEN	11	5	A
CHERBOURG	9	3	P
CLERMONT-FERR.	13	7	P
DIJON	11	7	P
GRENOBLE St-M-H	9	6	P
LILLE	10	3	P
LIMOGES	9	5	P
LYON	11	9	P
MARSEILLE-MAR.	15	9	D
NANCY	8	7	A
NANTES	11	5	D
NICE	15	7	C
PARIS-MONTS.	11	6	D
PAU	19	8	P
PERPIGNAN	16	4	D
RENNES	11	3	A
ST-ÉTIENNE	12	8	P
STRASBOURG	8	7	P
TOURS	11	5	D
TOULOUSE	18	8	P
POINTE-A-PITRE	30	19	A
ÉTRANGER			
ALGER	20	7	D
AMSTERDAM	9	2	*
ATHÈNES	14	11	C
BANGKOK	34	24	C
BARCELONE	20	11	D
BELGRADE	13	3	B
BERLIN	8	4	P
BRUXELLES	9	3	A
LE CAIRE	21	9	C
COPENHAGUE	6	3	C
DAKAR	23	15	D
DELHI	27	11	D
DJERBA	18	9	D
GENÈVE	9	6	P
HONGKONG	23	20	N
ISTANBUL	12	8	N
JÉRUSALEM	14	7	N
LISBONNE	17	12	P
LONDRES	10	1	C
LOS ANGELES	21	6	D
LUXEMBOURG	5	5	O
MADRID	14	8	N
MARRAKECH	19	6	D
MEXICO	26	9	B
MILAN	8	3	P
MONTRÉAL	–17	–22	D
MOSCOU	0	–1	C
NAIROBI	29	16	D
NEW-YORK	3	–7	D
OSLO	4	3	P
PALMA-DE-MAL.	18	11	N
PÉKIN	0	–10	D
RIO-DE-JANEIRO	29	24	P
ROME	14	11	N
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	5	1	N
SYDNEY	32	23	C
TOKYO	20	9	C
TUNIS	19	8	D
VARSOVIE	6	–1	C
VENISE	10	5	B
VIENNE	10	1	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Météorologie

AFFAIRES

Les alliés de la Société générale de Belgique détiendraient 41 % du capital

Dans la partie subtile et complexe des alliances et des trahisons, des attaques et des défenses, qui se joue autour de la Société générale de Belgique, la bataille s'est quelque peu déplacée ces derniers jours. L'augmentation du capital qui devait avoir un rôle déterminant dans la stratégie défensive de la «vieille dame» belge est désormais laissée de côté, lenteur de la justice belge oblige. C'est sur le front de la Bourse, autrement dit du capital actuel, non augmenté, que se joue en ce moment la partie.

Face aux 18,6 % que dit détenir Carlo De Benedetti grâce aux participations de Cerus et de Dumenil-Leblé, les «alliés» de la Générale mettraient dans la balance 41 % des parts. Dans ces 41 %, Suez et ses actionnaires dépasseraient 15 %, le groupe Lazard aurait relevé sa participation tout comme la CGE (qui aurait aujourd'hui de l'ordre 4 %). Un communiqué pourrait rendre public pendant le week-end ce «club» d'actionnaires de la Générale de Belgique. Il faut noter que, dans ce pourcentage, la holding de la rue Royale compte les quelque 2 % de Gevaert, dirigé par André Leysen, jugé comme un ami fiable, même si nul n'ignore qu'il discute aussi avec M. De Benedetti. Un communiqué de Cerus affirme d'ailleurs que la discussion du 5 février s'est avérée *« cordiale et constructive »*, s'est *« concentrée sur les points de convergence des projets industriels »* et que les deux hommes souhaitent des conditions de clarté.

Cerus, en cas de succès de son OPA, disposerait quant à lui de l'ordre de 35 %. Si les alliances devaient rester ce qu'elles sont, se dessinerait ainsi le « noyau dur » d'actionnaires qui accompagnera la Générale après la sortie de crise où Suez, Gevaert... et De Benedetti pourraient jouer un rôle majeur pourvu que ce dernier ne continue pas d'exiger le contrôle de l'entreprise belge. Une manière de dire que si l'industriel italien n'a pas perdu la bataille, sa victoire finale semble aujourd'hui difficile.

Les « chevaliers blancs »

La prudence reste cependant de rigueur. D'abord, des renversements d'alliances ne sont jamais complètement exclus. L'entrée en lice de Paribas au côté de Cerus ferait vraisemblablement basculer Gevaert du côté de Carlo De Benedetti (Paribas étant, *via* la Cobepa, actionnaire de Gevaert). Même si c'est une hypothèse qui paraît peu vraisemblable rue Royale. La « vieille dame » aurait-elle expliqué aux autorités françaises qu'une intervention de Paribas pourrait entraîner un changement de majorité dans la Compagnie luxembourgeoise de télécommunications (CLT), une entreprise pivot dans la politique française de communication ? Ou les intérêts communs qui lient parfois Paribas et la Générale de Belgique sont-ils suffisamment dissuasifs ?

L'autre inconnue réside dans le rôle de la justice belge. Carlo De Benedetti a porté plainte contre les achats massifs de titres par les alliés de la Générale (les principaux protagonistes n'ayant quant à eux pas le droit d'acheter). On affirme même dans ce camp-là que ces «chevaliers blancs» défenseurs de la «vieille dame» ne seraient pas désintéressés et se seraient vu promettre qui des appartements ou une participation, qui dans les assurances générales, qui dans Petrofina. Une assertion qui provoque la colère de M. Etienne Davignon, l'un des hommes forts de la SGB. *« Je démens formellement ces assertions*, dit-il. *M. De Benedetti devrait comprendre, puisqu'il s'intéresse à nos activités, que d'autres que lui s'y intéressent aussi. »*

BRUNO DETHOMAS.

50 salariés d'Arbitrage SA licenciés pour raisons économiques

Une cinquantaine de salariés de la société Arbitrage SA, mise en cause dans l'affaire d'escroquerie au détriment de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), ont été licenciés, vendredi 5 février, pour raisons économiques.

Le conseil d'administration de la société a nommé au début de cette semaine un nouveau PDG, Mme Héliette Gauthier de Rieux, soixante-huit ans, mère de l'ancien président actuellement recherché, M. Jean-Marc Aletti.

Arbitrage SA, qui compte une soixantaine de salariés, opérait sur le marché obligataire et sur le marché à terme des instruments financiers (MATIF) pour le compte de la JFA Buisson, qui a porté plainte contre les dirigeants d'Arbitrage à propos d'opérations fictives d'un montant de 80 millions de francs.

Wagons-lits rachèterait Europcar

Le groupe Wagons-lits et Renault mettent au point les termes de la cession de la filiale de Renault spécialisée dans la location de voitures, Europcar, à la société franco-belge. Cet accord permettrait à Renault de se recentrer sur ses activités automobiles et à Wagons-lits, de diversifier les siennes. L'entreprise Europcar a réalisé un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs en 1987 et un bénéfice de 50 millions.

Bénéficiant de la reprise de la collecte sur les livrets d'épargne

La Caisse des dépôts a traversé sans dommage la tourmente boursière

Présentant plus tôt qu'à l'habitude un premier bilan de l'activité de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) pour l'année écoulée, son directeur général, M. Robert Lion a indiqué, jeudi 4 février, que 1987 aura été, pour son groupe et malgré la crise boursière, *« positive en terme d'activité »* et *« décisive au plan de sa modernisation »*.

Chargée de centraliser l'épargne sur le livret A destinée au financement du logement social, la Caisse des dépôts avait multiplié, au début de l'an dernier, les cris d'alarme face au désintérêt des Français à l'égard de cette forme de placement. Elle a finalement été entendue. A partir du mois de mai dernier, la collecte sur livrets défiscalisés (livret A, B et livret d'épargne populaire) s'est nettement redressée. Toute une série de facteurs y ont contribué : la mobilisation des réseaux de collecte, le relèvement du plafond et la crise boursière notamment.

Alors que le montant total des dépôts sur livrets défiscalisés avait baissé de 1,6 milliard de francs en 1986 (une «première» historique), l'encours a repris sa progression l'an dernier, avec un gonflement de 30 milliards (+ 4 %). Mais le total des retraits est encore resté supérieur à celui des dépôts (de 3,4 milliards). Ce sont les intérêts recapitalisés (33,4 milliards) qui ont permis cette augmentation de l'encours. Pour M. Robert Lion, il est encore *« aventureux de parler d'un retournement durable »*.

Dans la gestion de ces fonds, la Caisse des dépôts a recherché à en améliorer la liquidité. La part des actifs financiers mobilisables a été relevée de 10,9 % fin 1986 à 15,1 % fin 1987. Elle a pour cela réduit sensiblement ses prêts à long terme (sur livret A), notamment aux collectivités locales, le relais étant pris par le Crédit local de France et le réseau Ecureuil à partir de leurs ressources banalisées. Elle a ensuite réduit son stock de prêts anciens à travers différentes techniques comme la «titrisation», c'est-à-dire la conversion de prêts en valeurs mobilières. Elle a enfin réalisé d'importants placements en actifs financiers. Ses placements nets se sont élevés l'an dernier à 46,4 milliards de francs. En 1986, les désinvestissements avaient dépassé les investissements nouveaux de 3,7 milliards de francs.

Une politique naturelle

A propos de la présence du groupe sur les marchés financiers, M. Lion a rappelé que la Caisse, investisseur institutionnel prenant des positions à long terme, avait contribué, en 1987, à assurer la liquidité du marché parisien. Il a à nouveau démenti les rumeurs qui avaient couru, à l'automne dernier, sur des pertes qu'aurait subies la CDC sur le MATIF (Marché à terme des instruments financiers). Il a enfin justifié *« la politique active d'achats de titres effectués par la Caisse, dans un contexte boursier fortement baissier. Elle est naturelle dès lors qu'elle est sélective, c'est-à-dire attentive à l'appréciation portée sur la valeur des titres »*.

La chute des marchés financiers a naturellement affecté le portefeuille propre de valeurs mobilières de la Caisse. La décote a été inférieure à celle du marché et le portefeuille contient encore d'importantes plus-values latentes, ont estimé les dirigeants du groupe. En outre, *« des provisions ont été constituées selon les normes habituelles »*.

Au total, grâce à un développement de son rôle d'intermédiaire financier et à un redressement *« plus rapide que prévu »* de ses filiales techniques, regroupées désormais au sein du groupe C3D (Caisse des dépôts-développement), les résultats de la CDC (section générale) devraient être, pour 1987, *« du même ordre de grandeur »* qu'en 1986, de 5 % à 10 % inférieurs au niveau élevé atteint l'an dernier (2,9 milliards de francs après contribution volontaire à l'Etat, l'équivalent de l'impôt sur les sociétés pour la Caisse).

E. I.

SOCIAL

Le syndicat CFDT de l'ANPE, M. Séguin et les TUC

Opération politique ?

« Opération politique », la publication, par le syndicat CFDT de l'Agence nationale pour l'emploi, de la lettre de M. Séguin demandant la radiation des jeunes chômeurs demandeurs d'emploi qui refuseraient un travail d'utilité collective (*le Monde* du 5 février) ? C'est ce qu'a affirmé le ministre des affaires sociales à plusieurs reprises, au cours de son voyage aux Antilles et en Guyane, affirmant aussi qu'il ne comprenait pas le bruit fait par cette publication. Et de se poser en victime de son propre succès dans la lutte contre le chômage.

La réaction de M. Séguin est compréhensible. La lettre a provoqué de vives réactions de pratiquement tous les syndicats, qui l'ont jugée *« inacceptable »*. Certains, à FO, à la CFDT, à la CFTC ou à la CGC, trouvant que M. Séguin *« y va fort »*, comme dit M. Bergeron, ont souligné les risques des consignes ministérielles, en contradiction avec la démarche même de « traitement social » du chômage. Mme Nicole Notat, par exemple, pour la CFDT, a observé que *« les mesures comme les TUC sont utiles quand elles procèdent d'une démarche d'insertion des jeunes chômeurs, mais changeraient de nature si elles devenaient une obligation, avec sanction à la clé »*. Mais la CGT, évidemment, a haussé le ton, M. Deluchat parlant de *« document indigne »* et annonçant *« des cascades de pressions qui vont aboutir à la radiation massive et arbitraire de demandeurs d'emploi »*. L'opposition y a trouvé, naturellement, une bonne occasion, M. Lionel Jospin dénonçant la transformation des TUC en *« travaux obligatoires »*.

Le « traitement statistique »

Les TUC, sont par nature, ambigus : il s'agit tout à la fois d'occuper de jeunes chômeurs, de leur fournir un premier contact avec le monde du travail, mais aussi, comme pour l'ensemble du « traitement social » du chômage, de dégonfler les statistiques. On retrouvait déjà cela, comme l'a fait remarquer le ministre des affaires sociales, dans la circulaire de M. Delebarre du 23 octobre 1984. Mais les instructions de ce dernier étaient plus restrictives : la radiation n'était envisagée qu'après *« un examen approfondi »* pour les *« bénéficiaires d'allocations d'insertion ou en fin de droits qui auraient refusé successivement à deux reprises d'entrer dans des TUC »* et *« si ces refus se révélaient sans motif légitime »*. La lettre de M. Séguin, renforcée par l'excès de zèle de M. Santoni, paraissait accentuer le côté « traitement statistique » du traitement social.

La tentation est toujours forte – notamment à l'approche d'une échéance électorale – de renforcer les effets du traitement social par des radiations de l'ANPE. On l'a vu en 1980. Aujourd'hui, M. Séguin, convaincu, avec raison, que le traitement social du chômage est inévitable, indispensable, a obtenu un effort considérable du gouvernement. Peut-il jurer que cette action soit dépourvue d'arrière-pensées ?

G. H.

REPÈRES

Chômage

Augmentation en décembre dans la CEE

Selon les statistiques mensuelles publiées par Eurostat, le nombre de chômeurs inscrits dans la Communauté européenne a augmenté fin décembre de 2,6 % en données brutes par rapport à fin novembre, en raison notamment de la dégradation de l'emploi en RFA (+ 8,2 %), au Danemark (+ 7,2 %) et en Grèce (+ 24 %). En revanche, le nombre a diminué de 1,6 % par rapport à décembre 1986, en raison notamment de baisses sensibles en Grande-Bretagne (– 16,5 %), au Portugal (– 15,8 %) et en Belgique (– 6,6 %), alors qu'il s'est accru en Italie (de 5,2 %), en Espagne (de 4,2 %) et en RFA (de 4,1 %). En France, le nombre de chômeurs est resté presque stable, en baisse de 0,5 % seulement.

En moyenne annuelle, le chômage a diminué en 1987, par rapport à 1986. Mais cette baisse a plus souvent concerné les hommes que les femmes. Par rapport à la population active, les taux de chômage étaient de 19,2 % en Irlande, de 14,2 % en Italie, de 12,2 % en Belgique, de 11,9 % aux Pays-Bas, de 11,2 % en France, de 10,8 % en Grande-Bretagne, de 8,1 % en RFA, de 7,6 % au Danemark, de 7,4 % en Grèce et de 1,5 % au Luxembourg.

Stabilisation aux Etats-Unis en janvier

Après avoir baissé pendant presque toute l'année 1987, le taux de chômage est resté stable en janvier à 5,8 % de la population active, son niveau le plus bas depuis 1979. Mais le rythme des créations d'emplois a sensiblement diminué par rapport à décembre dernier, selon le département du travail. Les Etats-Unis ont compté 155 000 nouveaux emplois en janvier, alors que la moyenne mensuelle était de 380 000 durant le dernier trimestre 1987. Au total, le nombre des chômeurs dépasse les sept millions.

En janvier, le taux de chômage était de 5 % dans la population blanche, de 12,2 % parmi les Noirs, et de 7,2 % pour les Hispaniques, a indiqué le département du travail, qui a précisé que le nombre des emplois dans les services s'était stabilisé. Les créations dans l'industrie se sont ralenties et l'emploi dans le secteur de la construction et des mines a baissé.

L'augmentation des emplois dans le secteur industriel est due essentiellement aux industries exportatrices (mécanique, matériel électrique...), qui profitent de la chute du dollar. En revanche, la sidérurgie, l'automobile et la construction ont perdu des emplois en raison de la baisse de la consommation.

Commerce extérieur

Triplement du déficit italien

Le déficit commercial italien a plus que triplé en 1987, pour atteindre le niveau record de 11 138 milliards de lires (51,2 milliards de francs), annonce l'Institut central de statistiques. Les importations ont augmenté de 8,5 % par rapport à 1986, pour représenter 161 587 milliards de lires, alors que les exportations ne progressaient que de 3,5 % pour atteindre 150 449 milliards.

Schneider détiendrait plus de 10 % de Télémécanique

Schneider SA, qui a annoncé, le jeudi 4 février, le lancement d'une offre publique d'achat (OPA) sur Télémécanique, ne devrait dévoiler qu'en début de semaine prochaine le prix auquel il propose de payer la majorité du capital de l'entreprise. Mais il détiendrait déjà une participation comprise entre 10 % et 15 % dans Télémécanique, grâce à des acquisitions en Bourse opérées avant la suspension des cotations. Le président de Schneider, M. Didier Pineau-Valencienne, ne devrait déclarer que le lundi 8 février aux autorités boursières qu'il a franchi le seuil des 10 % se conformant ainsi au règlement qui lui donne un délai de cinq jours boursiers pour le faire.

Après les importantes transactions enregistrées le mercredi 3 février portant sur 6,4 % du capital de Télémécanique, 58 165 actions (3,6 % du capital) ont changé de mains le 4 février, malgré la suspension des cotations. Cette opération a été faite grâce à une procédure connue sous le nom de «dès le» qui permet d'effectuer le lendemain – et au cours de la veille – une opération qui n'a pu être menée pour des raisons techniques la veille.

A la fin de la semaine, Télémécanique semblait toujours aussi déterminée à se défendre et se préparait à mettre le week-end à profit pour fourbir ses armes. Par ailleurs, le titre Schneider, qui avait été très demandé le 4 février (les transactions avaient porté sur 431 000 actions), a été moins échangé le 5 février (23 400 titres ont changé de mains). Néanmoins son cours a progressé de 8,1 % pendant la séance. Les spécialistes voient dans sa hausse (11,1 % en deux jours) un effet de la « bonne nouvelle » que constitue l'OPA sur Télémécanique. Toutefois certains faisaient un rapprochement entre l'intérêt suscité par le titre Schneider et la forte hausse, vendredi 5 février, de Navigation Mixte, qui avait acheté en 1986 des titres Schneider.

A la veille du week-end, l'intersyndicale (Force ouvrière, Confédération autonome du travail et CGC) de Télémécanique est montée au créneau pour s'opposer à l'attaque de M. Pineau-Valencienne sur leur entreprise. Pour elle, cette opération constitue *« un non-sens économique et social »*. *« A une époque où l'on parle de construire l'Europe, de reconquérir les 10 % et 1 200 000 emplois de notre marché intérieur que nous avons perdus dans les dix dernières années, il est inconcevable que, sous couvert de rationalisation, des moyens financiers soient utilisés à des fins spéculatives »*, déclare notamment l'intersyndicale.

FRANÇOISE VAYSSE.

CONJONCTURE

Les détails de l'indice des prix

Les services ont allègrement dérapé l'an dernier.

En France, la hausse des prix de détail a été l'année dernière la plus faible qu'on ait enregistrée depuis 1967 (1986 exclu) : + 3,1 % en moyenne annuelle, soit exactement la même hausse qu'en glissement (1). En 1986, la hausse des prix en moyenne annuelle avait été de 2,7 % (2). Mais ce résultat étonnant s'était expliqué par l'exceptionnelle dégringolade des prix de l'énergie (– 12,7 %), beaucoup plus forte qu'en 1987 (– 3,1 %).

L'INSEE fournit dans son bulletin « Informations rapides » du 4 février, les principaux postes de hausses enregistrées l'année dernière en moyenne annuelle : + 1,8 % pour l'alimentation (+ 3,5 % en 1986) ; + 2 % pour les produits manufacturés (+ 0,8 % seulement en 1986 du fait, on l'a vu, de la très forte baisse des prix du poste combustible-énergie). Les services, quant à eux, enfants terribles de l'indice, ont augmenté fortement : + 5,9 % après + 4,7 % en 1986.

Un certain nombre de produits ont vu en 1987 leurs prix évoluer de façon « anormale », c'est-à-dire très différemment de la moyenne. Dans l'alimentation, alors que la hausse générale a été de 3,1 % on relève la pâtisserie (+ 5 %), la viande de veau (+ 6 %), les œufs (+ 7,6 %), les légumes frais (+ 10,4 %), le chocolat en tablettes (+ 5 %). En sens inverse, des prix baissent considérablement : les corps gras (– 4,9 %) du fait des huiles (de 8 15,1 % à – 19,7 % selon leurs composants) et des margarines (– 10 %). Autres baisses spectaculaires : les fruits frais (– 3,3 %), le café en grains (– 14,7 %), le thé (– 3,6 %).

Parmi les produits manufacturés, les écarts à la moyenne (+ 2 %) sont beaucoup moins importants. On trouve en assez forte hausse : les costumes (+ 6,2 %), les pull-overs (+ 6,1 % pour les hommes, + 8 % pour les femmes), la mercerie (+ 8 %), le petit appareillage de cuisine (+ 6 %), la vaisselle de porcelaine (+ 7 %), les appareils de cuisine (+ 5,8 %). En très forte hausse on ne relève guère que les allumettes (+ 19,2 %). De nombreux prix baissent : savons de toilette (– 1,4 %), appareils photos (– 1,3 %), radios (– 5,5 %) et bien sûr le fioul (– 7,6 %) et le gaz (– 19,4 %).

Restent les services dont l'augmentation moyenne a été très forte (+ 5,9 %) du fait des nombreux rattrapages qui se sont produits depuis la libération totale des prix décidée par le gouvernement fin 1986-début 1987. Les plus fortes hausses viennent des postes *« ramonage et contrats d'entretien du logement et des appareils ménagers »* (+ 8,2 %), ressemelage (+ 8,4 %), blanchissage (de + 7,5 % à + 11,3 % selon que le service est rendu au poids ou à la pièce), coiffeur (+ 9,8 %), garagistes (+ 12,2 %), chambres d'hôtels (+ 10,2 %), café (+ 9,1 %), auto-écoles (+ 9,3 %), spectacles (+ 10,3 %), la palme revenant aux théâtres (+ 11,3 %), frais de scolarité (+ 7,2 %), envoi de télégrammes (+ 12,2 %). Les services n'offrent qu'une seule baisse en 1987. Il faut donc la citer : c'est celle de la redevance télévision (+ 4,7 %).

Regardons la télévision et n'envoyons plus de télégrammes.

(1) De décembre 1986 à décembre 1987.

(2) De 2,1 % en glissement.

ÉTRANGER

Hausse de 30 % du bénéfice des instituts de crédit espagnols

Les banques privées espagnoles ont amélioré de 30,7 % leurs bénéfices avant impôt qui se sont inscrits à 305,63 milliards de pesetas (15,25 milliards de francs) en 1987, indique l'association de la Banque privée espagnole.

Parmi les grands instituts de crédits, les résultats sont les suivants : Bilbao, (+ 30,1 %) ; Vizcaya, (+ 31,2 %) ; Banco espanol de Credito, (pas de bénéfices comptabilisés en 1986 en raison d'une restructuration) ; Santander, (+ 23,5 %) ; Popular, (+ 33,3 %).

Baisse de l'excédent commercial sud-africain

L'excédent commercial de l'Afrique du Sud a reculé de plus de 8 % en 1987 pour représenter 13,9 milliards de rands (40 milliards de francs) annoncent les services gouvernementaux de statistique. Cet amenuisement est attribué, par le vice-gouverneur de la Banque centrale, M. Jan Lombard, à la poussée de 7 % des importations due à la reprise de l'économie. Les exportations, pour leur part, n'ont progressé que de 1,32 %. M. Lombard s'attend qu'en 1988 le solde positif de la balance commerciale se réduise encore.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 1er au 5 février

RIEN n'est éternel, pas même le pire. Seize semaines après le krach d'octobre, la baisse a déserté la rue Vivienne, pour laisser la place, ô miracle, à la hausse. Quelle hausse ! Parcours sans faute. Le mouvement a été si régulier et si rapide que, en cinq jours, la Bourse a monté de 10 %, regagnant ainsi tout le terrain perdu en janvier pour se retrouver à la case départ de... 1988. Il faut remonter à la dernière semaine de l'hiver 1985-1986 (du 17 au 21 mars), c'est-à-dire à l'époque de la splendeur du marché, pour retrouver une performance revêtant un pareil éclat.

Réaction technique à l'effondrement des cours depuis le fameux lundi noir ? C'est la première réflexion qui vient à l'esprit. Ce facteur a, indéniablement, joué. L'indice CAC était arrivé au niveau de la cote 250, considérée par les analystes comme un premier seuil de résistance difficile, mais évidemment pas impossible à briser, vu la faiblesse de la Bourse.

L'assèchement des ventes en provenance, notamment des grands fonds de retraite américains, est arrivé à point nommé pour favoriser cette reprise. Tout, du reste, comme la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis avec la réduction du « prime rate » bancaire et des taux longs sur le marché américain du crédit, a contribué à relancer la machine.

Mais il n'était pas évident, malgré tout, que, échaudés par trois mois et demi de chute des cours presque ininterrompue, les investisseurs, grands et petits, soient disposés à replacer de l'argent sur les marché des actions.

Au contraire, et tous les recoupements le prouvent, les capitaux, actuellement abondants après les versements encaissés en janvier sur les titres indemnitaires et le remboursements du 7 % 1973 – au total pour plus de 65 milliards de francs, – refluent vers les valeurs à revenu fixe et les SICAV a réméré. Cette semaine, le marché obligataire a littéralement brûlé les planches, tandis que le MATIF faisait encore un bon bout de conduite avec le pair.

Il n'y avait, du reste, pour se convaincre de l'intérêt, ô combien médiocre ! rencontré par les placements actions, que de regarder du côté des transactions. Lundi, les courants d'affaires sur les valeurs françaises furent inférieurs à 900 millions de francs et à peine supérieurs au milliard le lendemain. Une misère surtout quand les cinq premières lignes comptent déjà pour la moitié.

Le fantôme de l'OPA

Mais le paysage allait brusquement se modifier. Mercredi, le marché retrouvait soudain sa vigueur du bon vieux temps, avec plus de 2 milliards de francs d'échanges. Jeudi et vendredi, il ne relâchait pas son effort.

C'est que, lentement mais sûrement, après avoir contaminé New-York et Londres, la fièvre des OPA s'est mise, ces derniers jours, à ronger la Bourse.

La page Martell, dévoré par le canadien Seagram, à peine tournée, Télémécanique, à son tour, a fait l'objet des convoitises de Schneider. Le groupe, dirigé par M. Pineau-Valencienne, eut tout juste le temps de dévoiler ses intentions inamicales, que les esprits s'échauffèrent immédiatement. Mercredi, mais plus encore jeudi et bien davantage vendredi, les boursiers, sur des rumeurs invérifiables, se mirent à voire des OPA partout.

A les entendre, avec la formidable dépréciation du patrimoine industriel favorisée par la crise financière, le fantôme de l'OPA traînait partout. Les événements, il est vrai, ont paru leur donner raison. Avec le gonflement des échanges, toutes les valeurs susceptibles d'intéresser de grands prédateurs, toutes celles également dans une posture telle que toute fuite paraissait exclue, se sont mises à bouillir gaiement *(voir ci-dessous le tableau des plus fortes variations)*. Les noms ? La plupart des entreprises retenues comme « opéables » dans la lettre d'information publiée en décembre par la charge Jacques François-Dufour – Jean-Louis Kervern et Cie, se sont mises en avant.

Il y en a vingt : Accor, Havas, Arjomari, Aussedat-Rey, Auxiliaire d'entreprises, CFAO, Club Méditerranée, Crouzet, Darty, DMC, Epeda-Bertrand Faure, Facom, PM Labinal, Lyonnaise des eaux, Poliet, Guyenne et Gascogne, SFIM, Signaux, Sommer-Allibert et... Télémécanique, dont la cotation a été suspendue jusqu'à nouvel ordre. Mais au moins quatre d'entre elles (Arjomari, Aussedat-Rey, Crouzet, DMC) se sont déchaînées. Cependant, la vedette est incontestablement revenue vendredi à la Navigation mixte (+ 20 %), autre candidat potentiel au rachat, paraît-il, que la Compagnie du Midi, dans une forme pourtant splendide elle aussi (+ 15 % vendredi et + 52 % sur la semaine) n'a pas réussi à lui ravir.

Dans les travées, le nom de L'Air liquide était aussi prononcé, dont le plus gros actionnaire est la Caisse des dépôts et consignations avec 4,8 % des titres. Il s'agit là d'un bien plus gros poisson, mais *« pas forcément indigeste »*, assurait un boursier. L'action Air liquide, pour l'instant se fait petite dans son coin. On a également parlé des Docks de France. Mais après une pointe, le titre a fait marche arrière.

Enfin, Schneider était lui-même désigné. *« Dans ce cas, ce serait une OPA comique »*, disait un fondé de pouvoir. Les boursiers sont décidément impayables. Bref la Bourse a été dans un bel état d'excitation, qui lui a permis de faire des miracles. Car dans l'intervalle des ventes bénéficiaires avaient commencé à se produire. Instruits par l'expérience, les investisseurs ne laissent plus passer deux jours de hausse sans se dégager pour empocher leurs gains. Tout le papier a été ramassé.

Mais déjà dans ce climat de psychose, des voix s'élèvent pour crier casse-cou. *« C'est un marché de professionnels hautement spéculatif »*, disait vendredi soir un gérant de portefeuille indépendant, rendu inquiet par tout ce remue-ménage. *« Si le soufflé retombe, on reverra les plus bas [niveaux] »*, pronostiquait-il.

Possible. Mais cette semaine les professionnels ont eu le sentiment qu'un déclic s'était produit et que, peut-être, une page de l'histoire de la Bourse venait à nouveau d'être tournée. Un grand nombre d'entre eux l'affirmaient.

Si les excès à la hausse appartiennent désormais au passé, rien n'interdit de penser que, maintenant, bien purgé, le marché va s'engager sur la voie, plus difficile, certes, mais plus saine d'une plus grande orthodoxie financière. Les critères d'appréciation des entreprises ne seront probablement plus les mêmes à l'avenir. Mais dans un monde en constante évolution, il est difficile de conserver des instruments de mesure devenus inadaptés. Si, comme les spécialistes le croient, la fièvre des OPA sévit en 1988, et modifie le paysage industriel, de nouvelles stratégies vont s'élaborer en prévision du grand marché unique de 1993. Leur mise en place commence sans doute.

L'histoire retiendra aussi de cette semaine, peut-être est-ce un signe, la privatisation réussie de Matra, qui compte 300 000 actionnaires de plus. La cotation du titre reprendra lundi 8 février.

ANDRÉ DESSOT.

Alimentation

	5-2-88	Diff.
Béghin-Say	315	+ 17,20
Bongrain	1 880	+ 120
BSN	3 929	+ 138
Carrefour	2 245	+ 124
Casino	113,80	+ 2,30
Euromarché	2 580	+ 520
Guyenne et Gasc.	493,90	+ 103,90
Lesieur	1 480	+ 150
Martell	3 450	+ 280
Moët-Hennessy (1)	1 682	+ 133
Nestlé	33 800	+ 1 320
Occidentale (Gle)	610	+ 55
Olida-Caby	204	+ 8,50
Pernod-Ricard	641	+ 33
Promodès	1 229	– 21
St-Louis-Bouchon	951	– 7
Source Perrier	543	+ 62

(1) Coupon de 9 F.

Bâtiment, travaux publics

	5-2-88	Diff.
Auxil. d'entr.	841	+ 155
Bouygues	769	+ 29
Ciments Français	741	+ 37
Dumez	471	+ 70,90
GTM	349	+ 39
J. Lefebvre	695	+ 59
Lafarge	1 072	+ 104
Maisons Phénix	37,50	+ 2,35
Poliet et Chausson	377	+ 46
SCREG	535	+ 80
SGE-SB	23,40	+ 2,45

Banques, assurances sociétés d'investissement

	5-2-88	Diff.
Bail Équipement	271	+ 16
Bancaire (Cie)	370	+ 66
Cetelem	659	+ 57
Chargeurs SA	705	+ 97
CFF	885	+ 100
CFI	341	– 9
Eurafrance	1 210	+ 115
Hénin (La)	445	+ 41
Imm. Pl.-Monceau	286	+ 11
Locafrance	372	+ 7
Locindus	920	– 4
Midi	1 411	+ 481
Midland Bank	163	– 2,90
O F P	845	+ 61
Paris. de résc	336	+ 35
Prétabail	1 099	+ 34
Schneider	295	+ 54
Suez (Cie fin.)	255	+ 43,10
UCB	147	+ 19,50

Produits chimiques

	5-2-88	Diff.
Inst. Mérieux	2 500	+ 47
Labo. Bell.	9602	+ 127
Roussel UC	5751	+ 85
BASF	758	+ 20
Bayer	820	+ 30
Hoechst	823	+ 43
Imp. Chemic.	105,80	– 0,30
Norsk Hydro	138,30	+ 1,30

Filatures, textiles, magasins

	5-2-88	Diff.
André Roudière	190	inch.
Agache (Fin.)	1 475	+ 77
BHV	263	+ 13,10
CFAO	1 051	+ 61
Damart-Servipostc	1 448	+ 123
Darty	302,50	+ 28,50
DMC	514	– 112,90
Galeries Lafayette	720	+ 145
La Redoute	2 040	+ 65
Nouvelles Galeries	298	+ 48,50
Printemps	370	+ 60
SCOA	40,50	+ 1,50

Matériel électrique services publics

	5-2-88	Diff.
Alcatel	1 870	+ 145
Alsthom	225	+ 21
CGE	200	+ 18,20
Crouzet	196	+ 63,40
Générale des Eaux	974	+ 78
IBM	623	– 12
Intertechnique	690	+ 110
ITT	259,50	+ 6,50
Legrand (1)	2 098	+ 17
Lyonnaise des Eaux	1 024	+ 72
Merlin-Gérin	1 610	– 320
Moteurs Leroy-Somer	430	+ 90
Moulinex	41	+ 3
PM Labinal	717	+ 99
Radiotechnique	740	+ 63
Schlumberger	186,50	+ 8,50
SEB	550	+ 35
Siemens	1 175	+ 110
Signaux	366	+ 90
Thomson-CSF	135	+ 32,70

(1) Coupon de 17 F.

Métallurgie construction mécanique

	5-2-88	Diff.
Alspi	168	+ 26
Avions Dassault-B.	700	+ 30
De Dietrich	1 305	+ 222
FACOM	595	+ 166
Fives Li	69,50	+ 15
Marine Wendel	220	+ 22
Penhoët	206	+ 14
Peugeot SA	825	+ 45
Poclain	14,15	–
Sagem	1 349	+ 119
Saulnes Chatillon	29,60	–
Strafor	348	– 37
Valéo	365	+ 49
Vallourec	38	+ 1,90

Mines, caoutchouc, outre-mer

	5-2-88	Diff.
Géophysique	266	+ 1
Imétal	136	+ 7,20
Michelin	149,50	+ 13
Min. Penarroya	23,50	– 0,80
RTZ	33,20	– 0,80
ZCI	1,41	+ 0,05

Valeurs diverses

	5-2-88	Diff.
Accor	323	+ 51
Agence Havas	469	+ 59
Arjomari	1 920	+ 319
Bic	496	+ 30
Bis	768	+ 68
CGIP	694	+ 59
Club Méditerranée	404	+ 69
Essilor	2 175	+ 175
Europe 1	350,10	+ 0,10
Hachette	1 605	+ 115
L'Air liquide	441,90	+ 13,40
L'Oréal	2 569	+ 274
Navigation Mixte	820	+ 230
Nord-Est	90,80	+ 8,30
Presses Cité	2 280	
Saint-Gobain	405	+ 22,50
Sanofi	488	+ 44
Skis Rossignol	720	+ 39

Pétroles

	5-2-88	Diff.
Elf-Aquitaine	256	+ 15
Esso	293,90	– 1,10
Exxon	227,50	– 3
Petrofina	1 825	+ 305
B.P.France	53,10	+ 5,20
Primagaz	515	+ 55
Royal Dutch	633	+ 7
Sogerap	232	+ 16
Total	330	– 6

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	5-2-88	Diff.
4 1/2 % 1973	1 599	– 106,10
10,30 % 1975	101,17	+ 0,17
PME 10,6 % 1976	101,60	+ 0,15
8,80 % 1977	127,10	+ 0,90
10 % 1978	101,75	+ 0,65
9,80 % 1978	101,20	+ 0,20
10,80 % 1979	103,70	+ 0,20
16,20 % 1982	113,80	+ 0,30
16 % 1982	115,50	+ 0,75
15,75 % 1982	111,03	+ 0,43
CNB bq. 5 000 F.	101,97	+ 0,12
CNB Paribas 5 000 F	102	+ 0,05
CNB Suez 5 000 F	101,85	– 0,10
CNI 5 000 F	101,90	+ 0,05

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Midi	+ 52,2	Penarroya	– 4,9
Crouzet	+ 49,7	Créd. fonc. immob.	– 2,6
Aussedat-Rey	+ 43,9	Locindus	– 2,4
Epeda	+ 40,3	Esso	– 2,1
Facom	+ 40	Total	– 2,1
Navig. mixte	+ 39	Europe 1	– 1,7
Signaux	+ 32,4	Locabail	– 1,3
Majorette	+ 31,9	Silic	– 1,3
Fives-Lille	+ 27,5	Sodeco	– 1,2
DMC	+ 27	Cofimeg	– 0,7
BAFIP	+ 26,3	Saint-Louis	– 0,7
Merlin-Gerin	+ 25,8	Exor	– 0,6
Euromarché	+ 25	Lebon	– 0,6

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Télémécanique	243 475	863 934 058
Midi	333 661	372 133 163
Peugeot	358 798	291 435 195
CGE	1 085 821	239 468 912
Lebon	138 675	227 741 556
Saint-Gobain	517 116	204 759 237
Docks de Fr.	109 286	188 664 859
Michelin	1 218 025	181 854 519
Lafarge	167 068	172 948 546
DMC	340 283	161 616 180
BSN	37 821	146 578 020
LVMH	90 733	146 515 799
L'Oréal	60 085	144 739 233

(*) Du 28 janvier au 4 février inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 février 1988

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Premier	–	–	–	–
+ haut	103,45	102,30	102	–
+ bas	102,55	101,40	101,05	–
Dernier	103,35	102,15	101,90	–
Compensation	103,35	102,10	101,90	101,50

Nombre de contrats : 45 000.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	1er février	2 février	3 février	4 février	5 février
RM	1 010 338	1 131 622	2 007 397	2 017 896	1 707 784
Comptant R. et obl.	12 670 272	13 157 558	11 632 888	10 466 423	10 035 413
Actions	98 873	126 764	104 170	78 794	72 877
Total	13 779 483	14 415 944	13 744 455	12 563 113	11 816 074

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)

Françaises	88,6	90,9	92,9	94,2	–
Étrangères	100,8	100,6	100,9	100,3	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)

Tendance	91,4	93,9	96,2	97,2	98,6

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	251,8	254,7	262,5	267	270,6

BONS DU TRÉSOR

Séance du 5-2-88

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Mars 88	92,75	92,70	92,70	+ 0,02
Juin 88	92,47	92,39	92,45	+ 0,08
Sept. 88	92,30	92,23	92,30	+ 0,10

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 29 janv.	Cours 5 fév.
Or fin (kilo en barre)	84 100	81 600
– (kilo en lingot)	84 450	82 100
● Pièce française (20 fr.)	549	538
Pièce française (10 fr.)	370	380
Pièce suisse (20 fr.)	583	588
Pièce latine (20 fr.)	491	479
● Pièce tunisienne (20 fr.)	483	470
Souverain	619	605
● Souverain Elizabeth II	630	610
● Demi-souverain	372	388
Pièce de 20 dollars	3 085	3 080
– 10 dollars	1 502	1 580
● – 5 dollars	900	875
– 50 pesos	3 305	3 190
● – 20 marks	636	652
– 10 florins	507	491
● – 5 roubles	332	328

Pallas cède une filiale lyonnaise

De notre bureau régional

La Banque Pallas France, présidée par M. Gilles Brac de la Perrière, va céder sa filiale la Financière de Lyon, créée en décembre 1986. Deux autres actionnaires, l'institut régional de participations dans les entreprises en expansion (Siparex) et le groupe lyonnais de prévoyance Apicil-Arcil, vont également se désengager. Donc, plus de 80 % du capital seront vendus à la banque Saga, filiale de la société Ofivalmo, établissement financier du groupe des mutuelles d'assurances de Niort (MACIF, MAAF, MAT-Mut, GMF). Le montant de la transaction n'a pas été révélé ; formellement, le transfert de propriété pourra intervenir après la notification, imminente, de l'accord de la Banque de France. Deux cadres ayant participé à la création de la Financière de Lyon, MM. Louis Thannberger et Cédric Pouzet, quittent l'établissement, en mauvais termes avec M. Brac de la Perrière.

M. Thannberger a acquis une forte notoriété en réalisant, depuis 1983, nombre d'introductions en Bourse sur le second marché de Lyon, tout d'abord pour le compte de la Société lyonnaise de banque. Mais la Financière de Lyon a connu des difficultés en 1987, notamment en raison de la mauvaise conjoncture boursière. Ses pertes d'exploitation sont en cours d'évaluation par un audit. MM. Thannberger et Pouzet s'apprêtent à créer un nouvel établissement, spécialisé dans l'ingénierie financière ; la raison sociale, le montant du capital et la composition de l'actionnariat doivent être rendus publics mardi 9 février.

La banque Saga a indiqué, vendredi 5 février, qu'elle entend conserver la raison sociale de la Financière de Lyon. La présidence en sera assurée par M. Marc Petit, trente-neuf ans, actuel numéro deux de la banque Saga, au côté du président, M. Yves Bouquerod, quarante-cinq ans. Le directeur général sera recruté à Lyon. La Financière pratiquera la gestion de portefeuille et de trésorerie, et contribuera à des échanges de blocs d'actions ; elle ne s'interdit pas de réaliser des opérations de « haut de bilan ». Elle doit maintenir l'emploi des cinq personnes restant encore inscrites à l'effectif.

La vente de la société fait suite à la restructuration menée par le groupe Pallas, de M. Pierre Moussa (*le Monde Affaires* du 30 janvier). La banque Saga travaille habituellement avec des correspondants, mais a considéré qu'il lui fallait prendre pignon sur rue à Lyon, deuxième place financière française. L'établissement compte soixante-quatre salariés, et gère un portefeuille de l'ordre de 4,2 milliards de francs, dont une bonne part d'obligations. Il a réalisé en 1987 un résultat net de 19,8 millions de francs, dont 4,2 millions de francs de profits exceptionnels, par la vente de son activité de crédit à la consommation.

GÉRARD BUÉTAS.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Alourdissement

Wall Street a reperdu ces derniers jours les forces qu'il avait retrouvées la semaine précédente. De repli en effritement en passant brièvement par des phases d'équilibre, la Bourse new-yorkaise a fléchi de 2,4 %. Vendredi, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 1 910,48 (contre 1 958,22 le 29 janvier).

C'est surtout la peur de la récession, qui a rendu le marché frileux. Elle a été avivée par les dernières statistiques économiques : baisse des ventes de maisons individuelles en décembre (– 6,2 %), repli le même mois du principal indicateur économique (– 0,2 %), chute de la création d'emplois.

En outre, l'accueil plutôt frais réservé par les investisseurs étrangers (japonais surtout) à l'opération de refinancemenet du Trésor américain a inquiété les milieux financiers. Du coup, la baisse des taux d'intérêt est passée au second plan.

	Cours 29 janv.	Cours 5 fev.
Alcoa	41 1/8	40 3/4
Allegis (ex-UAL)	71 3/4	71
ATT	30	28 3/4
Boeing	45 3/4	45 3/4
Chase Man. Bank	22 7/8	22 7/8
Du Pont de Nemours	82 3/4	79 3/4
Eastman Kodak	43 1/2	40 3/4
Exxon	42	39 3/4
Ford	42 3/4	40 3/4
General Electric	45 1/8	42 3/8
General Motors	65 7/8	63 1/8
Goodyear	58 7/8	57 1/8
IBM	112 5/8	107 7/8
ITT	47 1/8	45 7/8
Mobil Oil	44	42 1/2
Pfizer	54 5/8	50 5/8
Schlumberger	32 3/4	32 1/2
Texaco	37 3/8	37 3/8
Union Carbide	20 3/4	21 5/8
USX	30 3/4	30 1/2
Westinghouse	50 1/4	48 5/8
Xerox Corp	54 1/4	53 3/4

LONDRES

Moins 3,4 %

Le London Stock Exchange a retrouvé, ces derniers jours, une certaine morosité. La décision inattendue prise par la Banque d'Angleterre de relever son taux directeur a, il est vrai, laissé un arrière-goût d'amertume, face à la détente observée sur le front monétaire aux Etats-Unis. D'un vendredi à l'autre, la baisse a été d'environ 3,4 %. Elle a toutefois perdu une partie de sa signification vu la faiblesse de l'activité.

Indices FT du 5 février : industrielles, 1 387,1 (contre 1 435,7) ; mines d'or, 251 (contre 261,5) ; fonds d'Etat, 89,08 (contre 89,72).

	Cours 29 jan.	Cours 5 fév.
Beecham	471	469
Bowater	375	364
Brit. Petroleum	264	256 1/2
Charter	305	303
Courtaulds	326	312
De Beers (*)	8 5/8	8 1/8
Free Gold (*)	10 3/8	10 1/8
Glaxo	10 41/64	9,89
Gt. Univ. Stores	16 7/8	16 3/4
Imp. Chemical	10 49/64	10 15/64
Shell	10 17/32	10 21/64
Unilever	507	479
Vickers	165	157
War Loan	36 13/16	38 11/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Redressement

Février a mieux commencé à Francfort que janvier n'avait fini. Une certaine bonne humeur a régné sur le marché allemand, où les valeurs vedettes ont trouvé de l'allant. A la veille du week-end, la hausse moyenne des cours atteignait 4,3 %. L'intérêt s'est surtout concentré sur les secteurs de l'automobile, des grands magasins et de l'électrotechnique (Siemens). Les chimiques et les bancaires n'ont cependant pas démérité. Les actions du groupe britannique de la communication Maxwell Corp. Plc ont été introduites le 5 févirer. Un cours de 8 DM a été inscrit.

L'indice de la Commerzbank du 5 février : 1 259,7 (contre 1 207,9).

	Cours 29 janv.	Cours 5 fév.
AEG	170,69	180,50
BASF	223	227,50
Bayer	237,10	247,10
Commerzbank	193,50	208
Deutschebank	369	385,30
Hoechst	237,60	247
Karstadt	355	378
Mannesman	105,30	109
Siemens	325	353
Volkswagen	203	208,80

TOKYO

A l'équilibre

Le Kabuto-Cho a beaucoup hésité cette semaine sur l'attitude à adopter. Tantôt en légère hausse, puis en légère baisse, il s'est finalement immobilisé samedi en fin de matinée au voisinage immédiat de son niveau du 30 janvier dernier. Plusieurs jours de suite, les ventes des petits porteurs ont été enregistrées. Mais elles n'ont pas revêtu une très grande ampleur. Les investisseurs attendent la publication, le 12 février, des résultats du commerce extérieur américain pour décembre.

Indices du 6 février : Nikkei, 23791,19 (Contre 23719,13) ; général, 1927,73 (contre 1929,50).

	Cours 29 janv.	Cours 5 fév.
Akai	476	490
Bridgestone	1 250	1 260
Canon	947	960
Fuji Bank	3 300	3 260
Honda Motors	1 360	1 360
Matsushita Electric	2 210	2 210
Mitsubishi Heavy	561	569
Sony Corp.	4 700	4 600
Toyota Motors	1 870	1 850

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Une semaine bien japonaise

Les grands marchés obligataires internationaux ont été marqués pendant la semaine par la présence japonaise. La réouverture du compartiment des emprunts convertibles ou assortis de bons de souscription d'actions a été faite de main de maître. Dans toutes les monnaies, ce secteur est pratiquement réservé, à *l'exclusion de tout autre*, aux emprunteurs nippons qui s'assurent des financements très avantageux auxquels concourent avec empressement le reste de la communauté bancaire mondiale. En dollars, les coupons des emprunts lancés avec des warrants sont revenus à moins de 5 %. En francs suisses, on se rapproche du niveau de 1 % pour les emprunts convertibles. Et des prix bien au-delà du pair sur le marché gris témoignent d'un réel intérêt pour ce type d'opérations.

La présence japonaise est tout aussi sensible pour ce qui est de l'activité des chefs de file de syndicats d'émission. Elle a ceci de remarquable qu'elle se développe indépendamment de toute mode et de toute altération de la conjoncture. Elle représente même une des rares constantes sur un marché toujours bouleversé par l'effondrement boursier du 19 octobre dernier et par la chute du dollar. Deux chefs de file nouveaux ont rejoint, la semaine passée, le club des dirigeants d'emprunts en deutschemarks et en francs suisses ; tous deux sont des filiales de maisons japonaises, Yamaichi International (Deutschland) et Mitsubishi (Switzerland). Cette expansion simultanée n'a rien de fortuit.

S'il existe, à terme rapproché, des perspectives de croissance sur les marchés des capitaux, c'est bien en Europe continentale qu'il convient de les chercher. Et, pour être actif sur ces places, il faut y être directement présent. En Allemagne, six établissements japonais, la Bank of Tokyo, IBJ, Daiwa, Nikko, Nomura et Yamaichi sont actuellement autorisés à diriger des emprunts en deutschemarks. Il est probable que trois noms nouveaux s'ajouteront bientôt à cette liste : ceux de Fuji Bank, Sumitomo Bank et Mitsubishi Bank. Les nouvelles unités pourraient être opérationnelles dès cet automne. Le caractère bancaire de plusieurs maisons de titres japonaises établies en Suisse devrait alors être officialisé. Cela pourrait conduire certains de ces établissement à diriger eux-mêmes des obligations convertibles ou avec warrants, ce dont ils s'abstiennent pour l'instant.

L'avance japonaise émeut et nombreux sont ceux qui se soucient des disparités énormes entre l'Europe et le Japon pour ce qui est du financement du renouvellement de l'outil de travail. On peut *leur répondre que* l'évolution de ces derniers jours n'est que la confirmation d'une politique exposée avec candeur depuis des années à qui voulait l'entendre. On se doit également de relever les transformations qui s'effectuent sous nos yeux à l'intérieur des grands marchés des capitaux européens. Elles témoignent de la vigueur de nombreuses banques de notre continent. La percée suisse aux Payx-Bas est, à cet égard, tout à fait remarquable. CSFB Nederland vient d'y diriger coup sur coup deux emprunts en florins pour de prestigieux débiteurs hollandais, Akzo et Nationale Investiringsbank. Il faut aussi, et c'est beaucoup plus qu'une consolation, souligner le prestige du crédit de la France à l'étranger qui permet à certains de ses emprunteurs de s'assurer des meilleures conditions possibles.

L'attrait du deutschemark à taux variable

C'est à la Caisse nationale des télécommunications que l'on doit la plus belle émission de type classique, lancée la semaine passée, en dollars des Etats-Unis. Il s'agit d'une opération de refinancement, destinée à remplacer une transaction en yens de type « samouraï ». L'emprunt de 160 millions de dollars est émis à 101,50 ; il est pourvu d'un coupon de 8,50 % sur cinq ans. Cela correspondait à la sortie, à quelque 67 points de base au-dessus du rendement des bons du trésor américains de même durée.

L'accueil est tout à fait favorable ainsi qu'en témoignait, vendredi sur le marché gris, une décote bien à l'intérieur des 1,875 % des commissions totales pour les banques. Le placement a été effectué pour l'essentiel en Europe où les investisseurs ont été attirés tout à la fois par un nom devenu fort rare en dollars et par une échéance des plus recherchées. Le mandat a été âprement disputé par près d'une quarantaine de banques. Il a été attribué à Yamaichi International, qui s'est assuré la coopération de la Deutsche Bank pour procurer à l'emprunteur les deutschemarks à *taux variables* qu'il recherchait. Cela s'est fait au travers d'un swap à deux volets, impliquant un premier passage du dollar à taux fixe au dollar à taux flottant.

Les grands emprunteurs internationaux sont actuellement friands de deutschemarks à taux variables. Cela s'explique par le faible coût de l'argent à court terme outre-Rhin. Un bon swap permet d'aboutir à une trentaine de points de base au-dessous des taux interbancaires offerts sur le marché international. Présentement, cela correspond à quelque 3 % d'intérêt.

Dans le compartiment de l'eurodollar canadien, si fortement sollicité qu'il en est saturé à présent, une autre entité française de premier plan s'est présentée la semaine passée : le Crédit local de France (CLF), fort de l'attribution par Standard & Poor's d'un triple A à son premier emprunt en ECU, sorti il y a quinze jours. Il entend recueillir 75 millions de dollars canadiens sur sept ans par le biais d'un emprunt émis à 101,125 % et portant intérêt de 10,125 % l'an.

La transaction est doublement « swappée ». Dans une première étape, son produit sera échangé contre des fonds à taux flottants en dollars des Etats-Unis, par le truchement de la Société générale qui dirige l'emprunt. Une seconde opération, due à l'intervention de J.-P. Morgan, mettra l'émetteur en possession de fonds en ECU à taux variable. Il est encore trop tôt pour juger de l'accueil reçu auprès des investisseurs car ce type d'emprunt est destiné à la clientèle privée, plus lente à réagir que les grandes institutions qui marquent davantage, de leur activité, d'autres secteurs du marché international, dont celui du dollar des Etats-Unis.

Parmi les autres émissions françaises de la semaine, la Compagnie bancaire que l'on attendait en marks ou en livres sterling, par le truchement de Paribas, a fini par s'adresser au compartiment du dollar australien par l'intermédiaire de Bayerische Vereinsbank. Sa proposition est la suivante : 50 millions de dollars d'obligations à cinq ans, émises à 101,875 % et munies d'un coupon de 13,125 %.

CHRISTOPHE VETTER.

LES DEVISES ET L'OR

Dans une petite fourchette

Accueillie avec un grand scepticisme lors de sa publication, le 23 décembre dernier, la déclaration des ministres des finances des sept grands pays indusriels aurait-elle néanmoins impressionné les marchés des changes ? Dans leur texte commun, les grands argentiers avaient condamné *« les fluctuations excessives des monnaies »* et avaient indiqué qu'une *« baisse supplémentaire »* du dollar ou une très forte hausse du billet vert serait, l'une comme l'autre, *« contre-productive »* pour la croissance mondiale. La semaine qui s'achève a été, comme les deux précédentes, marqué par une relative stabilité des monnaies. La légère tendance à la hausse du dollar a été freinée par la crainte d'interventions des banques centrales. Le billet vert termine la semaine à des niveaux de très peu supérieurs à ceux enregistrés huit jours auparavant : 1,6860 DM (contre 1,6770 DM), à 128,30 yens (contre 127,95 yens) et à 5,69 FF (contre 5,6650 FF). La livre sterling s'est légèrement redressée. L'or, en revanche, a connu une nouvelle semaine de forte baisse, l'once terminant à Londres à 441,70 dollars, contre 457,75 vendredi 29 janvier.

Les marchés des changes sont restés néanmoins très nerveux. Tout au long de la semaine, le dollar a connu un mouvement de yoyo au sein d'une fourchette étroite. Lundi 1er février, l'optimisme engendrée par l'analyse sur la croissance américaine dopait le billet vert, qui passait au-dessus de 129 yens et de 1,69 DM. La décision de la Banque d'Angleterre de porter son taux d'intervention sur le marché monétaire à 9 % contribuait à renforcer la livre sterling vis-à-vis des devises européennes.

Mardi, changement de climat. Le dollar s'effritait, à la suite de l'annonce par plusieurs banques américaines d'une baisse de leur taux de base et de la publication par le département du commerce américain d'un indicateur composite d'activité à nouveau en baisse en décembre (moins 0,2 %) pour le troisième mois consécutif. Mercredi, revirement. Plus que les propos rassurants sur le *« niveau satisfaisant »* du dollar de M. Gerhard Stoltenberg, le ministre ouest-allemand des finances, à l'issue de sa rencontre à Washington avec M. James Baker, le secrétaire d'Etat américain au Trésor, la rumeur d'un nouvel accident nucléaire en Union soviétique redonnait au billet vert un nouvel attrait. Celui-ci progressait jusqu'à frôler la barre des 130 yens et de 1,70 DM.

Jeudi, le soufflé s'affale. La rumeur a été catégoriquement démentie à Stockholm, à Moscou et à Washington. Une autre a pris le relais : la Bundesbank et la Banque du Japon auraient vendu des dollars pour empêcher le billet vert de franchir les seuils de 130 yens et de 1,70 DM. Certains opérateurs sont en effet convaincus que les Sept ont fixé à ces niveaux les plafonds à partir desquels les banques centrales seront appelées à intervenir. Vendredi, enfin, les premiers résultats sur l'opération de refinancement du Trésor américain *(voir ci-dessous)* ayant quelque peu déçu, le dollar était à nouveau en léger retrait. Le ministre japonais des finances, M. Kiichi Miyazawa, indiquait, par ailleurs, à Tokyo, que le niveau le plus bas acceptable pour le dollar se situait aux environs de 125 yens, niveau atteint au moment de la déclaration conjointe du G-7.

En Europe, le système monétaire a bénéficié de la relative stabilité du dollar. Les parités entre le deutschemark et le franc ont très peu varié (le deutschemark cotant entre 3,37 F et 3,38 F) la lire italienne est restée faible. Les Allemands de l'Ouest ont à nouveau confirmé qu'il n'était pas dans leurs intentions de baisser leur taux d'intérêt à court terme. Dans un entretien publié par le quotidien ouest-allemand *Die Welt*, M. Karl Otto Poehl, le président de la Bundesbank, a estimé que la différence de taux d'intérêt entre les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale est suffisante pour le moment.

L'or a connu une semaine beaucoup plus animée. L'once d'or, qui avait déjà perdu 20 dollars à Londres la semaine précédente, a à nouveau baissé en ce début février, glissant jusqu'à 436 dollars – le plus bas niveau depuis près de huit mois. La perspective d'un recul de l'inflation et d'un ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis, la mise en exploitation de nouvelles mines, ainsi que des mouvements spéculatifs des Soviétiques (ceux-ci les ont démentis) seraient à l'origine de cette baisse de l'or. Les cours ont néanmoins enregistré une petite reprise en fin de semaine.

ERIK IZRAELEWICZ.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN : AMPLEUR DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT AUX TAUX PIVOTS

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 1er AU 5 FÉVRIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,7680	–	17,5009	72,2022	59,1191	2,8265	52,6454	0,0803
	1,7700	–	17,6929	73,2601	59,6303	2,8587	53,1288	0,0810
Paris	10,0566	5,7140	–	412,56	337,81	16,1504	300,82	4,5859
	10,0040	6,6520	–	414,07	337,05	16,1578	300,24	4,5765
Zurich	2,4376	1,3850	24,2387	–	81,8800	3,9146	72,9139	1,1116
	2,4160	1,3650	24,1507	–	81,3953	3,9022	72,5100	1,1053
Francfort ...	2,9770	1,6915	29,6027	122,13	–	4,7809	89,0497	1,3575
	2,9683	1,6770	29,6709	122,86	–	4,7942	89,0837	1,3579
Bruxelles ...	62,2688	35,38	6,1918	25,5451	209,16	–	18,6260	2,8395
	61,9146	34,98	6,1890	25,6264	208,59	–	18,5817	2,8324
Amsterdam ..	3,3431	1,8995	33,2429	137,15	112,30	5,3689	–	1,5245
	3,3320	1,8825	33,3068	137,91	112,25	5,3816	–	1,5243
Milan	2192,96	1246	218,06	899,64	736,62	35,2176	655,96	–
	2185,95	1235	218,51	904,76	736,43	35,3059	656,04	–
Tokyo	226,51	128,70	22,5236	92,9242	76,0863	3,5769	67,7547	0,1033
	225,85	127,60	22,5761	93,4799	76,0883	3,6478	67,7822	0,1033

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 5 février, 4,4398 F contre 4,4295 F le vendredi 29 janvier.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

La nouvelle géographie de l'aluminium

Après un petit passage à vide en début d'année, l'aluminium retrouve sa vitalité. Sur le London Metal Exchange, la tonne de métal standard (99,5 % de pureté) se traite à 1 150 livres au comptant contre 1 080 début janvier. La fermeté des cours (ils ont progressé de plus de 40 % en 1987) attire d'ailleurs la convoitise de certains producteurs.

Ainsi, la Jamaïque, gros producteur de bauxite, dispute actuellement son aluminium à la société américaine Alcoa, numéro deux mondial. La compagnie américaine avait fermé son usine jamaïcaine, d'une capacité de raffinage de 800 000 tonnes par an, en février 1985, lors de la grande dépression des prix. A cette époque, le gouvernement jamaïcain avait loué les installations et les avait exploitées par l'intermédiaire de la société d'Etat Clarenton Alumina Production. Aujourd'hui, les autorités de Kingston refusent à Alcoa de reprendre ses activités en l'accusant d'avoir réactivé l'exploitation minière sans permis.

Au Venezuela, Alcoa a plus de chance. La société a signé courant janvier une lettre d'intention en vue d'investir environ 500 millions de dollars dans une usine dont la capacité sera de 120 000 tonnes par an. Ce pays, qui a déjà passé des accords avec d'autres producteurs, notamment avec Pechiney, fournit actuellement 400 000 tonnes, soit un peu moins de 3 % de la consommation annuelle mondiale. Mais Caracas espère bien entrer dans le club des cinq premiers mondiaux en produisant 2 millions de tonnes d'ici l'an 2000.

Dans le golfe Persique, des projets ambitieux vont entraîner une augmentation substantielle des capacités d'électrolyse. L'industrie de l'aluminium, particulièrement « énergivore », trouve dans cette région une matière première bon marché. L'une des deux usines du Golfe entend augmenter sa production de 25 %, la construction d'une troisième devrait commencer en juillet aux Emirats arabes unis, en association avec des intérêts chinois, et des études sont déjà avancées pour l'implantation d'une nouvelle unité au Qatar, qui dispose d'importantes réserves de gaz naturel.

L'an dernier, Aluminium Bahrain (Alba), dont les opérations ont commencé en 1971, a produit 180 344 tonnes, tandis que Dubai Aluminium Company (Dubal) en produisait 155 876. Les industriels du Moyen-Orient tablent sur la fermeture de onze unités de production aux Etats-Unis pour renforcer leur part de marché, notamment en Extrême-Orient. Les problèmes énergétiques qu'ont connus le Brésil (la sécheresse a ralenti la production hydro-électrique) et le Canada (Alcan a dû acheter de l'énergie pour la première fois depuis quatorze ans) leur procurent, en outre, une compétitivité accrue. De son côté, la Chine populaire ne veut pas rester dépendante de l'extérieur. Récemment, le quotidien de langue anglaise *China Daily* annonçait que Pékin entendait doubler sa production pour atteindre un million de tonnes à l'horizon 1990.

Tous ces projets de développement ne vont-ils pas peser sur les cours ? Pas immédiatement, répond la firme Shearson Lehman, qui estime dans son dernier rapport annuel sur l'industrie de l'aluminium que le marché ne sera excédentaire qu'au second semestre 1988. Selon la filiale d'American Express, la production occidentale devrait atteindre 13,52 millions de tonnes cette année pour une consommation de 13,45 millions. Les stocks, qui ont enregistré une contraction de 507 000 tonnes en 1987 pour s'établir à 1,58 million de tonnes fin décembre, augmente*raient ainsi de 260 000 tonnes* en 1988. En 1989, les choses pourraient s'aggraver avec la perspective d'un gonflement des réserves de 570 000 tonnes.

ROBERT RÉGUER.

PRODUITS	COURS DU 5-2
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 180 (+ 10) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 067 (+ 32) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 726 (+ 3256) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mars	1 356 (+ 18) Francs/tonne
Café (Londres) Mars	1 235 (+ 25) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 719 (– 41) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	332,75 (+ 6,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	201,25 (+ 4,49) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	179,70 (+ 1,50) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

● **Fabriques de sucre : précision.** – La Société de fabriques de sucre (SFS) est entré le 29 janvier à la Bourse de Paris sur le second marché. Son prix d'offre de 130 francs par action, comme nous l'indiquions dans *le Monde* daté du 24-25 janvier, représente 8,5 fois le bénéfice net prévisionnel de l'exercice 1987-1988. Ce montant global de 20 millions de francs n'est pas à comparer au 42,51 millions de francs réalisé lors de l'exercice 1986-1987. Ce chiffre comprend notamment d'importantes plus-values résultant de l'indemnité d'assurances versées après un sinistre. Les prévisions pour l'exercice 1987-1988 sont donc à comparer au bénéfice net courant de 17,6 millions de francs enregistrés lors de l'exercice précédent.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La baisse des taux longs se poursuit

Amorcée il y a quinze jours, accentuée la semaine dernière, la baisse des taux longs s'est poursuivie cette semaine sous l'impulsion des marchés américains. De l'autre côté de l'eau, le rendement des bons du Trésor à trente ans (à échéance 2 017) a encore fléchi, revenant une journée à 8,25 %, de 8,45 % une semaine auparavant, pour terminer aux environs de 8,30. Rappelons qu'il était encore de 9 % il y a trois semaines, et qu'il était monté à 10,50 % le matin du fameux « lundi noir » 19 octobre 1987, venant de 7,40 % fin mars.

A l'origine de ce phénomène, on trouve l'annonce, il y a une dizaine de jours, d'un gonflement de stocks aux Etat-Unis et la perspective d'un ralentissement de la consommation, prélude possible à une baisse des importations et à une contraction du déficit commercial. De plus, tout freinage de l'expansion conduirait à une réduction de la demande de crédits, de nature à peser sur les taux.

Dans ce contexte, il n'a pas été surprenant de voir les grandes banques américaines ramener leur taux de base de 8,75 % à 8,50 %. C'est la troisième fois que ce taux de base *(prime rate)* est abaissé depuis le krach de la Bourse de New-York, le 19 octobre. Il avait, auparavant,été relevé cinq fois, passant de 7,50 % en avril à 9,25 % au début d'octobre, en liaison avec la hausse parallèle des taux à long terme. Le 22 octobre, le taux de base retombait à 9 %, puis à 8,75 % le 5 novembre.

Très attendue, l'adjudication de bons du Trésor américain de cette semaine, pour 27 milliards de dollars, a certes confirmé le mouvement de baisse des taux. Mais la participation faible des investisseurs japonais – qui n'auraient acquis qu'un quart des titres émis, au lieu de 30 % à 50 % en général, inquiète certains.

Les taux de rendement n'ont pas baissé autant que les marchés l'avaient espéré. Le taux de rendement moyen des bons à trois ans, émis pour 9,25 milliards de dollars le 2 février, a été de 7,42 %, en baisse de 0,61 % par rapport à la mise en vente de novembre dernier. Celui des bons à dix ans (9 milliards de dollars), vendus le 3 février, a été de 8,21 %. Pour les bons à trente ans, l'emprunt-phare dont 8,7 milliards de dollars ont été placés le 4 février, le taux de rendement s'est situé à 8,51 %, contre 8,78 % lors de la dernière adjudication, le 5 novembre. Il s'agit du taux le plus bas depuis douze mois. Il a cependant déçu certains observateurs. Sur le marché secondaire, le taux d'intérêt sur les bons à trente ans était en légère hausse en fin de semaine.

La détente sur les taux aux Etats-Unis a trouvé son écho à Paris, où le MATIF et ses opérateurs ont plus les yeux braqués sur le marché de New-York que sur l'attitude de la Banque de France. Celle-ci a, cette semaine, mainteau à 7 1/4 % son taux d'intervention après l'avoir abaissé d'un quart de point la semaine dernière. Les cours de l'échéance mars sur le MATIF ont poursuivi leur reprise, s'élevant de 101,50 la semaine dernière à 103,50, avant de revenir un peu au-dessous de 103 sous l'effet des reventes bénéficiaires des opérateurs résidents et nons-résidents, qui avaient acheté auparavant. En dépit de ces prises de bénéfice, bien compréhensibles, dans un marché échaudé depuis des mois, la tendance est restée bonne : tout le monde reprend courage et rêve d'une poursuite de la baisse des taux et de la hausse des cours. Certains voient le MATIF à 110-114 : ce sont peut-être les mêmes qui voyaient 80 le 19 octobre dernier...

Dans un tel climat, l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables au Trésor (OAT) s'est effectuée avec succès. Les cours pratiqués étaient à l'unisson de ceux du marché. L'opération n'a donc pas perturbé les cours. L'adjudication a porté sur un peu plus de 7,8 milliards. La tranche à sept ans (environ 6 milliards de francs) s'est placée à un taux pondéré de 9,05 % et celle de quinze ans (1,85 milliard de francs) à 9,49 %, contre 10,05 % il y a deux mois. Le bruit courait qu'une seule « main » avait raflé la plus grande partie de l'enveloppe, ce qui est considéré comme « bon » pour les tendances puisque les autres soumissionnaires auraient été peu servis.

La Grande-Bretagne ne participe pas à cette détente sur les taux d'intérêt. Inquiète du risque de surchauffe de l'économie et pour défen*dre la livre sterling, la Banque* d'Angleterre a décidé, lundi 1er février, d'élever d'un demi-point son taux d'intervention sur le marché monétaire, ainsi porté à 9 %. Elle a été immédiatement imitée par l'ensemble des banques commerciales du pays. Les experts de l'Oxford Economic Forecasting Group, ont néanmoins publié le jeudi 4 février une analyse sur l'économie anglaise plutôt rassurante, estimant que les craintes d'une surchauffe de l'économie britannique comme les anticipations d'une reprise de l'inflation n'étaient guère justifiées.

FRANÇOIS RENARD.

Le Monde

L'affaire du Conseil supérieur de la magistrature

Le contenu des notes confidentielles adressées au président de la République

L'affaire des écoutes du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a connu deux nouveaux développements : une plainte d'un adjudant de gendarmerie, bras droit de M. Christian Prouteau, et la divulgation du contenu des notes confidentielles du CSM, qui ont fait l'objet de fuites, attribuées par les services de sécurité de l'Elysée à M. Yves Lutbert, huissier affecté, un temps au CSM.

Dans l'affaire des écoutes, M. Pierre Renaud, adjudant de gendarmerie, affecté au Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), a déposé plainte contre X avec constitution de partie civile, vendredi 5 février, pour *« séquestration arbitraire, voie de fait par agents de l'autorité publique dans l'exercice de leurs fonctions, abus d'autorité et atteinte à la liberté individuelle »*.

Assisté par Me Gilbert Collard, M. Renaud, secrétaire, chauffeur et garde du corps de M. Christian Prouteau, conseiller technique à l'Elysée, avait été gardé à vue durant trente-six heures, les 25 et 26 janvier. Les policiers et le juge d'instruction, Gilles Boulouque, établissaient un lien entre lui et les « plombiers », surpris le 23 décembre 1987 dans l'immeuble d'Yves Lutbert, huissier au CSM, grâce à la voiture utilisée par M. Robert Montoya et ses deux compagnons. Cette Ford Granada, achetée par M. Prouteau, était en effet entretenue par M. Renaud, qui connaissait et fréquentait M. Montoya.

M. Renaud estime cependant qu'il a été indûment interrogé sur des faits n'ayant strictement rien à voir avec la commission rogatoire livrée à l'IGPN par le juge, dans le cadre d'une information ouverte pour *« tentative d'atteinte à l'intimité de la vie privée »*. D'autre part, la perquisition menée au logement de fonction de M. Renaud, au camp de Satory, a donné lieu à des incidents, provoqués, selon les policiers, par les gendarmes du GIGN et du GSPR (*le Monde* du 6 février).

Par ailleurs, le contenu des notes qui sont à l'origine de l'affaire des « fuites » du CSM – qui, par la maladresse de M. Prouteau, a provoqué celle des écoutes... – est désormais connu. *L'Express* du 5 février en fait un résumé exhaustif. Il s'agit de quatre notes – deux de 1987, deux remontant à 1986 – de Mme Danièle Burguburu, secrétaire générale du CSM, adressées au président de la République, président par sa fonction du CSM. Celles de 1986 déplorent, pour l'une, l'absentéisme du premier président de la Cour de cassation, Mme Simone Rozès, et, pour l'autre, le fait que celle-ci soit la seule invitée dans des manifestations officielles par l'Elysée, alors que le protocole justifierait que le procureur général près la Cour de cassation, M. Pierre Arpaillange, le soit aussi.

La note de janvier 1987 vise à éclairer le choix de M. François Mitterrand pour le renouvellement de neuf membres du CSM. Retraçant la carrière de dix-huit candidats, ce document est agrémenté d'observations personnelles de Mme Burguburu. La quatrième et dernière note, datée du 11 décembre 1987, concerne le cas de Bruno Cotte, directeur des affaires criminelles, nommé à ce poste par Robert Badinter. Insistant pour qu'il ne soit pas déplacé à la veille de l'élection présidentielle, elle souligne que, contrairement à l'usage, M. Cotte a été totalement tenu à l'écart du dossier de l'affaire Chaumet.

Libération du 6 février publie l'intégralité de cette dernière note, signée par Mme Burguburu et par Mme Paule Dayan, chargée de mission à l'Elysée. M. Cotte, écrivent-elles, *« est totalement écarté de l'étude des affaires en cours et notamment de l'affaire Chaumet dont aucune pièce n'est sortie du cabinet de M. Chalandon.* (...) *Si M. Chalandon affirme souvent et peut-être de bonne foi qu'il est l'un des ministres les moins interventionnistes* [il est difficile de l'être moins que ne le fut M. Badinter !], *il ignore peut-être que son directeur de cabinet est, de loin, le plus interventionniste. Le refus de changement de poste de M. Cotte pourrait être motivé, d'une part, par la position délicate de M. Chalandon, dont la situation, dans le cadre de l'affaire Chaumet, relève de cette direction, d'autre part, par la période pré-électorale, qui implique la présence à la tête de cette direction d'un magistrat en connaissant bien les rouages. »*

« Avant et après 1981, tous les secrétaires du Conseil ont envoyé des notes confidentielles au président, souligne, en conclusion de son enquête sur les fuites du CSM, Gilles Gaetner de *l'Express*. *Qu'elles soient interceptées et adressées à d'autres a de quoi agacer l'Elysée. »*

M. Yves Chalier « scandalisé » par la publication du rapport de la police judiciaire

La publication par *le Monde* du 6 février d'extraits du rapport final d'enquête de la police judiciaire sur l'affaire du Carrefour du développement, atténuant la responsabilité de M. Christian Nucci et accablant M. Yves Chalier, a *« scandalisé »* ce dernier.

« Je suis scandalisé par la parution d'un tel rapport parce qu'il y a une violation flagrante du secret de l'instruction, et je pense que les droits de la défense en ce qui me concerne ne sont pas respectés », a déclaré l'ancien chef de cabinet de M. Nucci, quand celui-ci était ministre socialiste de la coopération, à Europe 1, vendredi 5 février. *« On m'a mis sur le dos l'affaire du sommet de Bujumbura*, a-t-il ajouté. *Je n'étais que le chef de cabinet, ce n'est pas moi qui ai décidé des rencontres internationales. »*

De son côté, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a commenté, vendredi à Toulouse, la parution de ce rapport en ces termes : *« Ce rapport volumineux, précis et froid va dans le sens de ce que nous disions depuis le début. Christian Nucci a peut-être agi avec légèreté, mais il est un homme honnête. Les détournements ont été faits à son insu. M. Chalier a été manipulé. La question est de savoir depuis quand. Il y a toujours autour de Jacques Chirac un groupe d'hommes qui trouvent des délices dans la tentation de monter des affaires. Mais cela finit par se retourner contre lui. »*

Quatre avocats dénoncent « la situation contraire aux droits fondamentaux » existant en Nouvelle-Calédonie

Quatre avocats, Mes Jean-Jacques de Félice et Michel Tubiana, du barreau de Paris, et Mes François Roux et Alain Ottan, du barreau de Montpellier, ont adressé une lettre ouverte au garde des sceaux, M. Albin Chalandon, pour dénoncer *« la situation alarmante et contraire aux droits fondamentaux »*, qui règne, selon eux, en Nouvelle-Calédonie. Les quatre avocats ont également rencontré, vendredi 5 février, le président de la République, M. François Mitterrand, pour lui remettre copie de cette lettre qui constitue un véritable réquisitoire contre la politique policière et judiciaire menée dans ce territoire.

« Il nous paraît inconcevable, écrivent les avocats, *que la communauté mélanésienne soit quasi exclusivement concernée par les arrestations, inculpations, mises en détention et condamnations alors que les militants du FLNKS n'ont pas eu le monopole de la violence ces dernières années. »* Après avoir examiné, dans le détail, les récents événements survenus dans le territoire, et en particulier les suites judiciaires de l'embuscade de Hienghène, les quatre avocats concluent : *« Nous considérons que la cour d'assises de Nouméa n'est plus à même de juger des prochaines affaires criminelles concernant, à un titre ou à un autre, des indépendantistes. »*. En ce sens, ils indiquent avoir *« déposé des requêtes en suspicion légitime dans les affaires prévues pour la prochaine session criminelle dans laquelle des indépendantistes seront au banc des accusés »*.

Pluies diluviennes dans l'ouest de la France

Après les tempêtes, les inondations. Les départements de l'ouest de la France ont subi, ces derniers jours, de très fortes pluies provoquant une montée de la plupart des fleuves et rivières. En cinq jours, du 1er février au 5 février, le tiers des précipitations habituelles pour un mois de février est tombé sur l'ouest de la France, précisent les services de la météorologie nationale.

Jeudi 4 février, deux jeunes frères, braconniers occasionnels de civelles (alevins d'anguilles), ont péri noyés près de Port-d'Envaux (Charente-Maritime) alors qu'ils s'enfuyaient à travers les champs inondés des bords de la Charente par crainte d'un contrôle.

Vendredi 5 février, dans la soirée, le niveau de plusieurs cours d'eau commençait à décroître. Mais ce répit pourrait être de courte durée car les services de la météorologie annoncent de nouvelles pluies pour samedi puis, après une accalmie dimanche, pour lundi et mardi. – *(AFP, Reuter.)*

Deux centres anonymes et gratuits de dépistage du SIDA ouvriront prochainement à Paris

Deux centres de dépistage du SIDA, anonymes et gratuits, seront ouverts au mois de mars par la mairie de Paris. Ils seront installés dans deux dispensaires départementaux où fonctionne déjà une consultation antivénérienne, l'un au 3-5, rue de Ridder (14e) et l'autre au 28, rue de Belleville (20e). D'autre part, un centre régional d'information et de prévention va être créé rue de Ridder sous l'égide de l'observatoire régional de la santé.

La création de deux centres de dépistage anonyme et gratuit est la bienvenue : elle va en particulier permettre de « désengorger » le centre de dépistage ouvert par Médecins du monde, 1, rue du Jura (13e), et qui fonctionne uniquement le samedi. Selon des statistiques fournies par Médecins du monde, 100 des 1 157 personnes à être venues subir un test au centre de la rue du Jura étaient séropositives. Soit un pourcentage de 8,9 %.

Cette proportion, qui n'a rien de statistiquement significative puisqu'il ne s'agit que de personnes ayant accompli volontairement le geste d'aller se faire dépister, traduit cependant bien la réalité de l'importance du problème du SIDA à Paris. Parmi les personnes séropositives, on compte 41 % d'homosexuels, 26 % de toxicomanes et 19 % de bisexuels. Seulement 7 % des personnes séropositives n'appartiennent à aucun groupe à risque. Selon la dernière enquête réalisée par la Société nationale de transfusion sanguine, qui portait sur 100 000 donneurs, la fréquence des personnes séropositives est globalement, en France, de 0,3 pour 1 000.

A Paris, cette proportion est de 1,5 pour 1 000. C'est à partir de ces données que la fourchette de 150 000 à 250 000 séropositifs pour l'ensemble de la France a été calculée par les services du ministère de la santé.

Au tribunal civil de Paris

Le droit au silence d'un « témoin de l'histoire »

Le téléfilm intitulé « De Gaulle ou le dernier défi », de Jean Lacouture, produit par TF 1 avec l'Institut national de la communication audiovisuelle et la société KUIV, sera diffusé sans l'interview du général Alain de Boissieu, qui a refusé de paraître dans cette série d'émissions en raison de la présence d'un témoignage de M. François Mitterrand.

Cinquante-sept personnalités ont apporté leur concours à ce film, dont M. Richard Nixon, M. Henry Kissinger, Norodom Sihanouk et M. Michel Debré. Le général de Boissieu, gendre du général de Gaulle, avait enregistré un entretien de soixante et onze minutes, mais les impératifs horaires ne permettaient d'en diffuser que sept minutes. Informé de la participation du président de la République à l'émission, le général avait adressé une lettre à M. Roland Mehl, un des responsables de KUIV, le priant de supprimer son intervention en précisant : *« Je ne veux pas apparaître dans la même émission que M. François Mitterrand. »* Les réalisateurs ayant persisté dans leur intention de faire figurer une partie de l'interview dans le film, le général de Boissieu avait saisi la première chambre du tribunal civil de Paris en demandant aux juges d'ordonner soit la diffusion intégrale de son témoignage, soit sa suppression totale.

KUIV Production, défendu par Me Daniel Soulez-Larivière, soutenait qu'une personne qui se prête à une interview filmée ne peut prétendre à la qualité d'auteur ni exiger une reproduction intégrale de son témoignage. Sur ce point, la première chambre civile, présidée par M. Robert Diet, président du tribunal de grande instance de Paris, donne raison à l'avocat dans un jugement rendu le 3 février, en ajoutant : *« La conception de l'œuvre entreprise et le nombre de témoignages recueillis* [...] *auprès de cinquante-sept personnalités rendaient matériellement impossible que chacune d'elles envisage la diffusion* in extenso *de son intervention. »*

En revanche, les juges déclarent : *« Si la personne entendue par un journaliste ne peut exercer de plein droit un contrôle sur la réalisation du film, le choix des images et la relation des propos, la publication de l'enregistrement doit respecter les droits de la personnalité de l'interviewé, auquel il ne peut en aucun cas être présumé avoir renoncé* [...]. *Parmi ces droits figure le droit exclusif que toute personne a sur son image et sur l'utilisation qui en est faite, lequel lui permet de s'opposer à toute diffusion sans son autorisation* [...], *alors surtout qu'il s'agit en l'espèce non pas d'un professionnel rémunéré mais d'un « témoin de l'histoire »* [...]. *Les mêmes principes sont applicables à la voix, considérée comme un attribut de la personnalité. »*

En conséquence, le tribunal a considéré que le général de Boissieu était fondé à demander la suppression de la totalité de ces images reproduites dans le film « De Gaulle ou l'éternel défi. »

MAURICE PEYROT.

● **Une réaction de Jean Lacouture.** – Commentant le jugement du tribunal de Paris, autorisant la suppression de l'interview du général Alain de Boissieu dans son film « De Gaulle ou l'éternel défi », Jean Lacouture a déclaré qu'une telle décision rendait *« impossible tout travail d'enquête journalistique »*. *« En trente-cinq ans de métier, c'est la première fois que je vois cela »*, a-t-il ajouté en annonçant son intention d'interjeter appel. Si le jugement est confirmé, le journaliste envisage de faire apparaître un « blanc » à l'écran à la place des images interdites.

EN BREF

● **Kiss-FM proteste contre la suspension de son autorisation d'émettre.** – Les responsables de Kiss-FM, radio privée parisienne qui vient d'être suspendue pour un mois pour *« refus de rejoindre »* le site d'émission de Romainville qui lui avait été attribué en juillet, estiment que la CNCL *« agit en contradiction avec ses propres prescriptions techniques et sans avoir jamais voulu fournir de raison »*.

● **Les grèves en Grande-Bretagne.** – Les trente-deux mille ouvriers de Ford au Royaume-Uni ont décidé la grève à partir du dimanche 7 février à minuit, les négociations salariales avec la direction ayant échoué. Les quatre mille ouvriers de l'usine d'assemblage de Dagenham, au sud-est de Londres, se sont mis en grève dès vendredi.

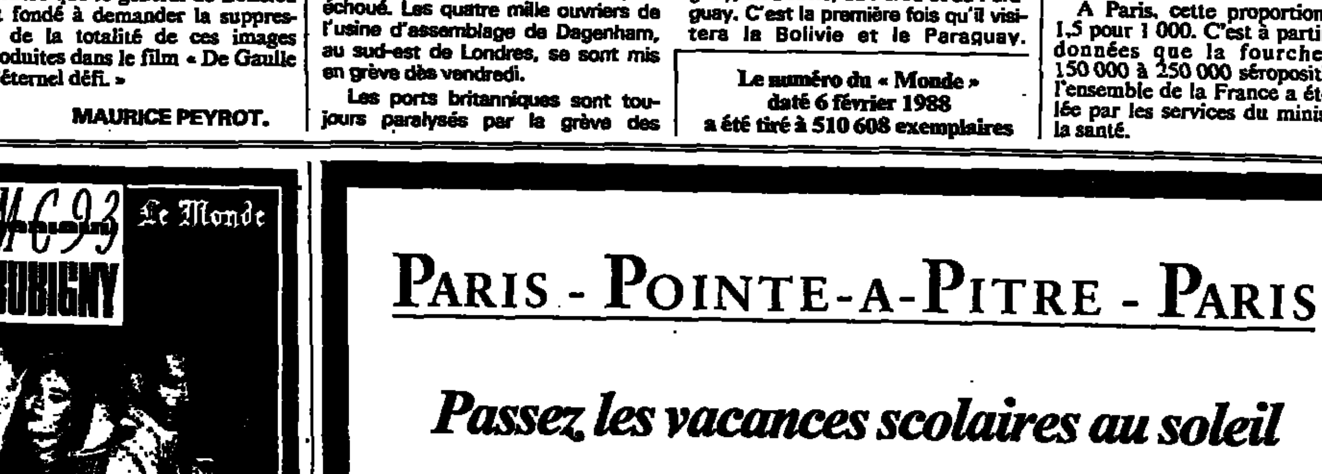
Les ports britanniques sont toujours paralysés par la grève des marins, malgré l'appel à la reprise du travail lancé par le syndicat, le National Union of Seamen (NUS).

● **Journée d'action CGT dans les P et T.** – La Fédération CGT des P et T a appelé à une *« journée nationale de lutte »* avec des arrêts de travail dans les P et T, le mercredi 24 février, pour protester contre *« une privatisation rampante »* et les suppressions d'emplois.

● **Le pape du 7 au 18 mai en Amérique latine.** – Pour son neuvième déplacement dans le sous-continent latino-américain, Jean-Paul II se rendra successivement, du 7 au 18 mai prochain, en Uruguay, en Bolivie, au Pérou et au Paraguay. C'est la première fois qu'il visitera la Bolivie et le Paraguay.

Le numéro du « Monde » daté 6 février 1988 a été tiré à 510 608 exemplaires





A B C E F G H